

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE III.

FONDATION DE VILLEMARIE, SES HEUREUX COMMENCEMENTS.

I.

Départ de la recrue pour l'île de Montréal.

Dès que le retour du printemps eut rendu le fleuve de Saint-Laurent navigable, M. de Maisonneuve fit descendre à Saint-Michel les barques qu'on avait construites pendant l'hiver à Sainte-Foy, et on travailla avec tant de diligence à l'embarquement, que toute la recrue partit pour l'île de Montréal le 8 mai de cette année 1642. La flottille se composait d'une pinasse, petit bâtiment à trois mâts, d'une gabare, ou bateau plat, allant aussi à voiles, et de deux barques ou chaloupes. M. de Montmagny, monté dans l'une de ces barques, conduisait lui-même la petite flotte ; plusieurs Pères Jésuites et M. de Puiscaux s'étaient joints aussi à la recrue, ainsi que madame de la Pelterie, qui menait avec elle sa demoiselle de compagnie, Charlotte Barré. On aperçut enfin l'île de Montréal, le 17 mai, après neuf jours de navigation. Dans ce moment, toute la troupe fit retentir les airs de cantiques de reconnaissance envers Dieu, qui l'avait si heureusement conduite à ce terme ; et, ce jour-là, M. de Montmagny, comme représentant la Compagnie de la Nouvelle-France, mit de nouveau M. de Maisonneuve en possession de l'île pour les Associés de Montréal. Le lendemain, avant le jour, on fit voile pour le lieu particulier de cette île, où la recrue devait s'établir, et la flottille se mit à longer le rivage en remontant ainsi le fleuve. “ Mademoiselle Mance m'a raconté plusieurs fois, rapporte, à ce sujet, la sœur Morin, que, le long de la grève, plus de demi-lieue avant d'arriver, on ne voyait que prairies émaillées des fleurs, qui, par la variété de leurs couleurs et de leurs formes, offraient “ un agréable et riant spectacle.” Enfin on arriva au lieu déjà choisi par

M. de Maisonneuve, et qu'occupe encore aujourd'hui, en partie, la ville de Montréal ou Villemarie.

II.

Arrivée de la recrue au lieu destiné pour Villemarie.

C'était alors un angle de terre, ou plutôt un triangle, formé d'un côté par le fleuve Saint-Laurent, d'un autre, par une petite rivière qui s'y décharge ; et du côté où ne passaient ni le fleuve ni la rivière, était une terre marécageuse et inaccessible, qui, ayant été desséchée dans la suite, fut connue sous le nom de Saint-Gabriel. Ce lieu, ainsi naturellement environné d'eau, avait paru très-avantageux pour mettre la petite colonie à l'abri des insultes des sauvages ; il était d'ailleurs, très-agréable, la petite rivière dont nous parlons, étant bordée par une prairie remplie d'oiseaux différents entre eux par leurs ramages et leurs couleurs ; enfin c'était le même que Champlain avait surnommé *la Place royale*, et où il avait fait abattre beaucoup d'arbres : ce qui devait y rendre plus facile l'établissement des nouveaux colons. En mettant pied à terre, M. de Maisonneuve se jeta à genoux pour adorer Dieu et s'offrir à lui, et sa petite troupe ayant imité avec transport cet exemple, tous commencèrent à chanter, dans l'excès de leur joie, des psaumes et des hymnes de reconnaissance, ainsi qu'ils l'avaient fait la veille de ce jour. Comme on arrivait de grand matin, on fut ravi, avant de rien entreprendre dans ce lieu, de pouvoir y célébrer immédiatement le saint Sacrifice ; et afin d'y mettre toute la solennité dont on était capable, on chargea mademoiselle Mance et madame de la Pelterie de parer l'autel, qui fut dressé incontinent. Elles s'acquittèrent l'une et l'autre de ce religieux office avec une joie inexprimable, ne pouvant se lasser de bénir le ciel, qui les avait choisies pour élever de leurs mains le premier autel de cette colonie ; et on eût dit qu'elles s'étaient surpassées elles-mêmes par l'éclat qu'elles surent donner à cette parure et le bon goût qui y présida.

III.

Saint sacrifice et prédication dès le début de Villemarie.

Toutes choses étant ainsi disposées, et les colons réunis autour de l'autel, le P. Vimont entonna le *Veni Creator*, qui fut chanté par toute cette fervente troupe, et commença ensuite la Grand'messe, la première qui eût encore été célébrée dans ce lieu. Dans l'action même du saint Sacrifice, il adressa aux nouveaux colons ces paroles bien remarquables, que l'événement a justifiées à la lettre : “ Ce que vous voyez ici, messieurs, n'est “ qu'un grain de sénevé ; mais il est jeté par des mains si pieuses et si “ animées de foi et de religion, qu'il faut sans doute que le Ciel ait de

“ grands desseins, puisqu’il se sert de tels instruments pour son œuvre,
 “ oui, je ne doute nullement que ce petit grain ne produise un grand arbre,
 “ qu’il ne fasse un jour des progrès merveilleux, ne se multiplie et ne
 “ s’étende de toute part.” C’était comme si ce Père eût voulu dire,
 ajoute M. Dollier de Casson, qui nous a conservé ces paroles : “ Le Ciel
 “ ne commence présentement son ouvrage que par une quarantaine d’hommes ;
 “ sachez qu’il a bien d’autres desseins. Vos cœurs ne peuvent suffire pour
 “ lui rendre les louanges qu’il prétend recevoir dans ce lieu ; mais il les
 “ multipliera en remplissant de peuple toute l’étendue de ces contrées dont
 “ nous prenons possession de sa part en lui offrant ce divin Sacrifice.”

IV.

Exposition du très-saint Sacrament.

La sainte Messe étant terminée, on plaça avec honneur le très-saint Sacrament sur l’autel, où il demeura exposé tout le long du jour ; et nous devons ajouter que cette première journée tout entière fut consacrée avec raison à des exercices de dévotion, d’actions de grâces et de louanges, envers la personne adorable du Sauveur résidant corporellement dans la sainte Eucharistie. Villemarie n’ayant été entreprise que pour faire connaître et adorer Jésus-Christ, dans un lieu où jusqu’alors il n’avait reçu aucun hommage, il était très-convenable que ce Divin Maître restât ainsi exposé sur son autel, comme pour prendre en personne possession du pays, et que, comme la colonie n’était établie que pour lui procurer des adorateurs, il reçût déjà, dans les honneurs qu’on lui rendit durant tout ce jour, les prémices des hommages que lui offrirait, dans la suite des temps, toutes les âmes appelées à le servir dans cette île. Depuis ce jour mémorable, 18 mai 1642, le très-saint Sacrament a toujours reposé sans aucune interruption à Villemarie avec la décence convenable ; mais comme on ne pouvait au commencement faire brûler une lampe devant le tabernacle, par défaut d’huile, on imagina, pour en tenir lieu, d’y suspendre une fiole de verre blanc fin, ou même une sorte de petit lustre environné de réseaux, où étaient renfermées un certain nombre de mouches luisantes qui donnaient, la nuit, une clarté semblable à celle de plusieurs petites bougies allumées réunies ensemble (*).

(*) Cette particularité étant rapportée par la sœur Morin et par M. Dollier de Casson, qui l’avaient apprise de témoins oculaires, on ne peut raisonnablement la révoquer en doute aujourd’hui. Seulement, il faut conclure de leur récit, que les mouches luisantes dont il est ici parlé et qui répandaient une certaine lueur, même lorsqu’elles étaient immobiles, sont devenues plus rares dans ce pays ; mais qu’autrefois elles y étaient communes, ainsi qu’elles le sont encore, de nos jours, dans d’autres contrées du Canada. Le P. Lejeune, en 1632, en vit, pour la première fois, à Tadoussac, qui répandaient, la nuit, la même clarté. “ Tenant une de ces mouches, dit-il, et l’appliquant auprès d’un livre, je lisais fort bien.” Elles sont encore aujourd’hui fort communes, en d’autres endroits de l’Amérique, surtout aux Antilles, où les habitants s’en servent pour s’éclairer dans leurs maisons, spécialement les nègres ; et à la lueur de ces mouches, on peut lire durant la nuit, comme on le ferait à la clarté d’une bougie.

V.

Les colons de Montréal s'établissent à l'insu des Iroquois.

Le lendemain de cette cérémonie, on dressa autour de l'autel des tentes ou des pavillons pour se camper, comme le font en Europe les troupes à la guerre ; et ce fut là d'abord, que la petite colonie se logea, pour se mettre à l'abri des intempéries de l'air, et surtout pour se garantir des pluies, qui furent très-fréquentes et très-abondantes cette année. Ensuite on commença d'abattre des arbres, pour former, tout autour du camp, un retranchement de pieux, avec un fossé de défense : et M. de Maisonneuve, toujours le premier partout, voulut abattre lui-même le premier de ces arbres, disant qu'en sa qualité de Gouverneur, cet honneur devait lui être réservé. Lorsque ce retranchement eut été achevé, M. de Montmagny, qui avait conduit la recrue, retourna à Québec ; tandis que M. de Puisieux et madame de la Peltierie demeurèrent à Montréal, à la grande satisfaction des pieux colons ; et, en attendant qu'on eût construit une chapelle en menuiserie, on en éleva une en écorce, où l'on plaça le très-saint Sacrement. Durant le reste du printemps, et pendant tout l'été qui suivit, M. de Maisonneuve employa continuellement une partie de ses hommes à transporter à Villemarie, sur ses barques, tout ce qu'il avait laissé d'effets à Saint-Michel et ailleurs ; comme aussi à achever le magasin commencé, dès l'année précédente, à Québec : ce qui le mit dans la nécessité de n'avoir avec lui qu'une vingtaine de soldats à Villemarie. Mais, par une protection particulière de Dieu, les nouveaux colons, pendant tout ce temps, ne furent point aperçus par les Iroquois, qui leur laissèrent ainsi le loisir de s'établir, de se fortifier, et même de se délasser en assurance, à l'ombre des grands arbres dont la prairie voisine se trouvait bordée, et où d'ailleurs leur vue était agréablement réjouie par la variété et la richesse des fleurs, et par les oiseaux sans nombre dont était alors rempli ce charmant séjour.

VI.

Nouvelle recrue envoyée par la Société de Montréal.

Nous avons dit que les Associés de Montréal avaient donné, cette année, quarante mille livres pour Villemarie. Cette somme fut employée à lever une nouvelle recrue d'hommes également propres aux armes et aux travaux nécessaires dans ces commencements ; comme aussi à acheter des munitions de guerre, des denrées, divers ornements d'église, chasubles, vases sacrés, et tout ce que l'on pouvait souhaiter pour la décoration de l'autel, spécialement un riche tabernacle. M. de Répentigny, qui venait de conduire de France les vaisseaux de la grande Compagnie, monta lui-même à Villemarie, et amena dans sa barque une partie de ces effets, ainsi que douze hommes. De ce nombre était un charpentier très-habile dans son état,

Gilbert Barbier, surnommé *Minime*, d'un jugement solide, d'une piété sincère, d'un courage à toute épreuve, qui servit très-utilement la colonie, comme nous aurons occasion de le raconter. M. de la Dauversière, de qui il était fort connu, avait désiré de l'attacher au nouvel établissement ; et, pour le déterminer plus sûrement à s'y fixer, il lui avait offert quelques avantages en le chargeant d'y conduire plusieurs pièces d'artillerie.

VII.

Fête de l'Assomption célébrée à Villemarie pour la première fois.

On a vu que les Associés avaient déjà mis sous la protection de Marie non-seulement l'île de Montréal, mais aussi tous ceux qui devaient l'habiter un jour, voulant pour cela que la ville qu'on y construirait portât le nom de Villemarie et lui fût irrévocablement consacré. Il était convenable que les premiers colons qui venaient d'y arriver ratifiassent de leur côté cette offrande, et ce fut ce qu'ils firent avec toute la pompe dont ils étaient capables, le 15 du mois d'août suivant, fête de l'Assomption. La chapelle qu'on avait construite dans le Fort n'était encore que d'écorce, quoique propre et bien ornée ; ce jour-là, on y plaça pour la première fois, le beau tabernacle et les autres objets du culte arrivés récemment de France ; et, par un sentiment de piété et de charité tout ensemble, on déposa sur l'autel pendant le saint Sacrifice, un écrit qui contenait les noms de tous les Associés de Montréal, comme pour les rendre présents eux-mêmes à cette touchante cérémonie. Enfin, chacun des assistants ayant reçu la sainte Communion, s'efforça, en participant à ce gage d'unité destiné à lier tous les chrétiens entre eux, de s'unir aux saintes âmes qui soutenaient en France, par leurs charités et leurs largesses, le pieux dessein de cet établissement. “ Nous chantâmes ensuite le *Te Deum*, rapporte le P. Vimont, “ en actions de grâce de ce que Dieu nous faisait la faveur de voir le premier jour d'honneur et de gloire, la première grande fête de Notre-Dame “ de Montréal. Le tonnerre des canons fit retentir toute l'île ; les démons “ quoique accoutumés aux foudres, furent sans doute épouvantés d'un bruit “ qui parlait de l'amour que nous portons à la grande Maîtresse ; et je ne “ doute pas que les anges tutélaires des sauvages de ces contrées n'aient “ marqué ce jour dans les fastes du paradis.”

VIII.

Villemarie menacée d'être envahie par les eaux.

Au mois de décembre suivant, un accident imprévu, qu'éprouvèrent ces pieux colons, fit éclater leur confiance envers la bonté divine, et, si l'on en juge par les effets qu'il produisit, on doit penser que Dieu ne le permit que pour donner à tous une nouvelle marque des soins de sa paternelle Provi-

dence. Lorsque M. de Maisonneuve choisit la Place-Royale pour y établir le Fort de Villemarie, ce lieu, comme on l'a déjà dit, lui avait paru offrir bien des avantages. Mais, n'ayant fait encore aucun séjour dans le pays, il ne prévit pas que le fleuve Saint-Laurent pourrait, malgré sa largeur, qui est environ de trois quart de lieue dans cet endroit, sortir de son lit et inonder les terres voisines. Au mois de décembre de cette même année 1642, il se déborda extraordinairement, et couvrit en peu d'instant tous les environs du Fort. Enfin, l'inondation augmentant toujours davantage, chacun se retira dans ce lieu et eut recours à la prière pour détourner ce fléau. La petite rivière sur la rive de laquelle le Fort était construit commençait déjà à se déborder, lorsque M. de Maisonneuve, poussé par un vif sentiment de foi et de confiance, conçoit le dessein d'aller planter une croix au bord de cette rivière, dans l'intention d'obtenir qu'il plût à Dieu de la retenir dans son lit, si cela devait être pour sa gloire, ou qu'il fût connaître dans quel autre lieu de cette île il voulait être servi, s'il permettait que les eaux vinssent à envahir la nouvelle habitation.

IX.

Résolution chrétienne de M. de Maisonneuve dans ce danger.

Il fait part de son dessein aux PP. Jésuites, qui l'approuvent, et il en expose aux colons les motifs dans un écrit qu'il fait lire publiquement, pour que tous, connaissant la pureté de ses intentions, s'unissent de cœur à lui, dans l'action de religion qu'il va faire. Là-dessus il s'avance au bord de la petite rivière, plante la croix, au pied de laquelle il attache l'écrit, et promet à Dieu de porter lui seul une autre croix sur la montagne de Montréal s'il lui plaît d'exaucer sa demande.

Mais Dieu voulait sans doute purifier la foi de ces pieux colons, comme il perfectionna autrefois celle d'Abraham par les extrémités auxquelles il l'exposa. Les eaux ne laissèrent pas de passer outre ; elles roulaient coup sur coup de grosses vagues, qui bientôt eurent rempli les fossés du Fort, s'élevèrent enfin jusqu'au seuil de la porte et semblaient devoir entraîner, dans leur furie, les logements mêmes où étaient renfermés les munitions de guerre, les effets et tous les vivres nécessaires à la subsistance des colons. Cependant, quelque alarmant que fût ce spectacle, chacun le considère sans murmure, sans crainte et même sans trouble, quoiqu'on fût au cœur même de l'hiver, et au milieu de la nuit du 25 décembre, jour de la Nativité du Sauveur. M. de Maisonneuve, surtout, ne perd pas courage ; il espère voir le fruit de sa prière, qui ne tarde pas, en effet, à être exaucée. Car les eaux, après s'être arrêtées peu de temps au seuil de la porte, sans passer plus avant, se retirent insensiblement, et par leur fuite laissent enfin la colonie hors de danger.

(A continuer.)

LÉGENDE DE SAINT AMABLE.

Il existe une dévotion dans le pays dont l'histoire est à peu près ignorée, c'est la dévotion à Saint Amable ; et voilà ce qui nous porte, à la veille de sa fête, à en raconter l'origine, les progrès et les merveilles.

I.

Amable naquit à Riom, en Auvergne. Issu d'une noble famille, dès l'âge le plus tendre, il se donna à la piété et à l'étude ; souvent, dans un élan de ferveur, il aimait à élever son cœur à Dieu, et lui disait ces charmantes paroles : “ Seigneur, vous avez voulu que je m'appelasse *Amabilis* (Aimable), faites donc que je sois pour vous un ami parfait ; faites que l'ennemi du genre humain, ne puisse jamais séduire celui qu'a sanctifié votre esprit.”

Parvenu à l'adolescence, Amable donna l'exemple de toutes les vertus, mais surtout celui d'une admirable chasteté. Cette sainteté précoce attira sur lui les regards paternels de l'évêque de Clermont qui pouvait être le célèbre Sidoine Apollinaire. Le prélat l'initia à la milice cléricale, et ses progrès devenant tous les jours plus grands, et ses vertus jetant un éclat plus vif, il fut élevé à la dignité sacerdotale, promu à celle de premier chantré dans son église cathédrale, ce qui fut depuis un office canonial ; ensuite sur la demande des habitants de Riom il fut mis à la tête de sa paroisse natale.

Pasteur charitable et prédicateur distingué de la parole divine, il répandait chaque jour dans le sein des pauvres l'abondance de ses revenus, et conviait le peuple, avec instances, à venir au pied de sa chaire se rassasier du pain de la parole divine, comme à un banquet céleste. Ce fut à ses frais et avec d'énormes dépenses, qu'il éleva et restaura les magnifiques basiliques de Saint Jean-Baptiste et du bienheureux martyr Saint Bénigne. Il les enrichit de nombreuses et de précieuses reliques qu'il avait recueillies en différents voyages. Vers la fin de sa vie il eut aussi la dévotion d'aller vénérer les tombeaux des bienheureux apôtres Pierre et Paul ; il fit en conséquence le pèlerinage de Rome pour y satisfaire sa piété. Enfin, de retour, accablé d'années, épuisé par les maladies, muni du saint Viatique et des autres sacrements de l'Eglise qu'il reçut avec la plus tendre dévotion, assisté et fortifié par la présence des chœurs angéliques, couvert du cilice et étendu sur la cendre, il rendit à Dieu sa belle âme, le 1er de Novembre, après avoir adressé au peuple et au clergé qui l'entouraient en pleurs, les plus tendres adieux et les meilleurs souhaits.

Ses obsèques se firent avec grande pompe et au milieu d'un concours extraordinaire. Bientôt de nombreux miracles illustrèrent son tombeau. Celui-ci, que raconte Grégoire de Tours, fit beaucoup de bruit en son temps. Le comte Victorius avait par mépris refusé de prier sur le tombeau du saint ; il en fut aussitôt puni,—car passant devant le lieu où reposaient ses cendres, son cheval s'arrêta subitement comme fixé au sol, par une puissance mystérieuse ; le cavalier eut beau le battre de sa cravache et en labourer les flancs de l'éperon, le coursier demeura immobile comme un bloc de bronze. Alors le comte, averti par ses compagnons, reconnut sa faute, descendit de cheval, se prosterna sur la dalle du tombeau, y pria longtemps et avec ferveur, et remontant à cheval continua sa route sans aucune autre difficulté.

J'ai vu, raconte encore le même historien, un énergumène guéri de la façon la plus étonnante. Il s'était parjuré, il en fut puni sur le champ, il devint raide comme une barre de fer ; on le conduisit au tombeau du saint, et en avouant son crime, il en reçut le pardon et la guérison de son mal. La célébrité de saint Amable s'accrut rapidement avec le bruit de ses miracles, et son culte en peu de temps se répandit jusque dans les contrées les plus éloignées. Les infirmes, en grand nombre, se mirent à l'invoquer : on implorait surtout son secours contre la morsure des serpents venimeux, que lui-même de son vivant avait plus d'une fois expulsés ou exterminés. Son culte est toujours demeuré célèbre à Riom où l'on conserve ses reliques avec beaucoup de vénération. L'Eglise, consacrée d'abord à saint Bénigne, prit à cette occasion le nom de saint Amable. Cette église, qui avait d'abord été donnée aux chanoines réguliers de Pèbrac, fut ensuite transformée en collégiale par Durand, évêque de Clermont, et depuis, elle est devenue église paroissiale. (*) On célèbre sa fête à Clermont le 18 d'Octobre.

II.

Ce fut au commencement du siècle dernier que la dévotion à saint Amable s'introduisit dans ce pays, elle y fut apportée de France, par M. Déat, prêtre du Séminaire de Montréal.

Antoine Déat était né le 16 Avril 1696, en Auvergne, à Riom dans la paroisse même que saint Amable avait gouvernée. Entré au Séminaire de Clermont, puis agrégé à la Compagnie de M. Olier, il fut envoyé au Canada, en 1722, par M. Leschassier, avec M. Normant du Faradon qui fut depuis Supérieur du Séminaire. Homme d'un rare talent, d'une éloquence pathétique, d'une piété exemplaire et habile directeur des âmes, M. Déat fut dès l'année suivante nommé Directeur des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à la place de M. Dosquet qui venait de quitter Ville-Marie.

(*) Leçons du Bréviaire de Clermont.

“ Le nouveau Directeur s’acquiesça tout aussitôt la confiance des Sœurs, et s’efforça constamment de s’en rendre digne par son zèle à procurer leur avancement dans la perfection. “ J’ai vu avec plaisir, par les lettres que j’ai reçues de vos filles, écrivait M. Dosquet, à la Supérieure de la Congrégation, la grande confiance qu’elles ont en M. Déat ; cela soutiendra votre communauté, et y entretiendra l’union et la paix, qui est le plus grand bien que vous puissiez désirer en ce monde. Vous êtes heureuse d’avoir un confesseur qui prend tant de soins de votre avancement spirituel. Dieu veuille vous le conserver. Je le prie tous les jours qu’il le remplisse de plus en plus de son esprit, afin qu’il vous conduise toutes à la perfection de votre état.” (*)

La Sœur Le Moine et sa communauté auraient voulu le conserver jusqu’à sa mort, mais à leur grand regret après sept années de dévouement, il fut obligé de quitter cet emploi, pour succéder à M. du Lescoat qui s’était vu obligé d’abandonner la charge de Curé d’office. Au mois de Février 1730, M. Déat entra dans l’exercice de ses nouvelles fonctions ; extrêmement dévot, dès le bas âge à saint Amable, il eut l’inspiration de répandre cette dévotion dans toute la colonie.

Il fit ériger dans l’église paroissiale, une chapelle et un autel en son honneur. Une messe solennelle et un salut furent fondés et fixés au 6 Novembre de chaque année. C’est par ces moyens que cette dévotion s’est établie dans Montréal.

M. Déat avait l’initiative de toutes les bonnes œuvres. Ce fut lui qui, vers 1747, de concert avec Madame d’Youville, reprit l’idée d’établir une maison de refuge pour les filles de mauvaise vie. Il s’adressa, dans ce dessein, au Ministère de la marine et des colonies ; le ministère, ruiné par la guerre ne lui donna que des encouragements, mais l’engagea à s’adresser aux officiers du pays.—L’intendant du Roi lui donna son concours, l’établissement fut fondé et appelé *Le Jéricho*, en souvenir d’une maison que le Séminaire avait fait bâtir pour le même usage et que M. de Frontenac avait jugé à propos de supprimer. Tout n’est pas nouveau sous le soleil.

C’est encore à M. Déat que l’on doit l’érection de la *Confrérie de la bonne mort* dans la paroisse de Notre-Dame. Plein de bonnes œuvres et de mérites, regretté pour ses vertus, son zèle et sa charité, le bon pasteur mourut le 17 mars 1761 dans la soixante cinquième année de son âge.

III.

La dévotion dont il avait doté le pays demeura après lui, fit des progrès, porta ses fruits et prit un caractère qu’elle n’a peut-être pas eu dans la

(*) Vie de Sœur Bourgeois.

vieille France. En Canada on invoque la protection de Saint Amable pour se préserver de l'incendie, et c'est la raison pour laquelle dans le tableau de l'autel de la paroisse il est représenté devant un édifice en feu et en apaisant la fureur. On lui a donné une mître, une crosse ; nous ne sachons point qu'il les ait jamais portées de son vivant.

La confiance que l'on a mise en Saint Amable, s'est encore accrue à la suite de plusieurs actes de protection où il est difficile de n'y point voir l'effet merveilleux de son intervention.

En visitant les quartiers désolés par le terrible incendie de 1852, nous avons rencontré des familles très-reconnaissantes, échappées à l'incendie et qui s'en confessaient redevables à la protection de notre Saint. Elles avaient attaché à la fenêtre de leur habitation le ruban de *Saint Amable*, cordon béni sur son autel, et au milieu de la conflagration générale elles avaient été épargnées.

Mais voici un fait raconté tout au long dans la vie de Madame d'Youville, et que les âmes dévotes nous sauront gré de leur rappeler.

C'était le 25 Avril 1848 dans une émeute politique, le Parlement de Montréal, situé sur l'emplacement du marché Ste. Anne, avait été livré aux flammes. L'hôpital Général qui lui était voisin faillit lui-même devenir la proie des flammes, il ne dut son salut qu'à l'invocation de Saint Amable.

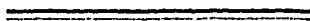
“ A l'entrée de la nuit le vent poussait les flammes avec tant de violence sur l'Hôpital que les clôtures en bois qui l'entouraient alors, s'écroulèrent bientôt, et que les chassis des croisés commençaient à prendre feu. Dès que les citoyens les plus respectables de la ville eurent appris que l'Hôpital-Général allait être consumé, ils accoururent, ayant le Maire à leur tête, résolus de faire tous leurs efforts pour empêcher un si grand désastre. Comme la foule était immense, ils ne parvinrent qu'avec beaucoup de peine à faire rentrer les pompiers dans la cour de l'Hôpital. Mais lorsque ceux-ci voulurent exécuter leur manœuvre, ils s'aperçurent que les conduits de cuir destinés à amener l'eau avaient été coupés, par les auteurs de l'émeute, qui s'imaginaient sans doute que les pompes étaient destinées pour éteindre l'incendie du Parlement. Les conduits furent coupés de nouveau et jusqu'à trois ou quatre fois de suite ; en sorte que, durant cet intervalle de temps, le feu faisait sans cesse de nouveaux progrès. Enfin le vent soufflant toujours avec la même violence, le péril croissait d'un instant à l'autre, et devenait si imminent qu'il n'y avait plus d'espérance humaine de préserver les bâtiments d'un embrâsement général.

“ Pendant que les sœurs s'empressaient les unes à transporter de l'eau, les autres à mettre hors de la maison les objets les plus précieux, on fait sortir des salles les pauvres et les infirmes qui, craignant avec raison de n'avoir plus d'asile dans quelques instants, faisaient entendre les lamentations les plus attendrissantes et adressaient de ferventes prières à Dieu. Les orphelins priaient aussi de leur côté, les mains jointes et à genoux.

Ayant aperçu une colombe qui voltigeait dans les airs, attirée par la lueur de l'incendie, et se rappelant, confusément ce qu'on leur avait dit sur le *Saint-Esprit*, ces petits innocents se mirent à répéter dans la simplicité de leur cœur et dans la naïveté de leur langage cette prière de leur façon : *Bienheureux Saint-Esprit, priez pour nous*. D'autres de ces enfants ayant entendu dire qu'on avait recours à Saint Amable contre les incendies lui disaient de leur côté avec une égale ferveur : *Grand Saint Amable qui allumez les incendies ayez pitié de nous*.

.....

Cette confiance ne fut pas vaine, car en ce moment où tout semblait désespéré, la supérieure avec plusieurs sœurs ayant fait à Dieu quelque promesse en l'honneur de *Saint Amable*, l'un des protecteurs signalés de la maison, le vent qui jusqu'alors avait poussé les flammes sur l'Hôpital, prit tout à coup une direction contraire : et à ce changement subit toute la foule qui était présente et qui attendait l'événement s'écria que l'Hôpital était sauvé : ce qui arriva en effet de la sorte. Après la cessation du danger les Sœurs se rendirent à l'église pour témoigner à Dieu leur reconnaissance, et le lendemain à l'issue de la messe de la communauté, elles chantèrent en action de grâces le cantique *Te Deum*. ”



LE NOUVEAU PARATONNERRE DE NOTRE-DAME.

Montréal n'a sans doute pas oublié le violent orage du printemps et le coup de foudre qui ébranlait, à la même époque, l'une des tours de Notre-Dame. On a voulu y voir un pronostic, une sorte de prophétie ; pour nous, les coups de foudre ne prouvent pas plus que les coups d'apoplexie, et nous préférons aux cris des oiseaux de mauvais augure ce proverbe du vieux temps : " à quelque chose tout malheur est bon."

L'accident arrivé à Notre-Dame a eu pour résultat de hâter la pose du paratonnerre qui protège aujourd'hui cette église et dont on sentait depuis longtemps la nécessité.

Il y avait peu à compter, en effet, sur les anciens paratonnerres, bien qu'ils fussent nombreux, parce que tous ils avaient le défaut capital d'être trop peu élevés. A peine dépassaient-ils de quelques pieds les gouttières du toit, laissant ainsi exposés aux ravages de la foudre non seulement les tours, mais le faite même de l'édifice et les tourelles attenantes.

Quand éclata l'orage dont nous avons parlé, le fluide électrique frappa d'abord et renversa un clocheton de la tour occidentale ; de là, brisant tout ce qui s'opposait à sa marche, il pénétra jusqu'au grand bourdon et traversa ensuite le mur pour s'élancer sur le toit dont la couverture métallique l'attirait. Ce fut alors seulement que se fit sentir l'influence préservatrice des anciens paratonnerres. Un ouvrier qui travaillait dans la cour du Séminaire ressentit une forte commotion et aperçut au même instant une boule de feu qui descendait lentement vers la terre par le conducteur voisin de ce lieu.

Monsieur Chanteloup, dont les appareils électriques ont obtenu des récompenses si honorables à la dernière exposition, a été chargé de la construction du nouveau paratonnerre ; c'est une forte raison de croire qu'il satisfait à toutes les exigences de l'art. Nous allons, du reste, dans l'intérêt de nos lecteurs, en donner ici la description.

I.

Les tiges sont au nombre de trois ; deux s'élèvent au centre des tours et la troisième sur la partie du comble de l'Église qui correspond au sanctuaire. Ces tiges sont composées de deux barres de fer soigneusement soudées au feu de forge ; dans leur ensemble elles présentent l'aspect d'une pyramide quadrangulaire ayant à sa base deux pouces et demi de côté et un pouce au sommet. À son extrémité supérieure, chaque tige

porte une mortoise où s'engage le tenon d'une sphère solide de cuivre rouge que surmonte un cône de même métal. Le cône a un pouce de diamètre à la base et s'élève à trois pouces de hauteur. Les sphères avec leurs cônes ont été d'abord recouvertes, à la pile, d'une couche d'argent et ensuite fortement dorées, par le même procédé, afin de les mettre à l'abri de toute oxydation.

L'extrémité inférieure des tiges porte un prolongement qui sert à les fixer, au moyen de plusieurs boulons, à de très-fortes pièces de charpente. Quelques personnes ayant exprimé la crainte qu'elles ne vissent à céder aux efforts du vent à cause de leur grande élévation et de leur poids qui est considérable, on les a assujetties par des tringles disposées comme les cordages d'un mât. Ces tringles, évidemment, ne peuvent avoir aucun effet nuisible dans le cas où la foudre viendrait à tomber, car alors le fluide électrique suivra le conducteur principal du paratonnerre qui lui offre la voie la plus facile pour arriver jusque dans la terre.

Ici se présente une question importante : quelle hauteur doivent avoir les tiges, quelle doit en être le nombre ?

En théorie la réponse est facile. Plus les tiges seront élevées et nombreuses, plus leur action sera efficace. Mais en pratique on se trouve arrêté par des considérations de solidité et d'économie. Si vous donnez à une tige plus de 30 pieds, il deviendra très-difficile de bien la fixer et il sera nécessaire en outre d'augmenter beaucoup son diamètre pour que rien ne puisse la faire fléchir. Quinze pieds forment une hauteur très-convenable et si l'on a été jusqu'à vingt-sept pour les tours de Notre-Dame, c'est qu'avec une moindre élévation leurs clochetons n'auraient pas été suffisamment protégés.

Tout dernièrement il a été question de munir de paratonnerres le Louvre et les Tuileries que des constructions récentes réunissent maintenant en un seul et immense monument. L'Académie des sciences de Paris, consultée sur la construction de ces appareils, a donné les indications suivantes relativement à la place que doivent occuper les tiges et à leurs distances respectives :

“ La première règle que nous établissons à cet égard est de poser des tiges sur tous les points culminants du faîtage, tels que pavillons, dômes campanilles, etc ; nous les appellerons *tiges principales*.

“ La deuxième règle, moins générale et moins précise que la première, est de déterminer, d'après les circonstances locales, combien il faut mettre de *tiges secondaires* entre deux tiges principales consécutives.

“ Voici les considérations d'après lesquelles il faudra se guider :

“ Quand, dans cet intervalle, il se trouve beaucoup d'objets ayant une saillie notable au-dessus du circuit, comme cheminées, ornements, etc., les tiges secondaires destinées spécialement à protéger ces objets, ne doivent pas être écartées l'une de l'autre de plus de 25 à 30 mètres.

« Quand il arrive, au contraire, que, dans l'intervalle qui sépare deux tiges principales, le circuit n'est dominé par aucun objet qui ait au-dessus de lui une saillie notable, on pourra sans inconvénient placer les tiges secondaires à 50 ou 60 mètres de distance l'une de l'autre.

A l'occasion des communications qu'on vient de lire, des discussions intéressantes eurent lieu au sein de l'Académie. On se demanda entr'autres choses, ce qu'il fallait penser du principe communément enseigné, que la surface protégée par un paratonnerre est d'un rayon double de sa hauteur ! A quoi l'illustre électricien, M. Becquerel, répondit que cette règle posée par Charles et répétée par Arago n'a rien d'absolu ; cependant, ajouta-t-il, en général elle est admise et la pratique semble sanctionner la règle.

Dans tous les cas, le nouveau paratonnerre de N. D. satisfait à la règle de Charles et d'Arago ; il satisfait aussi aux nouvelles instructions de l'Académie, puisque les tours, qui sont les points culminants de l'édifice, ont chacune leur tige et que sur la façade, où ne se présente aucune saillie, on trouve une troisième tige, à une distance des tours moindre que 60 mètres.

II.

Les tiges, une fois établies, doivent être reliées entr'elles par un circuit métallique qu'on fait régner sans interruption sur les faîtages de tous les édifices qu'il s'agit de protéger.

« Le circuit, dit l'instruction citée plus haut, est composé de barres de fer carré ayant 4 ou 5 mètres de longueur et 2 centimètres de côté ; ces barres doivent être jointes, l'une à l'autre, par superposition des extrémités, avec deux boulons et une bonne soudure à l'étain.

« Lorsqu'il y aura lieu d'établir, sur la ligne principale du circuit, un embranchement perpendiculaire, la jonction se fera en assujettissant la nouvelle branche au moyen d'une traverse de fer boulonnée et soudée comme à l'ordinaire.

« Dans certains cas le circuit des faîtes pourra reposer immédiatement sur le faîtage ; cependant, comme il importe que ces joints et soudures ne soient en rien compromis, soit par les réparations des couvertures, soit par d'autres causes, il est probable, qu'en général, il faudra le soutenir à une certaine hauteur par des supports convenablement espacés. Ces supports pourront varier suivant la forme et la disposition des faîtages eux-mêmes : quelquefois il faudra recourir aux supports fixes, alors ils devront être à la fourchette, afin d'empêcher des déplacements latéraux d'une trop grande amplitude, en même temps qu'ils permettront le jeu de la dilatation. D'autres fois on pourra se borner à de simples coussinets de fonte, du poids de 5 ou 6 kilogrammes, simplement posés sur le faîtage et portant à leur face supérieure une gorge destinée à recevoir la barre. »

Voilà des indications précieuses que nous recommandons à messieurs les architectes. On ne peut se dissimuler, toutefois, que leur application entraîne de très-fortes dépenses. Plier des barres de fer d'un pouce carré de manière à leur faire suivre tous les fastages d'un édifice, exécuter de nombreuses soudures qui exigent des soins tout particuliers, établir ces supports lourds et de forme variée dont parle l'instruction, c'est un travail incontestablement long et coûteux. Remarquons encore qu'un fastage en barres de fer demande des précautions pour éviter les ruptures que la dilatation du métal peut occasionner. On est obligé, pour cela, d'interrompre le circuit de distance en distance et de réunir les extrémités libres par un ressort de cuivre qui leur permet de se rapprocher ou de s'écarter. Pour ces raisons on a remplacé les barres de fer, dans le circuit du paratonnerre de Notre-Dame, par un câble de cuivre rouge. Ce câble est composé de sept torons chacun de sept fils d'un quart de ligne de diamètre environ. Le nombre total des fils est ainsi de 49.

Un tel câble est moins solide, à la vérité, que les barres de fer, mais il a l'avantage d'être fait d'un métal qui conduit parfaitement l'électricité, de pouvoir être plié sans difficulté et de n'avoir rien à redouter des variations de température. De plus comme il est fait d'une seule pièce il n'exige qu'un petit nombre de soudures et peut être fixé sur le toit par de simples crampons. Si des réparations doivent être faites à la couverture, il sera facile d'enlever quelques-uns de ces crampons et de tirer le câble un peu de côté, de manière à laisser toute facilité aux ouvriers.

Voici maintenant comment a été établi le circuit de Notre-Dame : Le câble part de la tige du toit, suit le faite jusqu'à la façade antérieure et là se divise en deux branches qui se dirigent vers les tours et les suivent verticalement pour aller se terminer aux autres tiges.

La jonction du câble avec les tiges a été l'objet d'une attention toute spéciale. On a commencé par étamer le fer à l'endroit où devait se faire cette jonction ; ensuite, les fils de cuivre, après avoir été séparés sur une certaine étendue, ont été soigneusement enroulés sur la partie étamée et recouverts d'un grand nombre de couches de soudures à l'étain ; enfin on a recouvert le tout d'un manchon de fer dans lequel on a encore coulé de la soudure. En général il faut que les pièces d'un paratonnerre qu'on réunit, soient tellement protégées par la soudure que ni l'air ni l'humidité ne puissent s'introduire entr'elles. S'il en était autrement il se formerait une couche d'oxyde qui interromprait le circuit. La soudure ordinaire des ferblantiers ne suffirait pas ici, parcequ'elle ne résiste pas assez bien aux influences de l'atmosphère. La soudure forte—étain pur—est la seule qui convienne.

III.

On aurait pu se contenter, à la rigueur, pour terminer le nouveau paratonnerre de Notre-Dame, de faire communiquer le circuit que nous venons de décrire avec les anciens paratonnerres ; mais il est douteux que ces derniers soient eux-mêmes suffisamment en communication avec le sol et l'on a préféré conduire le câble de cuivre dans un puits creusé à une petite distance de l'église.

Autrefois on se contentait de faire pénétrer le *conducteur* des paratonnerres à quelques pieds dans la terre sans s'en occuper autrement. Plus tard on a reconnu que, dans un terrain sec, il est nécessaire d'entourer le pied de ce conducteur d'un corps propre à faciliter l'écoulement de l'électricité et on a généralement employé pour cette fin le charbon porté à l'incandescence, ou ce qu'on appelle la braise de boulanger. De nos jours, on est devenu plus scrupuleux, à la suite de divers accidents, et il n'y a que les puits intarissables qui soient considérés comme pouvant offrir une garantie complète.

Il faut bien remarquer que par puits intarissable on n'entend nullement une citerne où se rendent les eaux de pluie. Il est évident, en effet, que cette citerne, si elle est creusée dans un terrain naturellement sec et si elle est, de plus, assez étanche pour que le terrain qui l'entoure ne soit pas tenu dans un état constant d'humidité, n'offrira qu'un écoulement imparfait à l'électricité. Ce serait là un défaut capital, car on sait que le paratonnerre a pour fonction de conduire le fluide négatif de la terre vers les nuages orageux et ainsi de neutraliser le fluide positif qu'ils contiennent.

Quelquefois les nuages sont tellement chargés que rien ne peut empêcher la foudre de tomber ; mais alors ce sont les tiges du paratonnerre qui, à raison de leur élévation, reçoivent la décharge ; et, si elles sont en communication intime avec la terre, au moyen de conducteurs non interrompus, le fluide destructeur s'écoulera sans produire aucun dommage à l'édifice. Mais que l'électricité trouve trop de résistance à s'écouler par le conducteur, et elle l'abandonnera pour se jeter sur les objets environnants qui seront foudroyés.

Pour en revenir au paratonnerre dont nous avons entrepris la description, voici comment il se termine : Une barre transversale, établie à l'entrée du puits, soutient une tige de fer carré et d'un pouce, au moins, de côté. Cette tige est soudée avec le câble de cuivre par sa partie supérieure et descend verticalement jusqu'au fond du puits. A deux pieds environ de son extrémité inférieure elle porte quatre branches de même métal boulonnées sur chacune de ses faces, comme il a été expliqué plus haut. Ces nouvelles barres sont destinées à multiplier les points de contact avec l'eau du puits et à faciliter le dégagement de l'électricité.

IV.

Ce serait peu d'établir un paratonnerre si l'on n'avait soin de le maintenir en bon état. Pour cela il est nécessaire que toute la surface, excepté à l'extrémité des tiges soit recouverte d'une forte couche de goudron, pour éviter l'oxydation. Il faut de plus, et c'est un point sur lequel il importe d'insister beaucoup, *il faut que le paratonnerre soit visité de temps en temps, au moins une fois chaque année.* On examinera scrupuleusement si les tiges sont bien fixées, si les soudures sont intactes, s'il n'y a pas quelque rupture dans le circuit ou le conducteur. Enfin, il faudra s'assurer si les barres de fer immergées dans l'eau du puits ne sont pas corrodées et n'ont pas besoin d'être remplacées. Il y a des caux où il devient nécessaire de faire ce remplacement presque tous les cinq ans !

On a proposé, depuis quelques années, divers appareils propres à donner l'alarme aussitôt qu'un paratonnerre cesse de fonctionner convenablement ; comme ils sont encore à l'étude et qu'ils n'ont pas fait leurs preuves nous nous dispenserons d'en parler plus au long.

Il ne sera pas inutile de rappeler, en terminant, qu'il est très dangereux de se tenir dans les environs d'un paratonnerre en temps d'orage, car si la foudre venait à tomber, on se trouverait électrisé par influence et l'on recevrait un choc capable parfois de donner la mort. On a vu des ouvriers, sur un chemin de fer, renversés par la commotion électrique qu'avait produite la foudre en tombant à une demie lieue de distance de l'endroit où ils travaillaient. C'est le phénomène connu en physique sous le nom de *choc en retour*. Il pourrait arriver pis si on se tenait par trop près du conducteur, surtout si ce dernier n'était pas dans les conditions voulues. Une *décharge latérale* aurait lieu alors, la foudre se jetterait sur l'imprudent et le ferait périr.

Les pièces métalliques près desquelles passent les conducteurs sont exposées de la même manière à des décharges latérales, et s'il se trouve entr'elles et le paratonnerre quelque substance combustible l'étincelle qui jaillit pourrait y mettre le feu. Pour éviter ce malheur on a soin, contrairement à ce qui se pratiquait autrefois, de faire communiquer ces pièces métalliques avec le paratonnerre. Ainsi le circuit qui relie entr'elles les trois tiges du paratonnerre de Notre-Dame, au lieu d'être isolé du toit qui est en ferblanc, lui a été uni, au moyen de crampons métalliques. Si la foudre tombe, tout cet immense toit fera partie du circuit, sera électrisé, mais comme il n'y a pas solution de continuité, aucune étincelle ne se produira et la matière fulgurante se déchargera tant par les anciens paratonnerres que par le conducteur nouveau qui plonge dans le puits.

LES EAUX DE VARENNES.

Calédonia, St. Léon, Plantagenet, étaient, tout dernièrement encore, les noms aimés des buveurs d'eaux minérales. Aujourd'hui ces noms sont presque oubliés et tous les regards se tournent du côté de Varennes. Quelle merveille ont donc opérée les eaux de Varennes pour mériter cet engouement subit? aucune que nous sachions.

L'engagement pris par une Commission Médicale d'en examiner les propriétés, quelques noms honorables jetés en avant, beaucoup d'articles publiés par la presse, voilà ce qui a fait la fortune de ces eaux. Nous ne tarderons probablement pas à lire dans quelque annonce qu'elles guérissent tous les maux, absolument comme les pilules de Radway et les amers de Bristol.

Notre but, dans cet article, n'est pas de discuter leur valeur; nous voulons simplement venir en aide à ceux qui se proposent de les étudier, par l'analyse d'un travail remarquable sur le mode d'action des eaux minérales. Ce travail, publié il y a quatre ou cinq ans, a pour auteur M. Scoutetten.

* *
#

Les eaux minérales sont utiles, elles soulagent souvent; voilà ce que l'expérience enseigne. Quant à savoir l'explication de ce fait, il n'en existe point qui résiste au contrôle d'une discussion sérieuse.

On a longtemps admis que la composition chimique des eaux minérales pouvait expliquer leurs effets thérapeutiques, c'est même encore l'idée généralement adoptée; mais lorsqu'on tient compte de la variété infinie des éléments minéralisateurs, éléments qui ne sont que la représentation moléculaire des terrains lavés par les eaux souterraines; lorsqu'on constate la différence de température des liquides, différence qui constitue une échelle de 10 à 100 degrés centigrades; lorsqu'on remarque surtout que la quantité des substances minérales varie depuis 3 à 4 grains jusqu'à 90, 150 et même 300 grains par bouteille, il est permis de douter que des causes si diverses puissent expliquer l'action des eaux minérales sur l'organisation humaine et produire, quelle que soit leur composition chimique, des effets presque identiques, et enfin parviennent, ainsi que l'affirment les innombrables écrits sur cette matière, à guérir les maladies les plus variées.

Si, à ces objections, on ajoute encore que l'absorption par la peau, lorsque le corps est dans le bain, est nulle ou presque nulle, ainsi que le démontrent de nombreuses expériences, que, dans tous les cas, les molé-

eules minérales ne sont pas introduites dans nos tissus, ni dans nos liquides en circulation, on arrive à conclure que la théorie adoptée ne rend pas compte des effets produits.

Il y a donc quelque chose, en dehors de la minéralisation, qui agit sur l'organisme et produit les effets, souvent heureux, déterminés par l'emploi des eaux minérales ? oui, cette cause existe et nous allons la signaler : c'est elle qui donne aux eaux minérales le pouvoir, qu'elles possèdent toutes, d'agir sur les constitutions affaiblies, de les ranimer et de les guérir des maladies contre lesquelles les remèdes ordinaires sont impuissants.

* #
*

Après avoir constaté, ainsi que tous les médecins, que les eaux minérales, sans exception, sont excitantes, que c'est le premier effet qu'elles produisent, qu'il est souvent porté assez loin pour produire la fièvre, M. Scoutetten s'est demandé si l'électricité ne jouerait pas un rôle dans la production des effets observés durant l'administration de ces eaux. Cette pensée avait déjà été émise plusieurs fois, mais le mot *électricité* est bien vague : de quelle électricité voulait-on parler ? De l'électricité libre ? mais la théorie déclare le fait impossible. En effet, comment l'eau qui est sans cesse en contact avec des corps bons conducteurs pourrait-elle conserver cette électricité ? Malgré cette persuasion M. Scoutetten a fait de nombreuses expériences avec un électroscope à feuilles d'or ; il a placé l'appareil au-dessus de l'eau sortant de la source, dans l'eau même, jamais la moindre trace d'électricité libre ne s'est révélée ; il est donc constaté que les eaux minérales ne contiennent pas d'électricité libre ou à l'état *statique*.

En est-il de même de l'électricité *dynamique* ? Les expériences précédentes ne le prouvent pas et M. Scoutetten dut se livrer à de nouvelles recherches. C'est ainsi qu'il fut amené à reconnaître les faits suivants, dont l'importance n'échappera à personne :

1o. Toutes les fois que l'eau aérée est en contact avec la terre, il se manifeste un courant électrique, positif pour l'eau et négatif pour la terre.

2o. Les eaux minérales sont parcourues par des courants beaucoup plus intenses ; et au lieu d'être *positifs*, comme pour l'eau des rivières, ces courants sont constamment *négatifs*.

3o. L'eau de mer se comporte comme celle des fleuves, c'est-à-dire qu'elle est positive au contact des terres.

4o. Au lieu de faire réagir l'eau minérale sur la terre, on peut la mettre en contact, à l'aide d'un vase poreux, avec une eau d'une autre nature ; lorsque les choses sont ainsi disposées, les eaux en contact constituent une véritable pile, et si, à l'aide d'électrodes en platine, on recueille le courant, on voit que l'eau minérale est négative et l'eau aérée positive. Ce

fait permet de distinguer de suite, lorsque deux eaux sont en contact, quelle est celle qui contient le plus d'oxygène ; or, les véritables eaux minérales, prises à la source, ne contiennent pas ou presque pas d'oxygène ; aussi mises en contact avec une eau de rivière sont-elles négatives, la règle est absolue.

50. Il fallait encore examiner les effets électriques produits au contact des eaux avec le corps de l'homme. Les expériences de M. Scoutetten ont été fort multipliées, et il a constaté que toutes les eaux déterminent un courant qui part constamment du liquide pour traverser le corps de l'homme ; ainsi toutes les eaux, minérales ou non, sont négatives par rapport au corps qui y est plongé, mais l'intensité du courant varie considérablement selon la nature de l'eau : celle des rivières donne un courant faible ; les eaux minérales, au contraire, agissent avec une grande énergie. Les plus énergiques sont les eaux sulfureuses.

M. Scoutetten ne s'attribue pas la découverte de toutes les lois que nous venons de rappeler. La première est due à M. Becquerel père, qui s'exprime ainsi dans un savant mémoire présenté à l'Académie des Sciences de Paris : " On peut poser en principe qu'au contact de la terre et d'une nappe ou d'un cours d'eau, il y a production d'électricité."

C'est au courant électrique qui traverse les eaux minérales que notre auteur, ainsi que nous l'avons déjà dit, attribue l'activité exceptionnelle de ces eaux, et voici l'explication qu'il en donne :

L'eau minérale, dans le sein de la terre, constamment soumise aux courants électro-magnétiques qui la parcourent sans cesse et aux effets électriques déterminés par les actions chimiques, finit par éprouver une modification *allotropique*. Cet état allotropique, pendant lequel certains corps acquièrent des propriétés nouvelles sous l'influence de l'électricité ou de la chaleur, sans modification dans leur composition chimique, est parfaitement connu ; on en trouve des exemples frappants dans l'acier qui devient aimant, l'oxygène qui passe à l'état d'ozone, etc. ; il faudra ranger aussi les eaux minérales dans cette catégorie.

Les idées de M. Scoutetten, comme toutes les idées nouvelles, ont rencontré quelques contradicteurs et beaucoup d'incrédules. Il fallait porter la vérité jusqu'à l'évidence par des épreuves répétées et tentées dans des circonstances de temps et de lieu les plus diverses. C'est ce qui a porté ce docteur à entreprendre de nombreux voyages et à reprendre ses expériences. Ces nouveaux travaux n'ont fait que confirmer les résultats obtenus d'abord. Il serait impossible de les mentionner tous, mais nous ne pouvons passer sous silence ceux qu'il a exécutés aux eaux du Mont-Dore et de Vichy, sous les yeux d'une commission distinguée.

Les membres de cette commission étaient : MM. Vernière, médecin inspecteur, *président* ; Boudant, Richelot, Mascarel, Payot, Brochin, rédacteur en chef de la *Gazette des Hôpitaux de Paris*, faisant fonction

de secrétaire ; enfin, M. Herpin, auteur de plusieurs ouvrages sur les eaux minérales.

Un programme avait d'abord été discuté et rédigé dans un but essentiellement pratique ; les expériences ont duré trois jours, elles ont démontré :

1o. Que l'eau ordinaire, *lorsqu'on l'isole de la terre en la plaçant dans un vase de verre ou de porcelaine*, ne donne aucun signe d'électricité dynamique, tandis que l'eau minérale, dans les mêmes conditions, accuse l'existence d'un courant.

2o. La même eau minérale examinée à des époques plus ou moins éloignées du puisement à la source et à des degrés différents de température ne présente pas le même état électrique. L'élévation de température augmente sensiblement la force du courant, tandis que celui-ci faiblit à mesure qu'on s'éloigne de l'époque de l'émergence, phénomène qui s'explique naturellement par la diminution, puis par la cessation des actions chimiques.

On pourrait croire, d'après ce qui précède, que M. Scoutetten ne tient aucun compte de la composition chimique des eaux minérales ; telle n'est pourtant pas sa pensée. Il distingue trois actions produites par ces eaux : une action excitante générale, une action médicamenteuse, une action topique provoquant des éruptions cutanées. La première et la troisième seraient dues à l'électricité, la seconde aux éléments minéralisateurs.

“ Cette analyse des phénomènes propres aux eaux minérales, dit-il, rend facile désormais l'explication de tous les faits : la vie des eaux et toutes les merveilles qu'on lui attribue sont le résultat de l'électricité dégagée au contact du liquide avec le corps de l'homme ; les actions médicamenteuses sont dues à la nature des corps tenus en dissolution ; enfin, les éruptions de la peau ne sont qu'un effet du contact de cette dernière avec un liquide excitant.”

* * *

Appliquons maintenant aux eaux de Varennes les vues nouvelles qui viennent d'être exposées.

Ces eaux pourront être utilisées pour les bains, prises en boisson sur place, ou bien expédiées en divers lieux.

Dans les bains on n'utilise que les propriétés excitantes qui ont pour cause l'électricité.

Le premier devoir de la commission d'examen sera donc de déterminer la force électrique des eaux de Varennes, de mesurer l'intensité des courants auxquels elles donnent naissance. Il ne suffirait pas d'étudier les eaux au moment de l'émergence, car l'expérience démontre que l'électricité décroît au contact de l'air et finit même par disparaître ; or il

importe beaucoup de connaître les lois de cet affaiblissement, afin de pouvoir proportionner la force excitante des bains au tempérament plus ou moins débile, plus ou moins nerveux des malades.

Cette étude, évidemment, ne peut se faire que sur les lieux et par des hommes spéciaux. Elle exigera l'emploi d'instruments bien sensibles. M. Scoutetten a fait usage, pour ses recherches, d'un galvanomètre de Nobili dont le fil faisait 10000 tours. On trouvera dans les ouvrages de M. Becquerel et dans les leçons de Lyndall, sur la chaleur, des renseignements précieux sur l'emploi du galvanomètre et sur la manière de conduire les expériences.

Dans le cas où les eaux de Varennes seront bues sur place on utilisera à la fois l'action excitante de l'électricité et l'action médicamenteuse des substances tenues en dissolution.

La commission devrait rechercher l'influence que peuvent exercer les divers liquides qu'on a coutume de mêler aux eaux minérales pour en rendre l'usage plus agréable. Il a été constaté que le lait et les sirops diminuent sensiblement leur activité.

Quant aux eaux qui devront être expédiées au loin, la commission devrait s'occuper des mesures à prendre pour prévenir le dégagement des gaz qu'elles renferment et la précipitation de quelques-uns des sels qu'elles tiennent en dissolution, comme aussi pour éviter les fraudes si faciles et d'ordinaire si nombreuses dans ce genre de commerce.

L'étude des effets sur l'organisme humain, des minéraux contenus dans les eaux de Varennes peut être faite à domicile ; c'est une tâche vraiment difficile et compliquée. Elle exige une étude exacte des propriétés médicinales de chacun des sels qui sont nombreux et dont quelques-uns sont encore fort peu connus, tels que les sulfates de baryte et de strontiane ; elle exige encore la connaissance des réactions chimiques que ces sels peuvent exercer les uns sur les autres quand ils se trouvent réunis dans une même dissolution, ou quand ils viennent en contact avec les diverses substances animales. L'expérience ici sera de beaucoup le meilleur guide.

En examinant la composition des eaux de Varennes, d'après l'analyse du docteur Hunt, une chose nous a frappé : c'est l'extrême abondance du chlorure de sodium ou sel ordinaire ; il s'élève à 9 millièmes : c'est plus de 130 grains par bouteille. Ce sel ne sera-t-il pas un obstacle à l'emploi comme boisson, des eaux en question, au moins dans un très-grand nombre de cas ? On pourra se guider ici sur les effets obtenus au moyen des eaux de Calédonia, Plantagenet, etc., qui contiennent une plus forte proportion encore de ce sel.

DIALOGUE DES MORTS

ENTRE

LE MARQUIS DE MONTCALM ET LE GÉNÉRAL WOLFE.

(*Suite.*)

MONTCALM.

Deux hommes peuvent garder un passage difficile ; et si ce passage est négligé, comme à Louisbourg, c'est la faute du Commandant sur qui tombe la responsabilité.

Mais quand il a placé à un poste un nombre de soldats proportionné au besoin, peut-il être blâmé si les officiers ne font pas leur devoir ? Y a-t-il alors une loi divine ou humaine, qui fasse tomber sur lui la faute d'un autre ? N'est-ce pas un fait purement personnel ? Souvent le salut d'une armée entière a dépendu de la vigilance d'un officier subalterne. Ainsi vous le voyez, c'est à nos déserteurs que vous devez d'avoir fait une dernière tentative,—de n'avoir pas embarqué votre armée,—de n'avoir pas levé l'ancre pour l'Angleterre,—de n'avoir pas renoncé à votre entreprise, et enfin—d'avoir ajouté le Canada aux possessions britanniques.

Un officier vigilant aurait peut-être empêché cette désertion, et aurait prévenu immédiatement la première cause de tant d'événements extraordinaires.

Votre principe est bon, appliqué avec la prudence et la sagesse que vous avez montrées ; mais si l'ennemi est informé de votre dessein, ce qui peut arriver par un déserteur, instruit de vos grands préparatifs comme vous l'étiez de la négligence de nos postes, il a une excellente occasion d'écraser votre armée, en employant ruse contre ruse. C'eût été précisément votre situation au Saut du Montmorency sans cette pluie torrentielle et soudaine, qui dans ce moment critique vous sauva d'une destruction inévitable.

Au moins, Monsieur, avouez l'injustice des hommes, qui me reprochent d'avoir été la cause de vos succès. Ils m'accusent d'avoir sacrifié par jalousie et par mauvaise humeur, l'honneur de mon Roi et de ma patrie, moi qui aurais versé volontiers tout mon sang jusqu'à la dernière goutte, pour leurs intérêts, et ceux qui me traitent avec le plus de charité et de bienveillance, me font passer pour un officier irréfléchi et ignorant ! Tous ces mensonges et ces calomnies injurieuses, scandaleuses et cruelles, furent répétés partout par une troupe d'hommes, que leur soif immodérée des

richesses aurait poussés à sacrifier leur Dieu à leurs intérêts, comme ils avaient sacrifié leur Roi et leur patrie.

Ces vils mercenaires savaient que je les détestais, autant que j'ai constamment aimé les âmes honnêtes que leurs nobles sentiments m'ont rendus chers. Ma mort a été un heureux événement pour ceux-là. Si j'avais survécu et que je fusse retourné en Europe, je n'aurais pas eu la moindre difficulté à justifier toute ma conduite, et à écraser ces malheureux comme un ver. L'ambition et l'avarice les avaient conduits en Canada. Ils laissèrent en France l'honnêteté et l'honneur, et ils n'eurent pas de peine à oublier ce que c'est que justice et patriotisme.

Je les aurais bientôt confondus ! La vérité protège l'innocence opprimée et tôt ou tard, dissipe les nuages qui trop souvent la voilent. Je vais vous faire un récit fidèle et exact de ma conduite dans l'affaire du 13 septembre, en n'écoutant qu'une scrupuleuse vérité qui a toujours été la règle de mes actions, et que j'ai toujours religieusement respectée. J'espère vous prouver que si la fin de la campagne vous a couvert de gloire, la fortune en a été la première cause par le concours d'heureuses circonstances. Le défaut d'une seule aurait suffi pour vous faire échouer.

Quelques jours après l'action du 31 juillet, sur un faux rapport de la marche d'un corps anglais pour attaquer le Canada par le lac Champlain, M. de Vaudreuil détacha M. de Lévis pour aller commander à Montréal.

C'était une histoire inventée tout entière par mes ennemis pour me priver du secours d'un homme en qui j'avais la plus grande confiance à cause de ses talents et de sa capacité,—quoique je ne puisse pas dire qu'il ait rendu justice à mes sentiments à son égard. J'allai à son quartier quelques heures avant son départ qu'on tint secret pour l'armée, et comme j'étais peu informé de ses plans de défense pour la gauche de notre camp au Saut du Montmorency, je lui demandai comme une faveur de me laisser son aide-de-camp M. Johnstone, qui connaissait parfaitement cette partie du pays.

Vos bateaux qui se montrèrent vis-à-vis le ravin de Beauport dans la nuit du 10 au 11 septembre, nous donnèrent l'alarme, et je restai avec M. de Vaudreuil jusqu'à une heure du matin, que je le quittai pour retourner à mon logement dans la compagnie de M. Montreuil, major-général de l'armée, et de M. Johnstone. En congédiant M. Montreuil, après lui avoir donné mes ordres, je communiquai immédiatement à M. Johnstone toutes les mesures que j'avais concertées avec M. de Vaudreuil, en cas que vous fissiez une descente au point du jour. Il me répondit que toute votre armée avait été réunie à la Pointe-Lévis, et qu'une partie d'elle ayant monté plus haut que Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, il paraissait très-probable que vous aviez le dessein de tenter une descente. Il ajouta qu'il croyait qu'un détachement serait très-bien placé sur les hauteurs d'Abraham, comme dans un lieu central pour se porter en un

moment partout où vous aborderiez. Je fus pleinement de son avis. J'appelai Montreuil, qui n'était pas encore éloigné, et je lui ordonnai de détacher le régiment de Guyenne, campé près de l'ouvrage à cornes sur la rivière Saint-Charles, et de l'envoyer passer la nuit sur les hauteurs d'Abraham.

Le lendemain 11 septembre, j'écrivis à Montreuil pour renouveler l'injonction de faire camper le régiment de Guyenne sur les hauteurs d'Abraham, et de l'y laisser jusqu'à nouvel ordre.

En conséquence de mes ordres répétés, j'avais toute raison de croire que ce régiment était au poste assigné, de sorte que la déclaration des déserteurs, qui ignoraient ceci, vous aurait jeté dans un terrible piège, plus fatal encore que celui du 31 juillet.

Pourquoi ce régiment continua-t-il à rester au camp le 12, au mépris de mes ordres formels d'aller s'établir sur les hauteurs ? Je l'ignore ; je ne puis attribuer la désobéissance de Montreuil à ma volonté, qu'à la faiblesse de son jugement, et à ce qu'il ne m'aura pas compris. Il est néanmoins évident que si vous eussiez trouvé le régiment de Guyenne sur la crête de la colline, comme il serait arrivé si j'avais été obéi, vous auriez été honteusement repoussé avec une perte plus grande que celle du 31 juillet au Saut ; car la hauteur que vous aviez à gravir le 13 septembre, était beaucoup plus abrupte que celle de Beauport, où vous avez pu battre en retraite à la faveur d'un orage providentiel.

Après cette tentative ruineuse et inutile, vous vous seriez sans doute embarqué immédiatement avec votre armée pour retourner en Angleterre, sans faire aucun autre essai. Cette campagne aurait coûté des sommes immenses à votre pays, et pour cette raison, la Colonie du Canada aurait été délivrée pour toujours d'une aussi formidable armée.

Aussitôt que vos troupes furent réunies dans un même camp à la Pointe-Lévis après avoir été si longtemps divisées, vous envoyâtes quelques soldats remonter le Saint-Laurent. Je détachai en même temps M. de Bougainville avec 1,500 hommes choisis, composés de tous mes grenadiers, des volontaires des régiments, des meilleurs soldats canadiens et sauvages, et je lui donnai en outre quelques petites pièces de canon. Il avait l'ordre de suivre exactement tous vos mouvements, de remonter le fleuve ou de le descendre en même temps que vous ; en un mot de rester en observation, séparé seulement de vous par le fleuve, sans jamais vous perdre de vue, et de se tenir toujours prêt à s'opposer à votre passage sur l'autre rive, et à tomber sur vous avec la rapidité de l'aigle, au moment où vous voudriez essayer un débarquement de notre côté. Le 12 septembre, il m'envoya dire que toute votre armée était rentrée à votre camp de la Pointe-Lévis ; mais il resta inactif avec tout son détachement au Cap-Rouge, trois lieues plus loin que Québec. Pourquoi ne vous suivit-il pas jusqu'aux hauteurs d'Abraham, comme il en avait l'ordre ? Pourquoi ne

me renvoya-t-il pas mes grenadiers et les volontaires, qui sont l'âme de leurs régiments ? Pourquoi, après m'avoir informé ainsi que les postes de Douglas et de Remini qu'il enverrait cette nuit même des bateaux chargés de provisions, n'a-t-il pas averti de son changement de résolution, pour qu'ils ne les attendissent plus ? Je ne puis pas comprendre les raisons de sa conduite. Elle est inexplicable pour moi.

Entre 7 et 8 heures du matin, il fut informé par les fuyards des trois postes, que votre armée avait débarqué, et qu'elle s'était rangée en bataille sur les hauteurs d'Abraham. A cette nouvelle, il quitte Cap-Rouge avec son détachement, sans doute avec l'intention de venir me rejoindre ; mais au lieu de prendre la route de Lorette ou celle de l'Hôpital-Général le long de la rivière Saint-Charles, qui conduisaient toutes deux à notre camp, il suivit les hauteurs d'Abraham, où évidemment, d'après les renseignements qu'il avait reçus, il allait rencontrer votre armée pour lui barrer le chemin : cependant son dessein ne pouvait pas être de vous livrer bataille avec 1,500 hommes.

Il trouva sur la route une maison où 3 à 400 hommes de vos troupes s'étaient retranchés, et il eut l'idée de les faire prisonniers. M. Le Noir, capitaine dans le régiment de la Sarre, homme plus brave que prudent et habile dans l'art militaire, attaqua cette maison avec une intrépidité et une hardiesse incroyable ; mais il perdit plus de la moitié de sa compagnie de volontaires, et il reçut lui-même deux balles, l'une dans la poitrine, l'autre dans la main. De Bougainville s'obstinant à s'emparer de cette maison, attendit l'arrivée de ses canons pour la forcer ; quand les canons arrivèrent on s'aperçut que les boulets avaient été malheureusement oubliés au Cap-Rouge. Force lui fut donc de laisser cette maison, et il retourna à son poste sans un moment de réflexion. Qu'il aurait été bien plus important de se diriger vers l'Hôpital Général, pour se rallier à mon armée ! Ainsi les moments les plus précieux se perdaient inutilement, et à rien faire. De Bougainville avait un grand fond d'esprit, du bon sens, et beaucoup de bonnes qualités. Un puissant personnage de la Cour était son protecteur, mais à une très-grande bravoure se joignait beaucoup d'ignorance de l'art militaire, qu'il n'avait jamais étudié.

Au milieu de la nuit du 12 au 13 septembre, où vous fîtes votre descente, M. Poulariés, commandant du Royal-Roussillon, qui campait en arrière de mon logement à Beauport, vint me trouver pour m'avertir qu'il voyait des bateaux vis-à-vis son régiment.

A cette nouvelle, je donnai ordre immédiatement à toute mon armée de garnir la tranchée, et j'envoyai M. Marcel, qui me servait de Secrétaire et d'Aide-de-camp, passer la nuit auprès de M. Vaudreuil avec une de mes *ordonnances*. Il devait, en cas qu'il arrivât quelque chose d'extraordinaire à ce quartier, m'en informer immédiatement par ce soldat. Je sortis, et je me promenai avec Poulariés et Johnstone entre sa maison

et le ravin de Beauport, jusqu'à une heure du matin. Je renvoyai alors Poulariés à son régiment, et je restai avec Johnstone. Toute la nuit mon esprit fut dans une cruelle agitation, provenant, je crois, de l'inquiétude que me causaient les bateaux de provisions que Bougainville m'avait annoncés, et qui devaient descendre la rivière cette nuit-là. Je répétais souvent à Johnstone, " que je tremblais qu'ils ne fussent pris, et que cette perte nous ruinerait sans ressource, car nous n'avions de provisions que pour peu de jours."

Je vois maintenant que les perplexités extraordinaires de cette nuit, étaient un présage du sort cruel qui m'attendait quelques heures plus tard.

A la pointe du jour, j'entendis quelques coups de canons, tirés de notre batterie de Samos près de Sillery.* Je ne doutais plus que vous n'eussiez pris nos bateaux. Hélas ! je n'aurais jamais imaginé que nos provisions étaient en sûreté avec Bougainville au Cap-Rouge, et que vous étiez sur les hauteurs d'Abraham depuis le milieu de la nuit, sans que j'eusse été informé d'un événement de si haute importance et connu déjà de toute la droite de notre camp.

Le jour parut. Comme j'étais sans nouvelle de Marcel, resté avec mon *ordonnance* auprès de M. de Vaudreuil, et que je ne voyais aucun mouvement dans votre camp à la Pointe-Lévis, je commençais à me tranquilliser dans la pensée que s'il était arrivé quelque chose d'extraordinaire, j'en aurais été instruit.

J'envoyai alors Johnstone pour faire rentrer l'armée sous les tentes, après avoir passé la nuit dans la tranchée. Je pris quelques tasses de thé avec lui, et je me retirai dans mon quartier, en le priant de faire seller les chevaux par les domestiques. Je voulais aller trouver M. de Vaudreuil, pour savoir la cause du feu de notre batterie de Samos, puisque personne n'était venu de la droite de notre camp depuis le départ de Marcel, au milieu de la nuit.

Je partis avec Johnstone entre 6 et 7 heures du matin. Ciel ! quelle fut ma surprise, quand arrivé vis-à-vis le logement de M. de Vaudreuil, la première nouvelle que j'eus de ce qui s'était passé pendant la nuit, fut de voir votre armée sur les hauteurs d'Abraham, déjà aux prises avec les Canadiens dispersés dans les broussailles. Je rencontrai en même temps M. de Vaudreuil, qui sortait, et lui ayant parlé un instant, je me tournai vers Johnstone et lui dis :

(*) L'Anse-de-Sillery était près de celle de Wolfe. Son nom est le seul souvenir qui reste en ces lieux de l'illustre commandeur Noël Brulart de Sillery. Il avait fondé là à ses frais, en 1637, une mission algonquaine, pendant longtemps très-florissante. Le commerce et l'industrie ont aujourd'hui tellement envahi ce rivage qu'ils ont fait disparaître jusqu'aux moindres traces d'un passé illustré par de grandes vertus et un héroïque dévouement.

“ L'affaire est sérieuse ; retournez au plus vite à Beauport ; ordonnez à Poulariés de rester dans le ravin avec 200 hommes, et de m'envoyer en toute hâte le reste de la gauche sur les hauteurs d'Abraham.”

Après avoir signifié mes ordres à Poulariés, Johnstone le quitta un instant pour donner quelques instructions à mes domestiques dans mon quartier. En revenant me rejoindre, il trouva Poulariés réuni dans le ravin avec Sénézergues, brigadier-général et lieutenant-colonel du régiment de la Sarre, et de Lotbinière, capitaine des troupes de la Colonie et aide-de-camp de M. de Vaudreuil.

Poulariés arrêta Johnstone, et lui demanda de leur répéter mes ordres ; ce qu'il fit. En même temps celui-ci conseilla à Poulariés comme ami, de ne pas les suivre et de venir lui-même sur les hauteurs d'Abraham avec tous les hommes de la gauche, puisqu'il était clair et évident que l'armée anglaise, déjà débarquée près de Québec, ne penserait jamais à faire une seconde descente à Beauport, et qu'il était certain qu'avant peu d'heures, il y aurait sur les hauteurs un combat qui fixerait le sort de la Colonie.

Poulariés montra alors à Johnstone un ordre écrit, signé par Montreuil, que Lotbinière lui avait rapporté de la part de M. de Vaudreuil, par lequel il était défendu à tout homme de la gauche de quitter le camp.

Johnstone leur déclara sur son honneur qu'il leur avait exprimé mot à mot, mes ordres et mes intentions. Il engagea Poulariés de la manière la plus pressante à n'avoir pas égard à l'ordre signé par Montreuil, et lui dit que le secours de 2,000 hommes, * dont se composait la gauche du camp, était de la plus grande importance pour la bataille.

M. de Sénézergues, officier plein d'énergie et d'honneur, qui fut tué quelques heures après, dit à Johnstone “ de prendre sur lui de faire marcher immédiatement toute la gauche en avant.”

Johnstone répondit que “ étant simple porteur de mes ordres, il ne pouvait rien prendre sur lui ; mais que s'il était à la place de M. Sénézergues, brigadier-général, et, en l'absence de M. de Lévis, le premier après moi pour commander l'armée, il n'hésiterait pas un moment à mettre la gauche en marche, sans aucun égard à quelque ordre que ce fût, qui pourrait être nuisible et fatal au service du Roi dans cette critique conjoncture.”

Johnstone les laissa indécis et incertains sur le parti à prendre, piqua des deux, et me rejoignit immédiatement sur les hauteurs.

Parmi la foule de détails relatifs du 13 septembre et qui me sont inconnus, j'ignore qui avait fait prendre à nos soldats cette position si mauvaise et si absurde, qui nous mettait entre votre armée et la ville de Québec, dépourvue de toute ressource, tandis que nos meilleures troupes étaient avec Bougainville. Certainement c'est l'œuvre d'un ignorant, d'un imbécile ou d'un insensé.

(*) Tous les rapports officiels ne portent qu'à 1,500 hommes en tout, le détachement retenu par M. de Vaudreuil pour la défense du camp. (Note du Traducteur.)

Je n'y ai été pour rien. Les éclaireurs et une partie des troupes étaient en marche vers les hauteurs, avant mon arrivée à la Canardière, * et avant même que j'eusse connu votre débarquement.

Toute la droite de notre armée se dirigeait vers le même point, quand j'arrivai à son campement.

La seule mesure à prendre dans cette circonstance, et elle aurait sauté aux yeux de tout homme d'un peu de bon sens, qui aurait eu la moindre teinture de l'art militaire, c'était de quitter le camp avec ordre et tranquillement, sans trouble ni confusion, et de se porter sur Lorette ; † de là traverser à Sainte-Foye, située à deux lieues de Québec et à une lieue du Cap Rouge, et après s'être rallié le détachement de Bougainville, de s'avancer alors et de vous attaquer le plus tôt possible. De cette manière vous vous seriez trouvé entre deux feux, la ville faisant une sortie, au moment où je m'approchais de l'autre côté.

Je ne fus pas plus tôt sur les hauteurs, que je reconnus votre mauvaise et périlleuse position, adossés que nous étions aux remparts de la ville, et n'ayant de provision que pour 24 heures. Il nous était moralement impossible de nous retirer. L'armée était déjà en ordre de bataille à la distance d'une portée de fusil de votre front. Si j'avais voulu essayer de descendre les hauteurs pour repasser la rivière Saint-Charles, et regagner mon camp j'aurais exposé ma gauche à vos coups, et mon arrière-garde aurait été taillé en pièces, sans qu'il m'eût été possible de la soutenir et de la défendre. Si j'étais entré en ville, vous l'auriez investie aussitôt, en faisant descendre votre gauche jusqu'à la rivière Saint-Charles, par un mouvement facile et de quelques instants, et nous aurions été alors sans secours. Je vis qu'il ne me restait pour toute ressource, que d'attaquer votre armée ; j'avais sur vous l'avantage d'un terrain élevé et favorable à l'artillerie. J'espérais par là vous nuire beaucoup, et vous obliger à vous retirer, car certainement vous n'auriez jamais été assez téméraire pour nous attaquer sous le canon de la ville. J'aurais au moins fait ma retraite à la faveur de la nuit et je serais sorti de ce mauvais pas, où m'avait jeté l'ignorance d'autrui.

Par plusieurs courriers, j'envoyai ordre à M. Ramezay, (‡) lieutenant de

(*) La *Canardière* est la maison de campagne du séminaire de Québec à l'entrée de la rivière Saint-Charles, sur la rive gauche. (*Note du Traducteur.*)

(†) Ce village, à deux lieues et demie de Québec, fut fondé en 1673, pour la mission huronne, établie d'abord à Notre-Dame-de-Foy. Le nom de *Lorette* lui vient de la chapelle que le P. Chaumonot, son missionnaire, y fit bâtir en 1673, parfaitement semblable pour la forme, les matériaux et l'ameublement à la célèbre *Sancta Casa* d'Italie.

(‡) Ce nom n'a pas toujours été écrit correctement par les historiens. Nous le donnons d'après un autographe du Dépôt des fortifications des Colonies.

A cette occasion, nous réunissons ici, d'après des autographes, la véritable orthographe

Roi (Lieutenant-gouverneur) de cette place, de m'envoyer en toute diligence, les 25 pièces de campagne qui étaient à la batterie du Palais, (*) près notre armée. Au moment même que Johnstone arrivait sur les hauteurs, pour m'annoncer la défense faite à la gauche de notre camp, de se joindre à moi, un sergent, la quatrième personne que j'avais dépêchée à M. Ramezay, revenait de la ville avec sa réponse catégorique " qu'il m'avait déjà envoyé trois pièces de canon et qu'il ne pouvait pas m'en envoyer davantage, puisqu'il avait sa ville à défendre."

Quelles pouvaient être les raisons de Ramezay pour tenir une aussi indigne conduite, ou qui a pu lui inspirer une désobéissance aussi audacieuse ? Je n'en sais rien.

1° Sa ville, comme il l'appelait, était défendue par notre armée, qui la couvrait, puisqu'elle était en bataille devant elle à environ trois quarts de lieue, (†) et son salut dépendait entièrement du résultat de la bataille.

2° Il y avait à Québec environ 200 pièces de canon, dont un grand nombre étaient de 24 et de 36.

3° De petites pièces de campagne de deux ou trois livres, comme celles de la batterie du Palais, pouvaient-elles être de quelque secours pour la défense de la ville ?

4° Un Commandant de Québec, en tant que lieutenant de Roi ou sous-gouverneur et non gouverneur, tel qu'était M. Ramezay, ou bien M. de Vaudreuil lui-même, gouverneur-général du Canada, s'il eût été à ce moment dans la ville, aurait-il eu le droit de me refuser toute l'assistance que je pouvais réclamer de Québec, en vertu de ma commission de Commandant en chef des troupes du Canada, quand mon armée était aux portes de la ville, et que la vôtre était en présence, prête à livrer combat ? Mille autres questions pourraient se faire, mais c'est inutile.

J'assemblai immédiatement un Conseil de guerre, composé de tous les officiers commandant les différents régiments, pour avoir leur avis sur ce qu'il y avait à faire dans cette situation critique. Quelques-uns prétendaient que vous étiez occupé à vous retrancher ; d'autres que vous paraissiez avoir le projet de descendre dans la plaine, pour vous emparer du

de quelques noms dont il est question dans cette histoire : *Montcalm, — Vaudreuil et Vaudreuil, — de Dieskau, — de Bougainville, — Bourlamaque, — le chev. de Lévis, — Dorcil, — Sénézergues, — chev. de Montreuil, — le chev. de Bernetz, — Malartic, — de Poulariés, — d'Hughes, — Daine, — le chev. de Druccour, — Pontleroy, — d'Aillebout Cerry, — Lusignan, — d'Aubrespy, — Joannes, — de Comblès.*

(Note du Traducteur.)

(*) Nom que portait la maison de l'Intendant, située au pied du rempart, à l'entrée du faubourg St. Roch.

(Note du Traducteur.)

(†) Le texte porte 200 toises. C'est évidemment une erreur de plume.

(Note du Traducteur.)

pont de bateaux sur la rivière Saint-Charles, et de l'ouvrage à cornes, à couper ainsi les communications avec la gauche de notre armée, restée à Beauport en conséquence de l'ordre signé par Montreuil.

En effet, un mouvement que fit alors votre armée vers le moulin à vent et la maison de Borgia, sur la crête de la colline, paraissait favoriser cette conjecture. Mais un instant après, les Canadiens ayant mis le feu à cette maison, vous en chassèrent, et vous reprîtes votre première position.

Un autre avança que plus nous retardions de vous attaquer, plus nous donnions à votre armée le temps de se grossir, car il se figurait que toutes vos troupes n'étaient pas encore débarquées.

En un mot, il n'y avait pas un officier du Conseil qui ne fût d'avis de vous attaquer immédiatement. Qui croira que ces officiers si ardents alors pour nous faire prendre l'agressive, le nièrent ensuite, à la honte de l'humanité, et devinrent les plus violents critiques de ma conduite, parce que je n'avais pas différé la bataille? Que pouvais-je faire dans cette situation désespérée? Un maréchal de Turenne aurait été bien embarrassé pour sortir de ce dilemme, où ils m'avaient engagé par leur méchanceté ou leur ignorance.

J'écoutai avec attention leurs opinions, sans ouvrir la bouche. Je leur dis à la fin: "Il me paraît, Messieurs, que vous êtes unanimes pour livrer bataille, et qu'il n'est plus maintenant question que de savoir comment nous chargerons l'ennemi." Montreuil avança qu'il serait mieux de l'attaquer par colonnes; je lui répondis que, étant si près de l'ennemi, nous serions défaits avant que nos colonnes eussent eu le temps de se former; et que, d'ailleurs, elles seraient très-faibles, parce que nous n'avions pas de grenadiers à mettre à leurs têtes. J'ajoutai que, puisque l'attaque était décidée, il fallait qu'elle se fît en front de bandière.(1)

Je renvoyai tous les officiers à leur poste, et j'ordonnai aux tambours de battre la charge.

Notre attaque ne fut ni ardente ni longue. Elle se fit en désordre, et nous fûmes repoussés immédiatement. Il ne pouvait pas en être autrement, à cause de l'absence de nos volontaires et de nos grenadiers, qui étaient au Cap-Rouge avec Bougainville, et celle des meilleurs de nos Canadiens, le régiment de Montréal resté avec Poulariés à Beauport, à une lieue et demie du champ de bataille. L'exemple des plus braves et des plus courageux soldats d'un régiment, c'est-à-dire des grenadiers et des volontaires, suffit pour exciter et entraîner les plus lâches. Incapables de frayer la route aux autres, ceux-ci suivront cependant ceux qui marcheront à leur tête.

La brave milice canadienne restée sur l'autre rive de la rivière Saint Charles, eut le cœur navré, et fut au désespoir de nous voir tailler en

(1) C'est-à-dire, sur une ligne développée.

(Note du Traducteur.)

pièces sur les hauteurs, sans pouvoir nous porter secours. En effet, après s'être échappée des mains de Poulariés à Beauport, pour venir à notre aide, elle fut arrêtée à l'ouvrage à cornes, et retenue par des ordres supérieurs.

Cependant nous avons perdu peu de monde.

Près de 200 Canadiens braves et déterminés rallièrent dans le vallon, près la Boulangerie, et retournèrent sur les hauteurs, comme des lions furieux. Ils se jetèrent immédiatement sur votre aile gauche avec une ardeur et un acharnement incroyables et arrêtèrent un moment vos soldats, dans la poursuite de notre armée.

Vos généraux remarquèrent ce mouvement, et se portèrent contre eux. Ces braves Canadiens soutinrent intrépidement le choc de vos troupes, et quand ils furent écrasés par le nombre, ils disputèrent pied à pied le terrain depuis le sommet jusqu'au bas des hauteurs, où vos soldats les suivirent jusque près de la Boulangerie, vis-à-vis l'ouvrage à cornes.

Ces infortunés héros, qui périrent presque tous, sauvèrent un grand nombre de nos soldats, en empêchant qu'ils ne fussent serrés de trop près. Si ce détachement de votre armée, qui poursuivit ces 200 Canadiens dans la plaine, eût poussé jusqu'à la rivière Saint-Charles, 3 ou 400 pas plus loin, il nous aurait coupé la retraite, et il aurait enfermé les trois quarts de l'armée dans Québec sans provisions. Le lendemain M. de Vaudreuil aurait été forcé de rendre la ville, et de capituler pour la Colonie.

Mais on ne peut pas blâmer cette manière d'agir toujours sage et prudente, d'avoir laissé, selon l'avis de Pyrrhus, un pont d'or à des ennemis en fuite.

Vous voyez, Monsieur, par ce véridique et fidèle récit de la bataille du 13 Septembre, et de ce qui l'a précédée, combien d'événements variés et imprévus la fortune a dû réunir en votre faveur, pour la réussite de votre expédition contre le Canada. L'absence d'un seul d'entre eux aurait suffi pour la faire échouer.

Il est évident que le Ciel voulait enlever à la France cette Colonie.

Permettez-moi de conclure, Monsieur, que je n'ai pas plus mérité le blâme, l'humiliation, le mépris et l'injustice avec lesquels ma patrie a flétrie ma mémoire, que vous vous n'aviez droit aux honneurs exagérés que vos concitoyens vous ont prodigués en Angleterre.

Le plus habile Général d'Europe, n'aurait pas pu, dans de pareilles circonstances, agir autrement que je n'ai fait.

De plus, j'étais sous M. de Vaudreuil, homme très-faible, et en même temps automate très-entêté. Je ne pouvais pas suivre librement mes idées comme si j'avais commandé en chef. Dans ma patrie, la loi ne distingue pas ; elle ne donne ni punition ni récompense.

WOLFE.

Quel triste sort m'aurait attendu en Angleterre, si, comme vous, j'avais échoué à la tête d'une armée en défendant une Colonie Britannique ! Je vous avouerai, Monsieur, que je ne puis pas justifier entièrement toutes mes opérations. J'ai eu les défauts de la jeunesse, la vivacité et l'entêtement. L'âge et l'expérience m'auraient corrigé.

Le maréchal de Turenne n'oublia jamais son échec à Marientha ; ce fut une leçon pour le reste de sa vie. Pour forcer la faible intelligence de l'homme à penser et à réfléchir, il faut les leçons de l'expérience et l'épreuve de l'adversité.

Le grand duc de Buckingham, dont les cendres reposent près des miennes, a fait graver sur sa tombe cette épitaphe qu'il composa pour lui-même :

L'erreur et l'ignorance sont l'apanage de l'homme.

Voilà la triste, mais vraie devise de l'humanité.

LA CLOCHE DES MORTS.

Il n'y a peut-être pas d'idée qui inspire à l'homme plus d'horreur que celle d'être enterré vivant.

Nous savons que nous devons tous mourir, que, riches ou pauvres, vieux ou jeunes, grands ou petits, il nous faudra un peu plus tôt ou un peu plus tard dire adieu à ce monde et partir pour la terre des esprits ; mais, quoique beaucoup d'entre nous soient capables, sans trop s'effrayer, de passer en revue toutes les agonies de la dissolution et de calculer toutes les chances de mort violente ou de souffrances prolongées qui nous attendent, je ne crois pas qu'il y ait personne qui ne tremble à la pensée de s'éveiller au fond d'un tombeau, de se dire que nos amis, convaincus de notre mort, nous ont adressé un éternel adieu, et que rien ne viendra nous arracher à notre désespoir !

Dans certaines parties de l'Allemagne, cette crainte d'être enterré vivant est si grande et si générale, qu'on a recours à un système de précaution, grâce auquel plus d'une personne a été rendue à la vie et à ses amis, après avoir été enterrée comme morte. Voici le plan que l'on adopte : on place le corps dans un appartement convenable, avec le visage découvert, et une corde attachée aux mains de telle façon que le moindre mouvement fera tinter une sonnette dans une pièce voisine où se tient toujours quelqu'un, jusqu'à ce qu'il y ait signe de vie, ou que la décomposition ne laisse plus aucun doute à avoir.

Cet usage a donné lieu à quelques scènes frappantes, et à de curieuses révélations. Nous nous proposons de raconter l'un des plus remarquables de ces incidents, tel que nous l'avons reçu, il n'y a pas bien longtemps, de la bouche de l'un de ceux qui en furent témoins.

“ J'avais deux charmants amis, que j'aimais beaucoup, et qui consentirent à partir avec moi pour l'Amérique, dit notre narrateur ; et telle était l'affection qui nous unissait que nous passions ensemble tous les instants que nos occupations nous laissaient libres.

“ Nous n'avions entre nous aucune ressemblance, sous aucun rapport, et c'est pour cette raison peut-être que nous sympathisions si bien les uns avec les autres. Nous n'étions d'accord à peu près sur aucun point, en fait de science, d'art, de littérature, de philosophie, et de religion, et nous étions perpétuellement en discussion. Une chose, toutefois, que nous admettions tous, c'était la possibilité d'être enterrés vivants, et l'indicible horreur que doit éprouver celui à qui arrive un pareil malheur. Nous étions tous en pleine santé, lorsque nous jurâmes solennellement que, si l'un de nous venait à mourir ou à passer pour mort, les autres veilleraient

à côté de lui jusqu'à ce qu'il n'y eût plus moyen de conserver le moindre doute sur son état.

“ Adolphe Oppert, qui était le plus jeune des trois, fut le premier à s'en aller. Nous le soignâmes durant sa maladie, et causâmes souvent avec lui de l'autre vie. Il croyait fermement à l'immortalité de l'âme ; il croyait que l'homme n'éprouve d'autre changement par la mort que d'être délivré de son enveloppe terrestre, d'errer à volonté à travers l'espace, de quitter la terre et d'y revenir, qu'il emportait ses affections, sa raison, son savoir et ses passions avec lui ; et qu'il est sous tous les rapports, le même qu'il était dans son corps mortel, à l'exception de ce qui appartient directement à la partie animale de son être.

“ Ainsi que je l'ai fait remarquer nous différions entre nous sur une multitude de points ; mais comme nous avions toutes raisons de croire à sa fin prochaine, nous évitâmes soigneusement une discussion qui aurait pu lui faire beaucoup de mal, et nous le laissâmes exprimer, sans contradiction, ses opinions religieuses ou autres.

“ Mais quoique je n'aie aucun doute que l'esprit ne quitte le corps au moment de la mort, continua-t-il à dire, et qu'il a le pouvoir de visiter les planètes et de revenir vers ses amis sur la terre, prendre connaissance des affaires temporelles, cependant je ne suis pas exempt de l'erreur que cause l'idée d'être enterré vivant, et je vous rappelle le serment que nous nous sommes fait les uns les autres.”

“ Nous l'assurâmes que, quant à lui, il n'avait pas à craindre un pareil accident, attendu que nous veillerions auprès de lui ensemble ou alternativement jusqu'à ce qu'il fût entré en convalescence ou que son corps fût en dissolution.

“ J'ai le pressentiment, ajouta-t-il, que je ne me remettrai pas, et comme je n'ai pas de proches parents en ce monde, j'ai déjà fait mon testament, en partageant entre vous ce que je possède. Dans la grande malle qui est là dans le coin, vous trouverez le testament, tout mon argent, mes bijoux, et le reste, mais c'est mon désir qu'on ne touche à rien qu'après l'enterrement, et que mon corps reste dans cet appartement jusqu'au moment où on le prendra pour le porter au tombeau.

“ Il entra dans une foule d'autres détails que je m'abstiendrai de raconter, ceux-ci étant suffisants pour l'intelligence de ce qui va suivre.

“ Adolphe Oppert resta un mois au lit, et puis mourut comme quelqu'un qui s'endort, après avoir conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment. Ce fut une grande douleur pour Charles Hébert et moi de perdre ainsi notre ami, et j'avouerai sans honte que nous pleurâmes comme des enfants quand nous le vîmes rendre le dernier soupir.

“ Nous prîmes nos arrangements pour veiller le cadavre, selon notre promesse, mais c'était bien sans la moindre espérance de voir une étincelle de vie le ranimer.

“ C'était la seconde nuit après la mort d'Adolphe que Charles et moi nous étions assis dans la pièce voisine, causant de notre pauvre et cher ami. Nous avions attaché une petite corde aux doigts du cadavre, et elle correspondait avec une sonnette qui était près de nous, de sorte que le moindre mouvement devait nous avertir, sans que nous fussions obligés de rester auprès du corps, ce qui, pour diverses raisons, ne nous eût pas été agréable.

“ Si les idées d'Adolphe sur la vie future sont vraies, observa Charles, dans le cours de ses réflexions, il n'est pas impossible qu'il soit avec nous, dans cette chambre, à ce moment même.

—Oui, répliquai-je, si elles sont vraies, ce dont je doute. Quand un homme meurt, il est bien mort, du moins pour ce qui concerne ce monde.

—C'est ton avis, Jules, dit Charles, mais les opinions ne sont pas des faits.

—Il me semble qu'on peut les considérer comme basées sur des faits, puisque l'on ne peut raisonnablement les contredire. Si l'homme existe après sa mort comme esprit errant, donne-m'en une preuve, et demande-moi ensuite de croire.

—Et les revenants ? dit Charles, qui était à la fois sceptique et superstitieux.

Et en parlant ainsi, il regarda furtivement et timidement autour de la chambre, comme s'il s'attendait à voir quelque effroyable apparition.

—Bah ! m'écriai-je, tu sais mon opinion au sujet des revenants ; ils n'ont d'existence que dans le cerveau des faibles et des fous.

A ce moment nous entendîmes, ou crûmes entendre un bruit étrange dans l'appartement qui contenait le cadavre. Nous retînmes soudainement notre respiration et écoutâmes, en nous regardant l'un l'autre. La figure de Charles devint blanche comme un drap, et j'avoue que je me sentis moins à l'aise que je ne voulais le paraître. Durant près d'une minute tout resta parfaitement silencieux, et je me disposais à prendre la lumière et à aller dans la chambre du mort, quand tout-à-coup, le son d'une vieille horloge me fit tressaillir imperceptiblement. Je comptai douze coups, c'est-à-dire minuit, et avec la dernière vibration, je sentis un sentiment inexplicable de frayeur et de crainte s'emparer de moi.

—Qu'est-ce que c'était, demanda Charles, à voix basse ?

—Rien, répondis-je, en me levant, avec la résolution de secouer ce que j'o regardais comme une faiblesse. “ Sommes-nous des hommes ou des enfants, pour que le bruit produit par un rat puisse ainsi nous effrayer ?

—Silence ! écoute ! j'entends quelque chose encore ! murmura Charles, qui tremblait presque de peur.

—Eh bien, s'il y a quelque chose, il faut savoir ce que c'est, dis-je, en me levant et en prenant la lumière pour aller voir le cadavre. Veux-tu m'accompagner, ou dois-je aller seul ?

“ Charles se leva lentement et silencieusement, comme quelqu'un qui avait à remplir un terrible devoir, mais à peine était-il debout que la sonnette correspondant avec le mort sonna violemment.

“ Jamais mon système nerveux n'a reçu un choc pareil à celui que j'éprouvai. Il me parut un moment que j'étais paralysé. La lumière me tomba de la main et s'éteignit. Tout mon corps se couvrit d'une sueur froide.

“ Mais cela dura juste le temps qu'il faudrait pour compter dix. Pensant que mon ami était revenu à la vie et qu'il avait besoin d'un secours immédiat, je courus me procurer une autre lumière, et jetant en passant un regard sur Charles, qui était retombé sur sa chaise, pâle et anéanti, je me précipitais dans l'appartement du cadavre, m'attendant à trouver Adolphe vivant, sinon même assis ou debout.

“ A mon grand étonnement, je ne vis que le corps mort de mon ami, froid, rigide et immobile. Ses traits avaient un air si inflexible que je ne pouvais croire qu'il y eut une seule étincelle de vie dans le corps, et un examen attentif des lèvres et du cœur me prouva qu'il n'y en avait en réalité aucune. Et cependant, les mains avaient remué et étaient tirées d'un côté, mais on eût dit qu'elles avaient été dérangées plutôt par un mouvement de la corde que par une puissance interne.

“ Mais, dans ce cas, qu'est-ce qui avait agité la corde et sonné la cloche ? Voilà en quoi consistait le mystère.

“ La chambre n'était pas grande ; elle ne contenait que très-peu de meubles, et il suffisait d'un regard pour en embrasser les détails. Je venais juste de passer la lumière sous le lit, derrière et autour, quand Charles apparut à la porte, pâle, tremblant, et couvert d'une froide transpiration.

— Vit-il ? murmura-t-il.

— Non, répliquai-je ; et il n'y a pas eu en lui le moindre souffle depuis que nous l'avons vu expirer.

— Grand Dieu ! exclama-t-il, en saisissant une chaise pour se soutenir, qu'est-ce qui a sonné la cloche alors ?

— C'est le mystère dont je cherche la solution, dis-je. Il est possible qu'il y ait quelque autre personne cachée ici.

“ Tout en parlant, j'ouvris avec précaution la porte d'un long cabinet dans lequel étaient pendus les vêtements du mort, et l'examinai dans tous ses recoins. Ce cabinet n'avait d'autre issue que la porte communiquant avec l'appartement où nous avions veillé, et deux fenêtres donnant sur un verger, mais dont les persiennes étaient hermétiquement closes. J'examinai ensuite de nouveau la chambre, et particulièrement le lit, mais je ne pus rien découvrir.

“ Tout cela est très-étrange, dis-je, en regardant Charles, très-étrange !

— Il s'est passé certainement quelque chose de surnaturel ! répliqua-t-il, d'une voix altérée ; et, faisant un pas vers la malle placée dans le coin, il se laissa tomber dessus.

Aussitôt le bruit causé par le ressort de la serrure le fit bondir. Pendant une seconde ou deux il se tint debout, tremblant, et puis me dit avec plus d'assurance :

—Je crois que je suis fou de m'effrayer ainsi de tout ! Tout ce qui est humain ne me fait pas peur ; mais ce qui est surnaturel m'épouvante.

“ J'examinai encore une fois le cadavre, pour être sûr qu'il n'y avait aucun signe de vie, et je trouvai qu'il y avait même un commencement de décomposition. Après nous en être parfaitement convaincus, nous retournâmes dans l'autre appartement, et nous nous assîmes pour veiller le restant de la nuit, tout en réfléchissant au mystère.

“ A peine étions-nous assis, que nous crûmes entendre des gémissements étouffés dans la chambre du mort, suivis par quelque chose qui ressemblait à des gémissements humains. Les dents de Charles claquaient de terreur, et j'avoue que je ne me suis jamais senti moins courageux qu'en ce moment. Ces bruits étranges ne continuèrent qu'un instant, et puis graduellement cessèrent pour faire place à un silence que rien ne vint plus interrompre.

“ Lorsque le moment fut venu, notre ami fut conduit à sa dernière demeure ; et le lendemain de l'enterrement, nous ouvrîmes la malle, selon ses intentions. Alors notre mystère surnaturel eut une naturelle mais horrible explication.

“ *Dans cette malle était le cadavre noir et décomposé de quelqu'un que nous avions connu vivant.*

“ Voici ce que nous conjecturâmes :

“ Sachant qu'Adolphe laissait de l'argent et des bijoux, sachant où tout cela était serré, et comment nous nous étions arrangés pour veiller notre ami, il était entré dans la chambre du mort, de bonne heure, et s'était caché dans le cabinet jusqu'à minuit, heure à laquelle il s'était occupé d'accomplir son vol. Quelque bruit accidentel nous ayant alarmé, comme il avait pu le voir d'après notre conversation, il avait, soit dans sa précipitation à se cacher, soit intentionnellement pour nous effrayer encore plus, sonné la cloche de la manière que nous avons dit, et puis s'était glissé dans la malle, dont le ressort était très-fort. Charles, en s'asseyant dessus, par hasard, avait scellé son destin, et ses gémissements subséquents, et ses efforts pour sortir de sa prison, étaient les bruits étranges qui nous avaient frappés la seconde fois. La mort de cet homme fut un terrible châtement, et la découverte de son cadavre nous empêcha de croire que nous avions été témoins d'une histoire de revenants.

LOUIS BAILLEUL.

LES LIVRES ET LES MANUSCRITS, (*)

AVANT L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE.

Que le lecteur se rassure : notre intention n'est pas, dans un recueil tel que celui-ci, de *dissserter* sur la *paléographie* et la *diplomatique*, ces deux sciences monastiques aujourd'hui si méprisées. Nous nous proposons seulement de résumer en quelques pages, pour les gens du monde, pour la jeunesse hélas ! si peu capable d'application, la double histoire des manuscrits et des livres, des variations de l'écriture à travers le cours des siècles. *Instruire sans fatiguer*, voilà notre idéal.

I.

Point de nation civilisée où la parole, qui vole et fuit, n'ait été en quelque sorte *immobilisée* sur une substance solide au moyen de lettres combinées.

Les Egyptiens, les Mexicains, les Chinois suppléent *par la peinture*, à l'absence de l'écriture proprement dite. Mais c'est là un procédé relativement barbare, un procédé qui entrave les forces de la pensée et le progrès civilisateur, qui fixe la langue en la *pétrifiant*.

Le grand moteur de tout perfectionnement c'est *l'alphabet*.

Les plus antiques vestiges qui nous restent de l'écriture attestent qu'elle fut d'abord confiée à des matériaux solides, au fer, au marbre, à l'airain.

La plupart des lois, des décrets promulgués par les nations de l'antiquité, se perpétuaient de cette façon.

Plus de trois mille tables d'airain furent détruites par le grand incendie qui détruisit le Capitole sous Vespasien.

Quand Voltaire tournait en ridicule le verset du Pentateuque où se trouve l'ordre de graver les paroles de la loi sur la pierre, il faisait preuve ou d'une grande légèreté ou de peu de bonne foi.

Les rochers de l'Inde, les cavernes du Danemark sont couverts de caractères sanscrits et d'inscriptions runiques.

On employait aussi le bois à cet usage dans les temples les plus anciens.

Les Romains se servaient de petits morceaux de bois, débités en plaques très-minces, qu'ils employèrent d'abord sans préparation, mais sur lesquelles ils étendirent, plus tard, une couche de cire. Ils connaissaient aussi les

(*) Cet article réécrit d'une Revue parisienne, vient fort à propos compléter ceux que nous avons publiés sur les bibliothèques anciennes et modernes, et c'est la raison qui nous porte à le publier.

tablettes d'ivoire, qu'ils disposaient en feuilles, comme les modernes, et sur lesquelles ils écrivaient avec des crayons de plomb.

Les jeunes filles de notre temps, lorsqu'elles inscrivent, au bal, les noms de leurs danseurs sur de petits *carnets* semblables, ne se doutent guère qu'elles sont les héritières d'un usage de Rome antique.

On disposait de même de minces lames de plomb sur lesquelles on traçait des caractères avec un poinçon de métal. Le savant bénédictin français, le Père de Montfaucon, a vu l'un de ces petits livrets composé de papier de plomb (*charta plumbea*) ; il avait huit feuillets : six étaient employés à écrire ; le premier et le dernier servaient de couverture.

De tous ces matériaux, aucun ne remonte à une plus haute antiquité que la *peau de chèvre* ou *de veau* que l'on tannait de manière à la rendre douce et flexible. Teinte en rouge ou en jaune, on en formait un rouleau (*Volvendum*) en attachant bout à bout un assez grand nombre de peaux pour renfermer la matière d'un volume.

Les Orientaux et surtout les Hébreux pratiquèrent ce mode d'écriture qu'Hérodote attribue aux Ioniens, Diodore de Sicile aux Persans et l'Exode aux Israélites.

Le voyageur Buchanan recueillit chez les nègres du Malabar le plus curieux de tous les manuscrits du Pentateuque. Cet exemplaire, connu des savants sous le nom de *Malabarique* , est aujourd'hui déposé dans la Bibliothèque de Cambridge ; il se composait originairement d'un rouleau d'une longueur de 90 pieds anglais.

Il existe à Vienne un manuscrit mexicain couvert d'hiéroglyphes jusqu'ici inexplicables. Ce fut Fernand Cortès qui l'envoya à l'empereur Charles Quint. Il est tracé sur peau de chevreau et recouvert d'un enduit blanchâtre.

Vient ensuite le *parchemin* , nommé *pergamen* par les Romains parce que Pergame était le centre de ce commerce.

L'usage du parchemin n'est pas tout à fait abandonné par les modernes. Les historiens grecs en rapportent l'emploi à une époque très-reculée.

La plupart des manuscrits antérieurs au VI^e siècle sont sur parchemin et sur velin. Les Romains recherchaient le parchemin le plus mince ; ils le teignaient en pourpre, en bleu foncé, en violet.

Les titres en encre rouge s'employaient dans les œuvres de luxe.

S'est-on jamais servi de peau de poisson préparées, comme le prétend Dom Montfaucon ? L'assertion a paru douteuse. Quant aux feuilles d'arbre, leur usage est incontestable.

On employait surtout l'écorce intérieure de certains arbres (*liber, βιβλος,*) du tilleul tout spécialement.

Ces matériaux étant fragiles, on leur préférait le parchemin ou le velin, ou des tablettes de bois enduites de cire colorée.

Aussi les écrits des anciens sont-ils remplis d'allusions à ces tablettes

sur lesquelles un *stylet* de fer ou d'airain traçait des caractères en creux. L'une des extrémités de ce *stylet* (*graphius*) était aplatie de manière à détruire le sillon qu'on venait de creuser avec la pointe. Telle est l'origine du mot moderne *style* et celle du mot *effacer*. Le style des anciens était une arme de défense comme le *stylet* de certains peuples méridionaux : lorsque les meutriers de César l'entourèrent pour le frapper, il avait ses tablettes à la main. Pour se défendre il se servit de son *stylet* d'airain dont il perça le bras de Cassius.

Un jour les élèves d'un rhéteur nommé *Cassianus* dont les doctrines leur semblaient dangereuses, l'assassinèrent à coup de *stylet*.

Dans Plaute, un écolier jette une tablette de bois à la tête de son précepteur et le met en fuite.

Enfin, il vint une époque où l'on fut obligé d'interdire aux avocats plaidants d'apporter au tribunal leur *stylet*. Dans la véhémence de leurs débats, cette arme venait en aide à ceux dont l'éloquence faiblissait.

L'usage du papier fit abandonner celui du stylet.

A l'époque où écrivait Isidore de Séville qui mourut en 636, les plumes d'oie, de cygne ou d'autres oiseaux commençaient à être employées. "Le bec d'une plume, dit ce grave personnage, se fait en taillant en pointe cette plume arrachée à l'aile d'un oiseau et en divisant la dite pointe en deux parties."

La vente du papyrus, dont on fit, durant des siècles, un si grand commerce dans le bassin de la Méditerranée, fut introduite par les Egyptiens chez les Grecs et dans l'Empire romain. Cette production possède de si nombreuses propriétés qu'on a pu dire, sans trop d'exagération, que, seule, elle pourrait suffire à la richesse d'un peuple. En effet, avec la partie inférieure de la tige de cette plante aquatique, les anciens faisaient des vases, des coupes, des ustensiles de ménage. La partie supérieure formait la carène des barques ; l'on tissait, l'on tressait la partie fibreuse, qui se changeait en nattes, en paniers, en corde, en toile, en mèches de lampes, etc., etc. ; enfin, on se nourrissait de la pulpe intérieure de la plante.

De la tige, haute de dix coudées, on enlevait des feuilles minces, qu'on plaçait transversalement sur une table, de manière à former, par la cohérence, une espèce de tissu.

Pour obtenir ce résultat, on employait l'eau du Nil qui, mêlée de limon, formait une sorte de gluten qui remplissait tous les interstices.

Les bandes de papier, ainsi humectées, étaient soumises à une forte pression et ne formaient plus, après cela, qu'une masse agglutinée. On coupait ensuite le papyrus auquel on donnait diverses longueurs. Le plus grand papyrus s'appelait *papyrus impérial*, le moyen, *papyrus de Livie*, et le plus petit de tous, *papyrus sacerdotal*.

Plin prétend que les Egyptiens connaissaient ce procédé trois siècles avant le règne d'Alexandre le Grand. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il

se prolongea jusqu'au VIIe siècle où le parchemin le remplaça presque entièrement.

On s'accorde à considérer comme une invention orientale le papier de coton qui remonte au VIIIe ou au IXe siècle, mais dont on n'a commencé qu'au dixième à faire usage dans l'Europe occidentale.

La connaissance de ces divers procédés est nécessaire, on le conçoit, pour établir l'authenticité des manuscrits.

La nature de l'encre et sa couleur doivent entrer aussi en ligne de compte. On employait des substances très-diverses pour se procurer des encres de toutes les couleurs. La suie, l'ivoire brûlé, le mercure, l'argent, l'or, les pierres, les pyrites servaient à cet usage. L'encaustique sacrée était une encre pourpre dont les empereurs se servaient.

Il existe un exemplaire des *quatre Evangiles*, écrit en lettres d'or sur parchemin pourpre.

Tous les trente ou quarante ans, la forme des caractères employés soit dans l'écriture, soit dans l'impression, changeait assez régulièrement. De là, une nouvelle et facile induction propre à déterminer l'âge des manuscrits.

Depuis le second siècle jusqu'au quinzième, il ne manque pas de médailles, de monnaies, de statues, de monuments de toutes sortes avec des inscriptions : il est facile de les comparer aux manuscrits et de fixer ainsi l'âge de ces derniers.

Avant le milieu du IVe siècle, on employait rarement les petits caractères ou *minuscules*. L'usage en fut adopté vers la fin du VIIe siècle, devint beaucoup plus général au IXe et remplaça entièrement, au Xe, les lettres *capitales* et *onciales*. Les plus anciens manuscrits sont donc, comme les inscriptions monumentales, en grandes capitales ou majuscules. On les retrouve aux époques les plus éloignées et jusqu'à la fin du Ve siècle.

Les lettres capitales *carrées*, qui se rencontrent souvent dans les inscriptions monumentales, caractérisent particulièrement les cachets et les sceaux jusqu'au onzième et douzième siècle.

Au XIIIe siècle on préféra les lettres capitales rondes.

Un manuscrit en lettres onciales est donc antérieur au XIe siècle, et, sans ornements, il remonte à une antiquité bien reculée.

Dans le cours des VIIIe et IXe siècles, les copistes adoptèrent les abréviations employées par les secrétaires et tachygraphes romains. Aussi, depuis cette époque, les manuscrits sont-ils pleins d'abréviations que les premiers imprimeurs reproduisirent en partie.

On peut aussi tirer les plus utiles inductions des miniatures dont on avait coutume d'orner les ouvrages précieux. Les artistes chargés de cette espèce d'ornements se servaient du *minium* ou couleur rouge, d'où leur nom de *miniatores* ou *illuminatores* (1.)

(1) Eulmineurs.

Il existe d'admirables monuments de cet art qui nous a conservé, vivantes en quelque sorte, les mœurs et les coutumes du moyen âge.

De toutes les espèces de manuscrits les plus curieux sont les manuscrits *doubles* ou *palimpsestes*. Ce sont de vieux manuscrits à lignes effacées et qui ont été remplacées par le texte d'une nouvelle écriture, à une époque où le parchemin coûtait très-cher. Possesseurs d'un grand nombre de ces parchemins, les moines, moins soucieux des œuvres de l'antiquité classique que de celles des écrivains chrétiens, grattaient quelquefois ou couvraient d'un enduit, des fragments de Platon, de Cicéron ou de Tite-Live, et, après cette opération, ils écrivaient sur ce *parchemin mis à neuf*.

Cependant, la première écriture, grâce aux propriétés de l'encre caustique employée par les anciens, ne disparaissait pas tout entière, et l'on est parvenu, de nos jours, à reconquérir ces débris des vieux âges. C'est un illustre cardinal, Angelo Maïo, qui a retrouvé ces précieux restes de l'antiquité. On lui doit la découverte des *Institutes* de Gaius, d'un livre de la *République* de Cicéron et de curieux fragments de la Bible d'Ulphilas.

De précieux manuscrits sont aussi sortis des ruines d'Herculanum et de Pompeïa : le premier siècle de l'ère chrétienne a surgi tout à coup, avec ses instruments, son style, ses mœurs et la forme même de ses lettres.

Chaque caractère de l'alphabet se trouve avoir, de la sorte, une date dont personne ne peut douter.

Une foule de copistes, nommés calligraphes, s'occupaient alors de la transcription des manuscrits.

Quinze pages in-folio du grand ouvrage de Montfaucon sont consacrées au catalogue de ces calligraphes. Les progrès de la religion chrétienne donnèrent de la considération à la profession de copiste : la transcription occupa les plus nobles loisirs. Dans les III^e et IV^e siècles, les monastères se multiplièrent et les moines s'emparèrent du monopole de l'art calligraphique.

La copie bien faite d'un manuscrit se payait très-cher. Les manuscrits de la Bibliothèque d'Heidelberg donnés au pape Grégoire XV par Maximilien, duc de Bavière, furent estimés, dit-on, 80,000 couronnes !

La transcription d'un manuscrit était considérée non-seulement comme un travail utile, mais comme une bonne œuvre religieuse. Aussi rien de moins rare que de voir le copiste terminer son travail par les lignes suivantes : " J'ai fait cette copie pour le salut de mon âme. Que tous ceux qui lisent et comprennent prient pour l'écrivain et lui obtiennent le bonheur en ce monde et dans l'autre ! "

Il faut donc se garder d'accepter pour vrai, l'assertion de Voltaire soutenant que le genre humain a croupi dans la barbarie pendant des siècles entiers. Non ; la chaîne de la transmission intellectuelle n'a jamais été interrompue. Il n'y a point eu, comme on l'a prétendu, des siècles de ténèbres et de barbarie complètes : les débris de l'antiquité savante avaient

été pieusement recueillis dans les couvents. Les Boëce, les Sulpice-Sévère, les Salvien, les Vincent de Lérins, les Bède, les Raban Maur, et, plus tard, les Lanfranc, les Anselme, les Roger Bacon, les saint Thomas d'Aquin, les saint Bernard ne furent point des barbares ; le grand Mabillon, ne l'oublions pas, a nommé siècle d'or le huitième siècle, *aureum vere sæculum* !

Le caractère religieux et presque sacré qu'on attachait à l'art de la transcription, le grand nombre de points sur lesquels les manuscrits étaient disséminés, et qui, en les éparpillant, les conservait ; le respect des conquérants eux-mêmes pour les monastères et leurs habitants, tout concourait à garantir et à favoriser la transmission des œuvres de l'intelligence humaine. Montfaucon cite plus de cinquante de ces sanctuaires de la science dans la seule Calabre et aux portes de Naples. L'arche sainte flottait sur les eaux.

Disons donc, pour conclure, que toutes les créations de l'esprit portent leur date et qu'il s'agit seulement de la trouver.

Aux preuves littéraires et intellectuelles se joignent les preuves matérielles.

Rassemblez toutes les preuves relatives à la copie des manuscrits, à la forme des lettres, aux instruments et aux substances dont on faisait usage, et vous verrez se combler l'abîme qui sépare la civilisation moderne de la civilisation antique !

Phénomène singulier ! plus nous nous avançons vers l'avenir, et plus, au lieu de nous éloigner de l'antiquité, nous semblons nous rapprocher d'elle. Les années, loin de faire disparaître les antiques monuments du passé, les relèvent et les reconstruisent pour ainsi dire.

Encore quelques années, et l'histoire du vieil Orient n'aura plus de mystères pour nous !

Docteur NEILÉRIA.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

(*Suite.*)

VIII.

SUITE DES AVENTURES DE LA NUIT.

Tout cela s'était passé en quelques instants et au milieu de la plus profonde obscurité. Après s'être débarrassé de son adversaire inconnu, le chevalier saisit la jeune femme dans ses bras, et gagna la porte de la caverne. Un instant, il crut n'avoir sauvé qu'un cadavre ; mais les battements de son cœur qui devenaient de plus en plus forts, lui prouvèrent qu'elle vivait encore.

L'idée lui vint que l'enlèvement de cette dernière avait été chose préméditée, et que Zitzka avait été victime d'un guet-apens. Avant de sortir de la caverne, il s'arrêta, tira son épée, prit son fardeau sous son bras gauche, de façon à ce que sa main droite fût entièrement libre ; car il était résolu à se frayer un chemin à travers ses adversaires, quelque nombreux qu'ils fussent, ou à périr noblement.

A peine eut-il fait deux ou trois pas en plein air, qu'il aperçut à distance plusieurs des femmes qu'il avait remarquées dans la caverne ; et au moment où celles-ci le virent tenant d'un bras la jeune fille et de l'autre son épée nue, elles poussèrent des cris de rage et de désappointement.

Il devint évident pour Henri de Brabant que ce n'était pas lui qu'elles s'attendaient à voir paraître.

— Nous sommes trahis ! cria l'une d'elles ; et aussitôt, toutes s'enfuirent, saisies d'une terreur panique.

Le chevalier se dirigea vers le sentier qu'il avait suivi en venant, mais à peine eut-il fait vingt pas que la jeune fille s'agita entre ses bras ; alors, se rappelant qu'il y avait près de là un ruisseau, il s'en approcha, et l'aida à reprendre connaissance en lui jetant délicatement des gouttes d'eau sur le visage.

Ouvrant lentement les yeux, la jeune fille regarda quelques moments le chevalier d'un air hagard ; puis elle les referma, comme pour mieux recueillir ses impressions.

— Ne craignez rien, madame, dit le chevalier en voyant qu'elle l'examinait de nouveau avec étonnement ; ne craignez rien, je suis un ami.

— Merci, mille fois merci ! pour l'assurance que vous me donnez, dit la jeune femme en se redressant doucement et en s'asseyant sur l'herbe. Puis, se penchant vers le chevalier, et posant la main sur son bras, avec

un air de confiance et de familiarité, elle ajouta :—Je sais qui vous êtes...

—Vous me connaissez ? s'écria le chevalier en tressaillant d'étonnement.

—Oui, répliqua-t-elle, en souriant : vous êtes le chevalier Henri de Brabant. Je vous ai vu, quoique vous ne puissiez m'apercevoir, durant tout le temps que vous avez causé avec le capitaine-général et Satanais.

—Et qui est Satanais ? et qui êtes-vous vous-même ? demanda le chevalier.

—Satanais est ma sœur, et je me nomme *Ætna*, répondit-elle d'une voix tremblante et légèrement embarrassée.

—J'en étais sûr, cela devait être, dit Henri ; car, de même que le Jour et la Nuit, quoique si différents, sont les enfants du même père, le Temps, vous si blanche et votre sœur si belle dans sa sombre splendeur avez la même origine.

—Oui, nous sommes jumelles, observa *Ætna* avec mélancolie. Mais, dites-moi, s'écria-t-elle soudainement, dites-moi jusqu'où s'étendent mes obligations envers vous. De quel péril m'avez-vous sauvée ? autrement, comment suis-je ici ?

—A dire vrai, répondit le chevalier, j'ai assisté dans la caverne à la scène étrange dont vous avez joué le principal rôle.

—Comment y étiez-vous venu ? Qui est-ce qui vous y avait amené ? demanda la jeune fille avec une sorte d'impatience, et en le regardant comme si elle eût voulu lire au fond de son cœur.

—Madame, vous saurez la vérité, la vérité dans toute sa simplicité, dit le chevalier. Ne pouvant dormir, je suis sorti dans le bois ; des lumières ont attiré mon attention, je suis entré dans la caverne et, désirant n'être pas remarqué, je me suis placé au milieu des rochers.

—Et de là vous avez tout vu, tout ? s'écria *Ætna* qui frémissait d'impatience. Mais le résultat... Comment m'avez-vous conduite ici ?

—Vous allez le savoir dans un instant, ajouta le chevalier. Vous vous êtes évanouie, les lumières se sont éteintes, je ne saurais dire comment, mais je me suis précipité à votre secours. Je me suis heurté contre un homme qui vous emportait, je vous ai arrachée de ses bras ; il m'a porté un coup de sa dague, mais, grâce à Dieu, il ne m'a pas atteint. D'un seul coup, je l'ai étendu par terre, et je vous ai transportée hors de la caverne.

—Mais cet homme, contre lequel vous m'avez ainsi bravement et généreusement protégée, dit *Ætna* en l'interrompant et avec une agitation étrange, a-t-il été tué par le coup que vous lui avez porté ?

—Je ne saurais le dire, répondit le chevalier. Il faisait obscur, et je ne me suis pas arrêté à m'en assurer.

—Encore une question, s'écria la jeune fille : croyez-vous que la personne qui m'emportait ainsi était celle-là même qui est apparue soudainement au milieu de la caverne, et qui a prononcé ces terribles paroles ?...

Mais, s'arrêtant court, elle frissonna de la tête aux pieds, et trahit un si grand effroi que le chevalier s'en aperçut.

—Au nom du ciel ! qu'avez-vous ? s'écria-t-il en lui prenant les mains et en les serrant entre les siennes pour la rassurer.

—Rien . . . rien ! cria Cœtna en faisant un effort surhumain pour réprimer les sentiments d'horreur qui agitaient tout son être. La question que je vous ai adressée au sujet de cet homme, continua-t-elle précipitamment, vous n'y avez pas répondu.

—Cela ne m'est pas possible, répliqua le chevalier ; car dans l'obscurité, au milieu de la confusion, de l'excitation . . .

—Oui, il vous était impossible de reconnaître l'homme des mains duquel vous me sauviez, ajouta Cœtna en finissant la phrase.

—Mais ces paroles si étranges qu'il a prononcées d'une voix si sonore, dit Henri de Brabant, qui songea malgré lui au rapport que semblait avoir cet incident de la caverne avec ce qu'il avait vu au château de Rotenberg, pourriez-vous me dire, madame, ce que signifiaient ces mots : *la statue de bronze et le baiser de la Vierge ?*

—Silence ! silence ! Mon Dieu, n'articulez pas d'aussi effroyables syllabes ! murmura Cœtna d'une voix altérée, et, en s'attachant au chevalier comme ferait une sœur à son frère, à la vue d'un horrible danger.

—Ne craignez rien, dit Henri de Brabant ; j'éviterai de vous questionner sur un sujet qui vous cause tant de peine et d'angoisse ; mais soyez bien convaincue que tant que je serai près de vous, vos ennemis, quels qu'ils soient, et quels que soient leurs desseins, ne toucheront pas à un cheveu de votre tête.

—Merci, encore une fois merci, pour votre générosité, dit Cœtna. Mais, grand Dieu ! s'écria-t-elle soudainement, de quelle ingratitude et de quel impardonnable oubli ne me suis-je pas rendue coupable en ne vous demandant pas de nouvelles du capitaine-général, du brave et généreux Zitzka ?

—Ah ! exclama le chevalier en bondissant sur ses pieds, moi aussi, je l'avais oublié. Je crains qu'il ne soit arrivé malheur au grand Zitzka.

—Hâtons-nous de lui porter secours, s'il en est encore temps ! s'écria Cœtna avec une sorte d'égarement. Venez, seigneur chevalier, retournons dans la caverne.

—Permettez-moi plutôt, madame, dit Henri de Brabant en l'interrompant, permettez-moi plutôt de vous reconduire au camp ; et là, après avoir averti les Laborites, je me mettrai à leur tête.

—Henri de Brabant, je vous conjure de vous laisser guider par moi ! s'écria la jeune fille avec un accent de supplication. Gardez-vous de jeter l'alarme parmi les soldats ! Venez avec moi, et ne craignez pas que ma présence devienne pour vous un embarras, quoi qu'il arrive. Au contraire, mon bras, si faible qu'il soit, secondera le vôtre, si fort et si puissant. Voyez, je ne suis pas tout à fait sans défense !

Et la lame longue et flexible d'une dague, qu'elle tira des plis de sa robe flottante, brilla aux rayons de la lune.

—Femme étrange, incompréhensible, et aussi mystérieuse que votre sœur Satanais, s'écria le chevalier, commandez, et j'obéirai.

En prononçant ces paroles, il tira son épée du fourreau, et tous deux se dirigèrent vers la caverne.

En quelques minutes, ils furent arrivés au souterrain. Ils écoutèrent s'ils n'entendaient pas causer ou marcher, mais le plus profond silence régnait à l'intérieur.

Le chevalier prit Ætina par la main et la précéda. Ils avancèrent en tâtonnant au milieu des rochers. Henri de Brabant se baissa et chercha aux environs de l'endroit où s'était tenu Zitzka pendant la scène ; sa main rencontra enfin un corps humain qui était étendu immobile. Il fit part de sa découverte à Ætina, qui, persuadée que Zitzka avait été assassiné, poussa un cri d'angoisse.

C'était bien, en effet, le chef taborite qui gisait là à terre ; il était facile de le reconnaître à ses armes massives, à son corselet et à son casque.

—Sa figure est froide, mais ce n'est pas le froid de la mort, dit Henri de Brabant. Non, la vie n'est pas éteinte, un spasme vibre à travers son corps, la conscience lui revient. Oh ! de la lumière !

—Attendez, je vais revenir ! s'écria Ætina.

Et le chevalier l'entendit s'éloigner dans les ténèbres.

Au bout de quelques instants, une lumière brilla par la porte où nous avons vu entrer Zitzka, dans le chapitre précédent, et Ætina revint, tenant une torche à la main.

—Il reprend connaissance, dit le chevalier, dès que la lumière de la torche éclaira les traits du guerrier. Puis, promenant rapidement ses regards autour de lui, il ajouta : L'individu des mains duquel je vous ai arrachée n'est plus ici.

—Non, répondit-elle d'une voix agitée : s'il vit, il a repris ses sens et s'est enfui ; s'il est mort, ses complices l'ont emporté.

Mais à peine eut-elle prononcé ces paroles, qui exprimaient son anxiété, qu'elle parut se souvenir que l'état de Zitzka réclamait tous ses soins et toutes ses pensées.

—Voyez ! le capitaine-général n'était qu'étourdi, dit le chevalier ; la couleur revient à ses joues, ses lèvres s'agitent.

—Mon Dieu, quel coup il a reçu au front ! s'écria Ætina qui, agenouillée auprès de Zitzka, dont elle tenait la tête sur ses genoux, montra au chevalier une large blessure qui lui traversait le front, au-dessus de la tempe droite. Oh ! murmura-t-elle en s'interrompant et d'un ton d'angoisse, s'il allait mourir, je ne me pardonnerais jamais ; car c'est par ma faute, par suite de mon obstination.

—Ne vous affligez pas, madame, dit Henri de Brabant, en la rassurant, le brave et généreux Zitzka ne mourra pas.

En achevant ces paroles, le chevalier souleva le chef taborite dans ses bras, et le plaça sur un large fragment de rocher ; puis, tandis qu'il desserrait son corselet, Œtna lui bassina le front avec de l'eau. En quelques minutes, Zitzka fut assez bien pour pouvoir observer où il était, et qui étaient ceux qui prenaient soin de lui. Ses regards se portèrent alternativement du chevalier à la jeune fille, et malgré sa surprise, il n'exprima aucun mécontentement de les voir ainsi dans la société l'un de l'autre.

—C'est à Son Excellence Henri de Brabant, dit Œtna en s'adressant à Zitzka, mais en se tournant modestement vers le chevalier, que je dois mon salut. C'est lui qui m'a arrachée des mains des misérables qui avaient résolu de me soustraire à votre protection et de m'entraîner Dieu sait où, ajouta-t-elle en frissonnant de tout son être.

—Je sais pourquoi tu trembles, Œtna, dit le chef taborite en parlant avec difficulté ; mais avec une expression de visage presque féroce. Par le ciel ! s'ils osent faire tomber un cheveu de ta tête, ma vengeance sera terrible !

L'effort qu'il fit pour articuler ces menaces, loin de l'affaiblir, rappela, au contraire, toute son énergie.

—Je dois tous mes remerciements au chevalier Henri de Brabant pour le rôle qu'il a joué dans les aventures de cette nuit, reprit-il après une pause de quelques instants. Mais comment se fait-il, demanda-t-il avec respect, tout en fixant un œil scrutateur sur notre héros, comment se fait-il que vous vous soyez trouvé là, à une pareille heure ?

Henri répéta au chef taborite l'explication qu'il avait déjà donnée à Œtna, et dont Zitzka se montra satisfait.

—Vous avez rendu un service essentiel à cette jeune femme, observa le guerrier en désignant Œtna. Moi aussi, vous m'avez rendu votre obligé en sauvant une personne à laquelle je m'intéresse profondément, que j'aime, oui, que j'aime autant que sa sœur Satanaïs ; mais j'ai une autre faveur à réclamer de vous, seigneur chevalier, ajouta le capitaine-général.

—Parlez, s'écria Henri. Qu'avez-vous à me demander ?

—Le silence le plus absolu, le secret le plus profond sur les aventures de cette nuit, répondit Zitzka d'un ton solennel. Je vous demande, et je m'adresse à votre loyauté de chevalier, de considérer ces aventures comme un songe, ou du moins comme des faits que vous ne devrez jamais révéler. Si le hasard vous faisait jamais rencontrer Œtna, vous ne ferez pas allusion à ces incidents, à plus forte raison éviterez-vous de lui en demander la signification. Puis-je espérer que vous m'accorderez cette faveur ? puis-je être sûr que vous ne manquerez pas à votre promesse ?

—Je jure, dit Henri de Brabant en baisant la poignée de son épée, faite en forme de croix, je jure de garder un secret inviolable sur tout ce que j'ai vu ou entendu cette nuit.

Zitzka et Œtna lui témoignèrent tous leurs remerciements et leur gratitude.

—A présent, regagnons le camp, dit le chef taborite.

Le chevalier offrit son bras à Œtina, qui le prit avec la plus parfaite aisance, comme si ce qui venait de se passer les avait déjà rendus amis intimes et familiers.

Lorsqu'ils furent à une petite distance, de l'autre côté du ruisseau, Œtina dit au chevalier :

—Il faut que je vous quitte ici.

—Mais j'aurai sans doute le plaisir de vous revoir demain avant mon départ ? observa Henri de Brabant.

—Non, répondit la jeune fille : je mène une vie tout à fait retirée, car, ajouta-t-elle avec une soudaine et étrange agitation, je suis bien différente de ma sœur Satanaïs !

—Mais, dois-je donc vous dire ainsi adieu, sans espoir de jamais vous rencontrer ? dit le chevalier, au moment où Zitzka était sur le point de les rejoindre.

—Vous allez à Prague, n'est-ce pas ? répliqua Œtina à voix basse et avec précipitation. Le premier jour d'août, moi aussi, j'y serai. Là, nous nous retrouverons. Adieu !

En achevant ce mot, elle s'éloigna rapidement, et disparut dans le feuillage. Henri de Brabant accompagna Zitzka jusqu'au camp, où ils se séparèrent pour rentrer chacun sous la tente qui leur était réservée.

IX.

LE TALISMAN.

Le lendemain, entre huit et neuf heures du matin, le déjeuner fut servi dans le pavillon de Zitzka. Satanaïs, ses deux suivantes, le chevalier et ses pages, et le chef des Taborites, s'assirent autour d'une table servie avec abondance, mais aussi avec frugalité.

Satanaïs se plaça auprès du chevalier, à qui elle fit les honneurs du repas, lui choisissant les fruits les plus mûrs, et les lui présentant avec un air de modestie qui ajoutait à ses charmes. Plus Henri de Brabant la regardait, plus il était frappé de la ressemblance merveilleuse qui existait entre elle et sa sœur. La couleur des cheveux et du teint formait la seule différence entre elles.

Du même côté de la table que Satanaïs étaient ses deux jeunes suivantes auxquelles nous avons déjà fait allusion. Elles étaient sœurs, et avaient le même genre de beauté, car l'une et l'autre avaient les cheveux noirs, les yeux bleus, des dents blanches, et une taille de nymphe. C'étaient d'excellentes jeunes filles, prudentes, discrètes et modestes ; elles avaient pour leur maîtresse un dévouement et une admiration illimités.

L'aînée, qui se nommait Linda, avait juste dix-neuf ans ; l'autre, Béatrice, en avait dix-huit. Lionel et Conrad, les deux pages de Henri de Brabant, en avaient vingt ; il était donc bien naturel qu'ils se montrassent pleins d'égards et d'attentions envers les jeunes amis de Satanaïs.

Quant à Zitzka, complètement refait de la violence dont il avait été l'objet, il voyait sans déplaisir l'attention que le chevalier témoignait à Satanaïs. Il était évident que le chef Taborite avait conçu une grande estime pour Henri de Brabant, qu'il traitait avec un respect marqué.

Mais, durant tout le repas, il ne fut pas fait la moindre allusion aux événements de la nuit précédente, non plus qu'à *Œtna*.

Quand on eut desservi, Zitzka dit au chevalier :

—J'espère que Votre Excellence nous fera l'honneur de passer quelques jours dans notre camp ?

—Je serais très heureux de pouvoir accepter cette invitation, répliqua notre héros ; mais des circonstances impérieuses me forcent à me rendre directement à Prague.

Le chevalier tourna les yeux du côté de Satanaïs, et il crut surprendre dans son regard une expression de reproche. Mais sans doute il s'était trompé, car la jeune femme, se levant de son siège, et faisant signe à ses suivantes de l'accompagner, dit à Zitzka et à Henri :—Nous allons vous laisser pour le moment ; vous devez avoir des affaires particulières.

—Un mot, Satanaïs ! cria le chef Taborite : ne peux-tu te joindre à moi pour prier le chevalier de nous donner quelques jours, afin d'apprendre à nous mieux connaître ? Allons, Satanaïs, répète-lui l'invitation que je lui ai déjà faite ; il se laissera mieux persuader par ton éloquence.

—Si Son Excellence Henri de Brabant veut nous faire l'honneur de rester avec nous quelques jours, il peut être assuré qu'il sera le bienvenu. Et en prononçant ces paroles, Satanaïs jeta sur le chevalier un regard où il y avait tout à la fois de la crainte et de la prière.

—Il m'en coûte de répondre par un refus à tant de bonté, dit Henri de Brabant, qui regrettait sincèrement de ne pouvoir accepter.

—Il serait mal à nous d'insister davantage, dit Satanaïs en baissant la voix. Mais une autre fois, ajouta-t-elle en se remettant soudainement, quoiqu'une légère rougeur colorât ses joues, une autre fois, peut-être Son Excellence Henri de Brabant voudra-t-il nous honorer d'une plus longue visite.

—Soyez bien assurée, Madame, s'écria le chevalier, que je profiterai de mes premiers moments de loisir pour venir vous remercier de la bonté que vous et le brave Zitzka m'avez témoignée.

—Et vous serez le bienvenu, dit Satanaïs.

Puis elle sortit du pavillon, et fut suivie de Linda et de Béatrice.

Après son départ, Henri de Brabant éprouva une sorte de tristesse que, toutefois, il s'empessa de secouer. Il fit signe à ses pages de se retirer.

Aussitôt que Zitzka et le chevalier se trouvèrent seuls dans le pavillon, le premier prit la parole.

—Votre Excellence, dit-il, a fait connaître à la sentinelle, hier soir, que vous désiriez avoir un entretien avec moi. Je suis prêt à vous écouter avec la plus grande attention.

—Général, répondit le chevalier, vous savez que je voyage au service du duc souverain d'Autriche. Les seigneurs éparés doivent s'assembler prochainement à Prague, et le duc a été invité à envoyer un représentant muni de pleins pouvoirs, pour discuter et régler en son nom les affaires de Bohême. Je suis l'homme à qui le duc d'Autriche a confié cette importante mission, et j'avais pour instructions, en quittant Vienne, de tâcher, s'il était possible, d'obtenir de vous une entrevue avant la réunion du conseil.

—Dans quel but? demanda Zitzka avec une certaine sécheresse.

—Pour connaître votre opinion sur l'état du pays. Mais, ajouta le chevalier, j'avais ordre, quoiqu'il arrive, de ne faire des renseignements que vous voudriez bien me donner qu'un usage loyal et honorable.

—Vous n'ignorez sans doute pas, seigneur chevalier, que je suis non-seulement déterminé à maintenir les droits que le peuple m'a confiés, mais aussi à repousser jusqu'à la mort toute espèce d'intervention étrangère.

—L'Autriche ne médite point d'intervention armée, observa Henri de Brabant, du moins tant que les circonstances resteront ce qu'elles sont.

—Je suis charmé de l'assurance que vous me donnez, dit Zitzka. Savez-vous dans quel but doivent se rassembler les seigneurs?

—Je suis sous ce rapport dans la plus complète ignorance, répondit le chevalier. L'assemblée ouvrira ses séances le soir du second jour d'août, et ce même soir, d'importantes communications seront sans doute faites par les chefs qui ont provoqué cette réunion.

—Ce même soir, croyez-vous? dit le chef Taborite, d'un ton pensif.

—Très-probablement, répliqua Henri.

—Alors, j'y serai! s'écria Zitzka en frappant un violent coup de poing sur la table.

—Comme ami ou comme ennemi? demanda le chevalier.

—Votre Excellence ne doit pas avoir de peine à le deviner, dit le Taborite.

—Vous voulez dire comme ennemi. Mais je pensais qu'une trêve qui aboutirait à la paix était possible entre les Taborites et l'aristocratie. Quoiqu'il en soit, d'ailleurs, s'il vous arrivait malheur, Zitzka, cela m'affligerait plus que je ne saurais vous dire, ajouta Henri de Brabant d'un ton d'évidente sincérité.

—Vous êtes généreux autant que brave, dit Zitzka, et je suis content de vous avoir rencontré. Les quelques heures que j'ai passées avec vous ont singulièrement modifié mon opinion sur le caractère des gens de votre

pays. Quoiqu'il advienne, que l'Autriche continue à garder la neutralité, ou qu'elle intervienne, ce qui ne pourrait être que contre les Taborites, j'aurai toujours la plus haute estime pour Votre Excellence. Si nous devenons ennemis, nous nous ferons généreusement la guerre. Et maintenant, continua le guerrier, j'espère que vous me permettrez de vous offrir un léger témoignage de mon amitié, et aussi de ma reconnaissance pour le service que vous m'avez rendu la nuit dernière. Promettez-moi de porter cette bague, ajouta Zitzka, en présentant au chevalier un joyau de prix.

—A condition que vous accepterez celle-ci en échange, dit Henri, en ôtant une bague magnifique de son doigt et en la tendant au chef Taborite.

—Puisque vous le désirez, j'aurais tort de refuser, répliqua Zitzka. Puis, l'échange faite, il ajouta d'un ton plus sérieux, et qui semblait renfermer quelque signification cachée :—Votre Excellence voyage dans un pays qui peut passer pour étrange, et la mission dont vous êtes chargé n'est pas sans danger. Je prie Dieu de vous protéger ; mais nous ignorons tout ce qui nous est réservé. Si donc vous vous trouviez en péril, ou à la merci d'ennemis, peut-être la bague que vous venez de mettre à votre doigt possède-t-elle un talisman. Dans tous les cas, ne désespérez jamais, avant d'avoir mis sa vertu à l'épreuve.

—Mais de quelle manière devrais-je essayer l'effet de cette bague ? demanda le chevalier, convaincu que ce n'était qu'une simple superstition qui dictait à Zitzka cette recommandation.

—Les vicissitudes de la vie peuvent vous plonger dans un donjon, ou vous livrer entre les mains d'hommes altérés de votre sang, reprit le guerrier taborite : si un pareil malheur arrivait, faites briller, comme involontairement, cette bague aux yeux de ceux de qui dépendront votre vie ou votre liberté. Me suis-je expliqué compréhensiblement.

—Parfaitement, général, répondit Henri de Brabant, et je vous remercie de cette nouvelle preuve de vos bons sentiments à mon égard. Je vous assure qu'il m'en coûte d'être ainsi forcé de précipiter mon départ, ajouta-t-il en se levant.

—Nous nous reverrons bientôt, observa Zitzka. Allons, je m'aperçois que vous avez hâte de nous quitter ; je vous accompagnerai jusqu'à la lisière du bois où seront votre cheval et ceux de vos deux pages. En parlant ainsi, le chef Taborite souleva la draperie qui fermait le pavillon, et tous deux sortirent.

Satanaïs était nonchalamment assise à l'ombre d'un arbre voisin, tandis que Lionel et Conrad causaient avec Linda et Béatrice, à quelque distance.

Henri de Brabant se dirigea vers Satanaïs, et en approchant, il reconnut qu'elle était plongée dans une profonde rêverie. Mais en apercevant soudain le chevalier, elle se redressa, et, légère comme un faon, bondit sur ses pieds.

—Pardonnez-moi, Madame, s'écria Henri, de vous avoir interrompue au milieu de vos réflexions ; mais je viens vous dire adieu, et vous remercier de l'hospitalité que j'ai reçue au camp des Taborites.

—Votre Excellence est donc décidée à nous quitter ? dit Satanaïs. Puis, après un instant d'hésitation, elle ajouta, en indiquant Zitzka, qui donnait des ordres à quelques-uns de ses hommes :—Le capitaine général va sans doute vous conduire jusqu'à l'endroit de la route où vous attendent vos chevaux ?

—Telle est, en effet, l'intention que m'a témoigné Zitzka, répondit le chevalier.

—Moi aussi, je vous accompagnerai, dit Satanaïs. Et plaçant sur sa tête sa toque ornée d'une plume qu'elle tenait à la main, elle se dirigea avec Henri de Brabant du côté où se trouvait Zitzka.

—Je vais vous rejoindre dans une minute, dit le chef Taborite ; Votre Excellence voudra bien permettre à Satanaïs d'être son guide ; j'ai des instructions qui ne souffrent pas de délai.

—Nous nous dirigerons tout doucement vers la grande route, observa Satanaïs.

—Vous menez une existence bien étrange et bien romantique, Madame, dit le chevalier à Satanaïs, en marchant à côté d'elle. Vous avez pour demeure les forêts au feuillage d'émeraude ; les fleurs décorent le tapis de verdure que la nature étend sous vos pieds, et les oiseaux vous récréent par leur délicieuse musique.

—Oui, en effet, étrange et romantique est mon existence, murmura Satanaïs. Ma vie a été ainsi depuis mon berceau, et elle continuera à l'être jusqu'au tombeau.

—Mais vous êtes heureuse ? demanda Henri, avec un intérêt qu'il ne parvenait pas à dissimuler.

—Qui est-ce qui est entièrement heureux en ce monde, seigneur chevalier ? observa Satanaïs en jetant sur lui un regard profond.

—J'aurais désiré emporter la persuasion que vous avez le bonheur que vous méritez, dit le chevalier ; mais, ajouta-t-il, si j'avais le droit de vous adresser des paroles autres que celles qu'autorise une connaissance qui date seulement de quelques heures. . .

—Oseriez-vous donc rechercher l'amitié d'un être étrange, mystérieux et incompréhensible comme je dois l'être à vos yeux ? dit Satanaïs d'une voix tremblante d'émotion.

—Oui, donnez-moi votre amitié, et appelez-moi du nom d'*ami*. C'est une faveur que je saurai apprécier. Mais, ajouta-t-il en changeant de ton, quand aurons-nous occasion de nous rencontrer, jamais ?

—Je serai à Prague le 1er août, répondit Satanaïs.

Le chevalier eut à peine le temps de remarquer la coïncidence qu'offraient ces paroles avec la réponse que lui avait faite Oetna à une semblable question, lorsqu'ils furent rejoints par le capitaine général.

Henri de Brabant tendit la main à Satanais, qui se détourna aussitôt après pour aller retrouver ses suivantes ; puis, après avoir échangé encore quelques paroles avec Zitzka, il sauta à cheval, et lui et ses pages s'éloignèrent au grand trot.

X.

UNE CONVERSATION INTÉRESSANTE.

Nos lecteurs savent déjà que c'est au mois de juillet que notre histoire a commencé ; mais afin de bien établir l'ordre chronologique des incidents que nous racontons, il est nécessaire d'observer que c'est le 20 de ce même mois que le chevalier Henri de Brabant et ses deux pages quittèrent le camp des Taborites, de la manière que nous avons rapportée.

Le lendemain soir, 21, le chevalier entra dans la ville de Prague. Il se rendit directement au *Faucon-d'Or*, qui était le meilleur hôtel de la ville, et qui était situé sur la grande place.

Le maître de l'établissement, dont la nature joviale charmait ses habitués, était un homme entre deux âges, avec une figure rubiconde, de petits yeux clignotants, et un sourire qui se jouait perpétuellement sur ses lèvres. Il avait pour aides dans la tenue de sa maison, sa femme, une véritable gailarde, et une très-jolie fille. L'urbanité que l'on était toujours certain de retrouver au *Faucon-d'Or* avait porté très-loin la réputation de cet hôtel.

On se hâta de mettre à la disposition du chevalier et de ses pages une suite d'appartements qui avaient vu sur des jardins. Après avoir fait honneur au souper qu'on leur avait servi, Henri de Brabant se fit apporter un flacon de vin du Rhin, et invita l'hôtelier à le vider avec lui. Le fait est que notre héros désirait obtenir des renseignements sur certains points et il comptait, pour cela, sur l'humeur naturellement bavarde de son hôte.

Après avoir échangé quelques observations sans importance et avoir rempli les coupes, Henri de Brabant dit à l'aubergiste :—Les environs de votre ville sont beaucoup plus pittoresques et plus agréables que ceux de la capitale de l'Autriche. J'ai remarqué, en venant, à une distance d'environ trois lieues de Prague, une maison blanche, située sur une éminence, et qu'entourent des bois superbes, dont la beauté m'a frappé.

—Ah ! c'est la résidence de la bonne et excellente baronne Hamelin, exclama l'hôtelier ; et, sans attendre qu'on le questionnât davantage, il se hâta d'ajouter :—Cette noble dame, seigneur chevalier, est le modèle de son sexe, et toute la Bohême devrait être fière d'elle. Quoiqu'elle ait à peine quarante ans, et qu'elle soit une très-belle femme, les pauvres et les malheureux la regardent comme étant leur meilleure protectrice. Dieu seul pourrait vous dire combien de cœurs brisés elle a consolés, combien de larmes elle a séchées et combien de douleurs elle a calmées.

—Mais ce que vous me dites est merveilleux ! s'écria Henri, que la bonté et la vertu avaient toujours le don d'émouvoir. Je serais fier de connaître une telle femme et de déposer à ses pieds l'expression de mes hommages.

—La baronne Hamelin, reprit l'aubergiste, est restée veuve il y a une quinzaine d'années. Son mari était l'un des plus riches propriétaires de Bohême, et il lui légua tout ce qu'il possédait. Aussitôt que la période de son deuil fut écoulée, elle fit jeter les fondements de l'édifice que Votre Excellence a admiré, et qui fut achevé environ deux ans après. Mais ne croyez pas que l'intention de la baronne Hamelin ait été de satisfaire son orgueil et sa vanité : elle avait en vue un projet bien plus noble.

—Elle voulait fonder une institution philanthropique, peut-être ?

—Justement, répondit maître Tremplin. En visitant les malheureux, la baronne avait appris qu'au nombre des plus grandes infortunes doivent être rangées celles des veuves et des jeunes filles orphelines ; et en voyant quelles richesses énormes son mari avait laissées à sa disposition, elle résolut de sauver un certain nombre de ces infortunées de la triste destinée qui les attend généralement. C'est ainsi que sa maison est devenue l'asile d'un nombre égal de veuves et de jeunes orphelines.

—Vous pouvez à bon droit être fier de la baronne Hamelin ! exclama le chevalier avec enthousiasme. Continuez, mon digne ami, et dites-moi tout ce que vous savez de cette excellente dame.

—Il y a douze ans que la baronne prit possession de sa nouvelle demeure, continua l'aubergiste, et cinquante veuves et cinquante orphelines ont trouvé un refuge sous son toit. Quand l'une meurt, une autre prend sa place, dès que l'on s'est procuré les renseignements nécessaires sur le caractère et la moralité de la famille ; car vous concevez que les demandes d'admission sont extrêmement nombreuses. Mais afin que sa charité et sa bienveillance soient basées sur certains principes fixes, la baronne a établi diverses règles touchant l'âge des jeunes personnes, la situation dans laquelle elles se trouvent, etc. Ainsi, je crois que les veuves peuvent être admises de vingt-cinq à quarante ans, et les jeunes filles de quinze à vingt.

—Il faudra absolument que je présente mon respect et le tribut de mon admiration à la baronne Hamelin, fit le chevalier. Une femme aussi exemplaire mérite les hommages de tous.

—Votre Excellence ne dit que ce qui est la vérité, dit maître Tremplin ; mais je vous avertis que tous ceux qui en ont le désir ne sont pas admis dans la maison.

—Je comprends qu'ayant chez elle une aussi grande communauté de femmes, elle se montre difficile sur le choix de ceux qu'elle admet à l'honneur de la voir. N'est-ce pas là ce que vous voulez dire ? demanda le chevalier.

—Justement ; car, parmi tant de femmes, il y en a qui sont douées de grandes qualités physiques et morales, et la précaution la plus vigilante lui est ainsi recommandée.

—Sans doute ; mais croyez-vous donc qu'elle hésite à recevoir celui que le duc d'Autriche a accredité comme son représentant à l'assemblée des seigneurs de Bohême ?

—Je ne doute pas qu'elle ne s'empresse d'accueillir Votre Excellence, répondit Tremplin, d'autant plus qu'elle est ennemie déclarée de Zitzka et de sa horde sauvage.

—Vous parlez bien sévèrement des Taborites, dit le chevalier ; ne seriez-vous pas prévenu contre eux ?

—C'est possible, répliqua l'aubergiste, comme si cette pensée le frappait pour la première fois. Mais, ajouta-t-il, je n'en ai pas fini avec tout le bien qu'a fait la baronne Hamelin. N'avez-vous pas remarqué un vaste bâtiment qui s'élève à un quart de mille à peu près de la maison blanche ?

—Oui, je me rappelle ; je me suis même arrêté pour regarder l'édifice dont vous parlez. Mais quel rapport a-t-il avec les détails que vous alliez me donner concernant la baronne ?

—Ce vieux bâtiment n'est autre que le château d'Hamelin, et il appartient également à la baronne. En même temps que la maison blanche s'ouvrait pour servir d'asile aux orphelines, le château recevait autant d'orphelins, dont on se charge de faire l'éducation. La baronne les marie plus tard avantageusement ; et, rentrés dans le monde, ils travaillent à assurer la prospérité de la maison qui a abrité leur enfance et à laquelle ils vouent leur influence.

—Mais tant de bonté et de bienveillance est incroyable ! s'écria le chevalier ; une telle femme est presque une divinité.

—Elle paraît n'avoir d'autre préoccupation que le bonheur d'autrui, dit l'aubergiste. Son éloge est dans toutes les bouches. Il y avait bien, cependant, ajouta-t-il, des personnes qui secouaient la tête, en parlant de l'entreprise de la baronne, qui assuraient que ses intentions pouvaient être bonnes, mais qu'elles n'aboutiraient à rien qui vaille. Mais, en dépit aussi des terribles et mystérieux auspices sous lesquels l'établissement s'ouvrit, tout a réussi au-delà même de l'attente de la baronne, et le bonheur de faire des heureux l'a récompensée de ses peines.

—Vous parlez de terribles auspices, dit le chevalier avec étonnement.

—Ah ! j'avais oublié de dire à Votre Excellence quelle mystérieuse tragédie eut lieu au temps dont nous parlons, exclama maître Tremplin. Puis, après avoir rempli les coupes, il continua d'un ton plus sérieux :—A l'époque où la baronne faisait construire la maison blanche, elle employait divers maçons et charpentiers à réparer le château d'Hamelin, et à y faire divers changements. Parmi ces ouvriers étaient trois frères nommés Schwartz : deux étaient maçons, le troisième était charpentier. Il paraît,

—car l'histoire est encore toute fraîche dans ma mémoire,—que quand les réparations furent terminées au château, la baronne renvoya tous les ouvriers en leur donnant une belle récompense, outre leurs gages ; mais, se rappelant soudain qu'il restait encore quelque chose à faire dans les cours, elle retint les trois frères Schwartz. Ils ne se firent pas prier ; et, comme il arrive fréquemment en pareil cas, il se trouva qu'il y avait beaucoup plus de besogne qu'on n'avait cru d'abord. Au lieu de quelques jours, ils restèrent plusieurs semaines après leurs camarades, ce qui provoqua, sans doute, la jalousie de quelques-uns de ces derniers, car les frères Schwartz disparurent si soudainement et si étrangement, qu'on a tout lieu de penser qu'ils furent assassinés. La baronne, qui était depuis longtemps déjà installée dans sa nouvelle demeure, fut très-affligée de cet événement ; mais elle agit avec toute l'énergie et la promptitude qu'on était en droit d'attendre d'elle en de pareilles circonstances. Elle promit une bonne récompense à ceux qui découvriraient ce qu'étaient devenus les frères Schwartz, et elle mit à l'abri du besoin les familles que ces malheureux laissaient après eux.

—Et apprit-on quel avait été leur destin ? demanda Henri de Brabant.

—Jamais, répondit Tremplin. Quelques-uns de leurs anciens camarades furent arrêtés ; mais les plus rigoureuses recherches de la part des officiers de justice ne révélèrent contre eux aucune preuve à l'appui de l'accusation. Ils furent, en conséquence, mis en liberté, et la baronne, avec sa générosité habituelle, les indemnisa largement de l'emprisonnement auquel ils avaient été soumis durant leur prévention.

—Et, cependant, s'écria le chevalier, on devait être généralement persuadé que ces hommes avaient tué les trois frères par jalousie.

—Je me souviens qu'il y avait alors une foule d'opinions contradictoires, dit l'aubergiste. Il y a encore des gens qui croient à la culpabilité des accusés et qui ont blâmé la baronne de sa générosité ; d'autres ont prétendu que les frères Schwartz ont fort bien pu n'avoir point été assassinés, et qu'ils se soient enfui après avoir trouvé un trésor dans le château ou avoir commis quelque autre vol. Je me souviens aussi que le bruit courut que les trois frères avaient été rencontrés et reconnus, conduits par des cavaliers masqués, la nuit même qui suivit leur mystérieuse disparition, et à plusieurs lieues de Prague ; d'autres personnes déclarèrent encore qu'on les avait vus une seconde fois, dans le voisinage du château de Rotenberg, qui est à trois bonnes journées d'ici.

—Le château de Rotenberg ! exclama le chevalier.

—Silence ! ne parlez pas si haut, je vous en supplie ! dit le maître Tremplin d'un ton d'anxiété.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES DIX-NEUF CONCILES ŒCUMÉNIQUES.

(Suite.)

Les conciles d'Occident entreprennent une œuvre nouvelle : la réglementation complète de l'Eglise par un ensemble des canons, investis d'une autorité générale, devant partout réformer les abus et ramener à l'unité des usages souvent trop divergents.

La première question dont ils s'occupent est celle des investitures. Profitant de ce que les évêques et les abbés avaient place dans la hiérarchie féodale et occupaient, en vertu de leur titre ecclésiastique, des fiefs soumis au pouvoir des souverains, les empereurs d'Allemagne s'étaient arrogé le droit de pourvoir eux-mêmes aux dignités ecclésiastiques, et de conférer l'investiture par la crosse et l'anneau aux dignitaires qu'ils choisissaient le plus souvent parmi leurs créatures et leurs courtisans. Sans doute le mode de nomination des évêques et des abbés n'était pas fixé dans l'Eglise d'une manière absolue ; il avait déjà varié ; il devait changer encore, et il n'était pas impossible de remettre la désignation aux princes temporels. Mais au onzième siècle c'était là une prérogative très-dangereuse, dont les empereurs d'Allemagne devaient abuser pour remplir l'Eglise de prêtres indignes ; de plus il fallait à tout prix distinguer la nomination de l'institution, et même dans l'institution il fallait distinguer l'investiture du bénéfice et du fief de l'investiture du pouvoir spirituel. Croire que des laïques pussent concéder celle-ci était une hérésie. Leur accorder la première n'était qu'un abus. Mais dans tous les cas l'Eglise était placée dans la dépendance. Quelle que fût la puissance à laquelle elle était asservie, il fallait l'affranchir.

Saint Grégoire VII commença la lutte. Après des négociations infructueuses avec l'empereur Henri IV, il frappa d'anathème au concile de Rome les princes qui s'arrogeaient l'investiture d'un bénéfice ecclésiastique et les laïques qui l'accepteraient de leurs mains. Henri IV voulut résister par la force et faire déposer le Pape. Grégoire VII l'excommunia solennellement et l'empereur fut contraint par la foi de ses sujets de venir s'humilier et faire pénitence. Mais sa soumission n'était pas sincère. Grégoire VII mourut en exil. La lutte continua entre Henri V, fils d'Henri IV, et Pascal II, le second successeur de Grégoire VII. Le Pape fut jeté en prison. La question ne fut terminée qu'en 1124 au premier concile général de Latran où le concordat de Worms, signé deux ans auparavant entre l'empereur et le pape Calixte II fut confirmé. L'empereur promettait de rétablir dans tous ses Etats l'ancienne forme des élections canoniques. Il renonçait à accorder les investitures par la crosse

et l'anneau, et se contentait de concéder l'investiture par le sceptre des fiefs ecclésiastiques relevant de son empire. Le principe de l'indépendance de l'Église était fixé.

Il ne suffisait pas d'affranchir le clergé de l'oppression du pouvoir civil. Il fallait l'émanciper de ses propres passions, et lui donner toute la pureté qu'exigeait de lui l'ancienne discipline de l'Église.

C'est surtout au deuxième concile général de Latran tenu en 1139, quinze ans après le premier, que des mesures sévères et sages furent prises dans ce but. Le concile s'occupa en outre de mettre fin aux troubles suscités par l'antipape Pierre de Léon, que soutenaient les rois normands de Sicile. Et il condamna les hérésies d'Arnauld de Brescia et de Pierre de Bruys. L'Église, tout en s'occupant de la discipline, ne cessait de veiller sur la foi.

Le troisième concile de Latran, tenu en 1179, régla le mode d'élection des souverains Pontifes. Le peuple romain d'une part, les empereurs de Constantinople d'abord, les empereurs d'Allemagne ensuite avaient plus d'une fois exercé une influence prépondérante dans les élections ; ce qui avait été une cause de trouble et souvent de division dans l'Église. Déjà, au onzième siècle, le pape Nicolas II avait voulu remédier à ces abus. Par un décret rendu dans le concile de Rome, en 1059, il avait retiré au peuple tout droit d'intervention dans les élections et déclaré qu'elles seraient faites seulement par les cardinaux, qui se borneraient à avoir égard aux vœux du peuple et du clergé. Deux ans plus tard, sur un nouveau décret, il retirait à l'empereur tout droit de confirmer l'élection du pontife élu. Mais ces lois n'avaient été qu'imparfaitement exécutées. Il fallut tous les efforts de la ligue lombarde, et la lutte contre Frédéric II pour les faire triompher. Enfin Alexandre III promulgua, au troisième concile de Latran, la décrétale qui réglait le mode d'élection.

Elle devait être faite par les cardinaux seulement. A la mort du Pape, les cardinaux présents devaient attendre huit jours seulement leurs collègues absents. Au bout de ce délai, ils devaient se rendre dans le palais du pontife, et y être renfermés de façon que l'on ne pût ni entrer ni sortir, ni communiquer avec eux, ni leur envoyer des notes ou des messages. C'était le conclave. Une étroite ouverture était seulement réservée pour leur faire passer des aliments. Ils étaient ainsi soustraits autant que possible à toute influence extérieure, et la liberté de leurs suffrages se trouvait garantie.

Le quatrième concile de Latran convoqué, en 1215, par le pape Innocent III, est par le nombre de ses membres, par la gravité de ses décisions, un des plus importants.

Les deux patriarches de Constantinople et de Jérusalem, les délégués des patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, plus de quatre cents évêques, de huit cents abbés, les ambassadeurs des empereurs de Constantinople et

d'Allemagne, des rois de France, d'Angleterre, d'Aragon, de Hongrie, de Jérusalem et de Chypre, de nombreux délégués des seigneurs féodaux, en tout plus de deux mille personnes y assistaient. Ce concile marque le passage du monde ancien au monde nouveau et pose sur tous les points les principaux fondements de la discipline ecclésiastique.

Le concile s'occupa des institutions monastiques. Dans l'ordre de saint Benoît les maisons conventuelles étaient indépendantes les unes des autres. L'ordre de Cîteaux avait créé entre elles un lien par l'institution des chapitres généraux annuels, composés des représentants et des supérieurs de toutes les maisons, et cet exemple avait été suivi par les Prémontrés et les Chartreux. Le concile de Latran généralisa cette règle et l'imposa à tous les ordres. En même temps, pour prévenir la multiplicité des ordres religieux, le concile interdit l'érection des nouveaux ordres sans le consentement du Pape. Saint François et saint Dominique durent, en vertu de cette défense, aller soumettre leurs règles au pape qui les approuva, ayant vu dans une vision deux hommes qui n'étaient autres que les deux saints fondateurs soutenant de leurs mains vaillantes la vieille basilique de Latran. Enfin, le concile assurait le maintien rigoureux de la pauvreté monastique, gardienne de la perfection.

Le concile étendit jusque sur les fidèles eux-mêmes l'action de sa discipline bienfaisante. Il abolit la pénitence publique, qui était souvent une cause de scandale ; mais s'appuyant sur l'antique tradition, il renouvela l'obligation de la confession annuelle et de la communion pascalc. Enfin il réglementa la matière du mariage, borna au quatrième degré les empêchements nés de la parenté, organisa la publicité et punit sévèrement les mariages clandestins.

Il protégea les Juifs contre les injustes persécutions dont ils étaient souvent l'objet, leur assura même la liberté de leur religion, tout en prenant des mesures pour mettre un frein à la licence de leurs usures qui n'allaient rien moins qu'à la spoliation complète des chrétiens.

Entre les nombreuses décisions du quatrième concile de Latran, nous devons mentionner celle qui réorganisa la procédure criminelle ecclésiastique, destinée à servir de modèle à la procédure criminelle ordinaire. Le concile institua entre autres l'instruction par voie d'enquête, entourée de toutes sortes de garanties. L'enquête devait être contradictoire, c'est-à-dire faite en présence du prévenu. On devait communiquer à celui-ci les chefs de l'accusation, afin qu'il pût s'en défendre, les noms et les dépositions des témoins pour qu'il y répondit et fit connaître les causes d'inimitié que certains d'entre eux auraient contre lui. Le même concile institua auprès de tous les tribunaux des greffiers pour écrire les actes des procès et les communiquer aux parties. Enfin il défendit d'en appeler à un tribunal supérieur avant que le tribunal saisi eût prononcé. Ces principes semblent élémentaires aujourd'hui. Mais ils étaient alors un

immense bienfait que nous devons à l'Eglise. L'usage nous les a rendus si familiers que nous en avons oublié l'origine.

Enfin le droit civil fut également l'objet des prescriptions du concile. La prescription fut réglementée. La bonne foi en fut déclarée l'élément nécessaire. Le vice de la violence et de la fraude fut étendu de l'usurpateur originaire à ses successeurs.

Les trois conciles qui suivirent celui de Latran et furent tenus à Lyon en 1245 et en 1274, puis à Vienne en 1311, continuèrent son œuvre. Nous n'entrerons pas dans le détail des points de discipline qu'ils réglèrent. Les conciles eurent pour principale utilité de préparer l'unité de législation dans l'Eglise. Six cents ans avant la Révolution française, l'Eglise avait senti la nécessité d'une loi codifiée. Cette codification, les conciles la préparèrent, les Papes l'accomplirent, le *Corpus juris Canonici* en fut l'expression. Elle fut faite en un siècle. Commencé en 1235 après le quatrième concile de Latran, le *Corpus juris Canonici* était clos en 1335, après le concile de Vienne. Il forme encore aujourd'hui avec les décisions du concile de Trente la loi de l'Eglise. Il se compose de décrets des conciles et de décisions des Papes qui, rendues dans des cas particuliers, prennent par leur insertion au *Corpus* une autorité générale. Mais pour que cette unité si désirable fût possible, il avait fallu ces conciles multipliés qui avaient habitué les esprits à s'incliner sous une loi commune, avaient brisé les résistances locales, et tout en laissant aux Eglises la liberté dont elles avaient besoin, les avaient empêchées de s'isoler dans une indépendance, qui aurait pu les conduire et avait effectivement conduit quelques-unes d'entre elles au schisme.

Par la rédaction du *Corpus*, les papes, secondés par les conciles, avaient mis l'unité et la clarté dans les lois. Pie IV au concile de Trente compléta cette œuvre en proclamant le grand principe de droit moderne, que la coutume ne prévaut pas contre la loi écrite ; cette dérogation de l'usage au texte est un moyen de développement pour les législations qui se forment ; mais elle serait le plus puissant dissolvant des lois parvenues à un certain degré de perfection.

Enfin, en 1564, était créée la congrégation des cardinaux, interprète des décisions du concile de Trente. C'est un tribunal permanent qui n'a cessé de fonctionner depuis trois siècles et est chargé de veiller sur l'interprétation et l'application des décisions du concile. Il peut être considéré comme le modèle de nos cours actuelles de cassation.

Loi écrite, codifiée, déclarée supérieure aux coutumes, tribunal perpétuel chargé d'en assurer le maintien, tels sont les grands principes sur lesquelles repose l'organisation de nos Etats modernes. La révolution de 1789 se fait gloire de les avoir introduits en France. Il y a trois à quatre cents ans qu'ils sont appliqués dans l'Eglise.

(A continuer.)

CHRONIQUE.

CANADA : Missionnaires de St. Jean-Baptiste.—L'Œuvre des Chantiers.—Fête à l'Assomption.—Nécrologie.—Fêtes et Expositions.—Le Golfe et la Rivière-Rouge.—Sir G. Young.—Colonisation.—Tracé Robinson.—Districts Militaires.—Etat de la Récolte.

ROME : L'armée Pontificale.—Mgr. Lavigerie.—Les dons d'un Musulman converti.—J. Karam.—Le Peintre de Mentana.—Pie IX et la Bretagne.—La Vigna-Pia.—La Caserne de Séristori.—Le prochain Concile.—Le Marquis de Banneville.—Les Lieux Saints.

EUROPE : Situation générale.—Notre-Dame de Schent.—L'Emprunt français.—Révolution d'Espagne.

AMÉRIQUE : Campagne électorale.—Le Sud.—Prise d'Humaita.

I.

L'acte de prêtres parlant suffisamment leur langue, les Canadiens aux Etats-Unis sont dans un abandon à peu près complet sous le rapport religieux ; ils y perdent leur foi et tombent dans un tel état de démoralisation, qu'ils deviennent pour les Américains un objet de mépris, jusqu'à se voir forcés de rougir de leur nationalité et de leur nom. Il est temps d'apporter remède à une telle situation, et de voler au secours de près de 500,000 compatriotes qui se perdent. On parle donc de fonder une Congrégation de *prêtres missionnaires*, sous le patronage de Saint Jean-Baptiste, qui se mettraient au service des évêques d'Amérique jusqu'au jour où le clergé américain, mieux pourvu, pourrait desservir les centres de population canadienne répandus sur le Continent. C'est donc une louable et noble entreprise qui mérite considération et encouragement. Les difficultés, sans doute, ne manqueront pas de surgir, mais quelle est l'œuvre sainte qui n'ait point rencontrée d'opposition, et aussi quelle est l'œuvre divine qui n'ait pas triomphé de tous les obstacles ; et si cette entreprise est réellement inspirée de Dieu, comme il semble qu'elle le soit, qui pourra l'empêcher de réussir ?

Une seconde Œuvre, non moins utile, est celle que les Révérends Pères Oblats ont établie dans les Chantiers et sur les Cages, c'est l'association des *Zouaves Pontificaux pour l'abolition du Blasphème et des Jurements*. Nous croyons que cette œuvre aura une portée plus grande que celle qu'annonce son nom. Quoique arrêter le mal du blasphème soit déjà d'une importance majeure, au point de vue catholique et social, cette association peut aspirer à un bien plus étendu. Elle agira sur les mœurs de ces hommes trop souvent adonnés aux passions les plus funestes de l'intempérance dans tous les genres. Nous avons pu constater, il y a quelques années et sur les lieux, les ravages que l'immoralité fait dans les chantiers, où il est peu de jeunes gens qui échappent à ce fléau. L'association nou-

velle, en même temps qu'elle les mettra en garde contre le blasphème, les retiendra également dans le sentier de la vertu et leur apprendra à se respecter et à se conduire en hommes et en chrétiens.

Monseigneur de Montréal poursuit ses visites pastorales dans la partie nord de son diocèse riveraine du St. Laurent. Sa présence au village de l'Assomption a donné lieu à de brillantes démonstrations. Sa Grandeur a consacré l'église qui vient d'être restaurée sur un plan plus vaste et plus magnifique. Elle a ensuite présidé au diner servi par les Dames, dans le Couvent des Sœurs de la Congrégation, et a assisté le soir à la séance littéraire donnée par les élèves du collège, à tous les anciens élèves de cette Institution, invités à cette fête et accourus en grand nombre.

Après cinq années de travaux et de sollicitude, le zèle de M. le curé de l'Assomption a été enfin couronné, et le souvenir de cette journée se conservera longtemps dans le souvenir des habitants de cette heureuse paroisse, une des meilleures de tout le Canada.

Monseigneur de St. Hyacinthe a dernièrement publié le mandement annonçant la détermination qu'il a prise d'établir prochainement sa résidence à Bécœuil. La ville de St. Hyacinthe est affligée de ce départ qui la prive de la présence de son premier pasteur ; elle en prévoit les fâcheuses conséquences, elle en témoigne ses regrets avec éloquence, mais les difficultés pécuniaires sont telles qu'elles n'ont pas permis à Mgr. Larocque d'accepter l'offre des généreux sacrifices que sa ville épiscopale voulait encore s'imposer.

Le diocèse de St. Hyacinthe a perdu le pieux et jeune vicaire de Ste. Marie-du-Monnoir ; il n'était âgé que de 27 ans, et ne comptait pas encore deux années de prêtrise.

A son tour, le Collège de Ste. Marie a fait une perte sensible dans la personne du Rév. P. Schneider, décédé au commencement de ce mois, à l'Hôtel-Dieu. Il était né le 3 avril 1807, à Ribeuwillé, chef-lieu de canton du Haut-Rhin, diocèse de Strasbourg. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il entra dans la Compagnie de Jésus. Il débuta dans le ministère à Paris, où il dirigea pendant un an l'école industrielle de Mgr. Bervenger.

De Paris, il retourna dans son pays, et travailla à Strasbourg pendant huit années. Là il fonda l'établissement industriel des Frères de Saint Vincent-de-Paul, sur le modèle, sans doute, de celui qu'il avait dirigé à Paris. Il a toujours éprouvé un puissant attrait pour tout ministère qui le mettait en rapport avec les jeunes gens, et ce même attrait l'a suivi en Canada.

Ce fut en 1848 qu'il vint en Amérique, successivement employé à la maison de Québec, au Noviciat du Sault-au-Récollet et au Collège Ste. Marie, où il est demeuré jusqu'à sa mort. Son séjour en Canada n'a été

interrompu que par une absence de quelques années (1856-1865) pendant lesquelles il séjourna dans les États-Unis, à Baltimore et à New York.

Esprit orné et d'une conversation agréable, il laisse un vide dans la Société dont la mort l'a séparé, et à laquelle il fut si utile par ses conseils et par les ressources de son esprit et de son expérience.

Si nous passons à un autre ordre de choses, Septembre aura été pour la Puissance du Canada, un mois d'émotions diverses, de plaisirs, de distractions et de fêtes.

Et d'abord c'est la capitale fédérale qui a assisté au procès de Whelan, conduit avec habileté et intégrité par la Couronne et par le Tribunal. Tous les efforts de la défense n'ont pu soustraire le malheureux assassin à une condamnation, malgré ses protestations d'innocence.

C'est ensuite Québec qui a eu ses joyeuses régates d'où la *Mouette* est sortie victorieuse.

Puis est venu le tour de Montréal et de Hamilton qui ont eu leur exposition agricole, industrielle et horticultrale.

L'exposition a procuré à la cité de Montréal la gracieuse visite de Sir N. Belleau, qu'elle a reçu avec une noble courtoisie. Son Excellence a inauguré l'ouverture de l'exposition, et a daigné ensuite visiter plusieurs Etablissements publics, l'Ecole Normale, le Séminaire, Maria-Villa, l'Université McGill, le High-Scool et l'Ecole-Normale McGill. En s'en retournant à Québec le Lieutenant-Gouverneur s'est arrêté à Saint-Hyacinthe où il a été plusieurs jours l'Hôte des Messieurs du Collège.

A l'exposition fédérale de Montréal, au département agricole comme à ceux de l'Horticulture, et de l'industrie on n'a presque vu figurer que des exposants de la Province de Québec, peut-être pourrait-on dire du District de Montréal seulement ; et s'il y a eu quelque progrès d'accusé, ce n'est guère que dans la partie agricole, où l'on a pu constater l'amélioration des races et le perfectionnement des instruments d'agriculture. Après tout, c'est la partie la plus essentielle, et il est difficile d'ailleurs qu'un pays aussi limité que le nôtre, puisse, à chaque fois, étaler de grands progrès, tant que les expositions seront aussi rapprochées qu'elles le sont.

A Hochelaga, la Commission agricole a également constaté l'amélioration de la race chevaline.

A Hamilton, le Lieutenant-Gouverneur a également présidé à l'ouverture de l'exposition provinciale, où l'affluence des visiteurs a, dit-on, surpassé dans un seul jour celle des trois jours à Montréal. Peut-être, à Hamilton, est-on moins habitué aux expositions ; peut-être est-on plus curieux. A vrai dire cette curiosité est légitime et n'est pas mal placée.

Nous avons eu notre tir fédéral, absolument comme les Allemands. La réception au camp de Sir G. Cartier, ministre de la guerre, a été brillante,

enthousiaste même : les honneurs de la Victoire ont été pour la Province de Québec, pour celle du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse et pour le 100^{me} de ligne.

Les Concerts ne nous ont point manqué pendant ce mois, et il faut avouer que c'était le temps favorable ou jamais ; les visiteurs ne nous faisaient pas défaut ; s'il en faut croire les compte-rendus, ils ont tous été brillants, même ceux où il y a eu échec et déception : la bonne critique ne consiste pas à tout louer, mais à conseiller pour corriger, à encourager pour élever à la perfection, à apprécier les défauts aussi bien que les qualités. Quand pourrons-nous avoir une réunion d'artistes distingués, si tous sont placés sur le pied d'égalité, apprentis et maîtres !

M. Jélin Prume est de retour, c'est une bonne fortune. Des visiteurs distingués ont passé à Montréal : le Baron Gauldrée Boileau, que le Canada revoit toujours avec plaisir, M. de Beilegue consul de France à Charleston qui l'accompagnait, et le Général Américain Morgan, ancien élève des Colléges de Montréal et de Chambly, qui a revu avec plaisir le pays où il a reçu son éducation.

Tandis que six fortes canonières se promènent sur nos lacs pour recevoir, avec courtoisie, ces terribles Féniciens qui viendront délivrer Whelan, le Ministre de la guerre, tranquille de ce côté, vogue vers l'Angleterre, où il se rend avec M. McDougall pour traiter de l'achat du territoire de la Baie d'Hudson, et peut-être aussi de l'annexion de la Colombie anglaise à la Puissance du Canada ; on ne parle pas encore de celle de Terre-Neuve, peut-être en sera-t-il aussi question.

La Nouvelle-Ecosse a clos sa terrible session législative ; beaucoup de bruit et de tapage, et puis, quoi !!

Parturiunt montes, nascitur ridiculus mus :
La montagne en travail enfante une souris.

La misère ne s'en fait pas moins sentir parmi les pêcheurs du golfe et du Labrador. La pêche semble devenir insuffisante d'années en années : la morue, particulièrement, a manqué pendant cette saison, et toute la population de ces côtes est menacée de la disette pendant l'hiver prochain : le gouvernement y a déjà envoyé des provisions, puissent-elles suffire jusqu'au retour de la saison favorable !

Le gouvernement a résolu aussi de poursuivre les travaux du chemin de fer de fort William à fort Gratry ; ce sera une voie ouverte pour le commerce de la Rivière-Rouge, qui facilitera le transport rapide des secours que réclame cette colonie toujours désolée par la disette. C'est avec plaisir que nous avons appris l'annonce d'un concert donné par l'Association des Commis-Marchands, dans le but de venir au secours des océans de Mgr. Tasché.

On attend prochainement l'arrivée du nouveau Gouverneur général de la Puissance. Lord Monck quitte le Canada et son administration conciliante et prospère, il laissera certainement des regrets et un bon souvenir.

Le nouveau Gouverneur Sir G. Young est né, en 1807, à Baileborough-Castle, en Irlande. Son père était un des principaux agents de la Compagnie des Indes. Il a étudié à Oxford, et il est entré à la Chambre des Communes en 1831, il y siégea jusqu'en 1855. Son assiduité, son amour du travail, l'entente qu'il montra des affaires d'Irlande, le firent remarquer de Sir Robert Peel. Il fut nommé secrétaire du trésor, et en 1852 secrétaire d'Etat pour l'Irlande; dans ce double emploi, il servit avec distinction et gagna l'estime et la confiance du cabinet.

Depuis 1815, l'Angleterre exerçait le protectorat des Iles Ioniennes : des troubles s'y étant élevés, en 1855, on y envoya Sir Young, qui par sa prudence, parvint à y rétablir la tranquillité: de là il fut appelé au gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, vaste colonie Anglaise sur la côte orientale de la Nouvelle Hollande, et fondée dans le but d'en faire un lieu de déportation; c'est le Cayenne de l'Angleterre.

On cite du nouveau Gouverneur un trait de générosité qui ne peut manquer de lui concilier l'affection de nos populations catholiques.—“ Un incendie ayant, il n'y a que quelques années, détruit la cathédrale de Sydney, en Australie, il ne se contenta point de télégraphier à Mgr. Polding pour lui exprimer sa sympathie au sujet de ce malheur, mais dans une assemblée publique tenue pour aviser au moyen de rebâtir l'église incendiée, il fit un chaleureux appel pour engager les citoyens de Sydney à fournir les fonds nécessaires et, bien que protestant, il donna l'exemple en souscrivant généreusement à cette bonne œuvre.” (*)

Les travaux de colonisation tirent à leur fin sur presque toutes les lignes entreprises par le gouvernement à Gaspé, dans la colonie Masson, sur la ligne de Québec au lac Saint Jean. Là, l'Honorable Premier Ministre est allé visiter les travaux dont il a été content; il a profité de la circonstance pour adresser aux ouvriers d'utiles conseils, entre autres celui de s'établir eux-mêmes sur les lieux témoins de leurs travaux, afin de *s'emparer du sol*, et d'arrêter le fléau de l'émigration aux Etats-Unis; toutes ses paroles ont été chaleureusement applaudies.

Le Ministère impérial a dernièrement expédié le Message officiel qui sanctionne le choix que le gouvernement fédéral a fait du tracé Robinson pour le chemin de fer intercolonial.

La route du Sud ne pouvait être acceptée, elle serait peu sûre comme voie militaire étant trop près des frontières: celle du centre, traversant un pays de montagnes peu fertile, étant condamnée à de longs circuits et traversant de larges rivières, aurait occasionné beaucoup de dépenses sans peu de profit. Le tracé du Nord au contraire court sur des plateaux fer-

(*) Courrier du Canada.

tiles ; sous le rapport commercial, il ouvre sur un très-grand nombre de points des communications faciles avec le golfe, et surtout, en temps de guerre, il offre par son éloignement des frontières toutes les garanties désirables à tous les intérêts engagés dans cette vaste entreprise : ces avantages ont paru décisifs au cabinet de Londres.

En vertu de l'approbation donnée par son Ex. Lord Monck au plan du Ministre de la guerre, la Puissance du Canada sera divisée en neuf districts militaires. En descendant de l'Ouest à l'Est, la province d'Ontario renfermera les quatre premiers districts : celle de Québec, le cinquième, le sixième et le septième : celle du Nouveau Brunswick formera le huitième et celle de la Nouvelle-Ecosse le neuvième. On les désignera par leurs numéros d'ordre 1, 2, 3, etc. Montréal Ouest appartient au 5ème, Montréal Centre et Est au 6ème district.

L'administration du Grand-Tronc a publié son état annuel des récoltes sur la ligne de son parcours : il en résulte que la récolte des grains rencontrera celle des années ordinaires et s'élèvera peut-être au-dessus de la moyenne. Le blé d'automne a parfaitement réussi dans le Haut-Canada ; et dans celui de Québec, c'est le blé de printemps qui a donné en abondance.

La récolte des autres grains s'équilibre : la perte de certaines localités est compensée par l'abondance des autres, et même s'élève au-dessus de la moyenne.

Il est impossible d'en dire autant des fruits, ils ont manqué à peu-près partout et ils seront chers cet automne.

Les légumes ont d'abord beaucoup souffert de la sécheresse, mais les dernières pluies les sauveront dans les districts de l'Est et du bas Saint-Laurent.

Malheureusement les pommes de terres, qui ont donné une assez bonne récolte dans les mêmes districts, ont mal réussi dans la plupart des autres, et il est à craindre que les pauvres n'en souffrent beaucoup cet hiver, à moins que l'importation de l'étranger n'en fournisse constamment le marché.

Le foin a été abondant en plusieurs localités des districts de Buffalo, de l'Ouest, du Centre et de l'Est. Les pertes et la récolte s'équilibre dans celui de Québec et de la Rivière du Loup.

La récolte est presque partout de bonne qualité, et les moissons ont été coupées et mises en grange dans de bonnes conditions ; il y aura privation sous quelques rapports, mais on espère qu'il n'y aura pas souffrance générale.

II.

L'état sanitaire de l'armée pontificale est excellent, malgré les grandes fatigues qu'elle a eu à soutenir au camp d'Annibal où nos Zouaves Cana-

diens ont été initiés aux grandes manœuvres. La brigade campée à Rocca-di-Papa a simulé une attaque et la défense de la ville d'Albano. Ce spectacle avait attiré des environs, et de Rome surtout, une foule considérable.

L'armée a reçu une nouvelle faveur spirituelle de la reconnaissance de Pie IX. Sa Sainteté a conféré l'indulgence plénière aux volontaires qui visitent la basilique de Saint-Pierre pour la première fois après leur enrôlement.

Le camp de Rocca-di-Papa a été levé avant le temps fixé ; les troupes sont rentrées dans Rome au milieu des acclamations de toute la population accourue à leur rencontre. On craignait un mouvement insurrectionnel pour le 5 septembre, heureusement les appréhensions ne se sont pas réalisées, c'est au mois de novembre qu'on attend les garibaldiens. Les différents corps ont repris leurs quartiers, les deux tiers de nos zouaves canadiens sont maintenant aux frontières : quelques-uns sont encore retenus dans les hôpitaux et ont reçu dernièrement la visite du Saint-Père, qui a voulu tous les voir, les encourager, les exhorter à la patience et à la résignation.

Les journaux d'Algérie ont publié le bref que le Pape a adressé à Mgr. Lavigerie ; il félicite le prélat de s'être prodigué partout où la famine, la maladie, la mort réclamaient sa sollicitude et celle de son clergé, et d'avoir généreusement ouvert des asiles aux vieillards infirmes, aux veuves délaissées, aux enfants abandonnés.

Le bref ajoute que ce n'est pas seulement de la religion, mais encore de la France que Mgr. Lavigerie et ses prêtres ont bien mérité lorsque, par les œuvres de la charité chrétienne, ils ont plus fait pour lui assurer les cœurs, qu'on n'eut pu le faire par des torrents de sang, des dépenses énormes, et les travaux d'un grand nombre d'années.

Un musulman récemment converti à la foi vient de montrer combien ces nouveaux convertis de l'islamisme seraient reconnaissants. Etant venu à Rome, il a été admis auprès de Sa Sainteté et comme preuve de son dévouement, se souvenant du présent des trois mages de l'Orient, il a offert au Vicaire de Jésus-Christ, de l'or, de la myrrhe et des parfums auxquels il a ajouté des chaussures d'un grand prix sur lesquelles est brodée en or la croix, ornée de pierres fines. Ce sont ces chaussures que le Pape portait à Sainte-Marie-Majeure le jour de la fête de l'Assomption.

Joseph Karam, le brave et généreux défenseur des populations catholiques de la Syrie, a été accueilli à Rome comme le méritaient son nom et ses glorieux antécédents.

Le Saint Père l'a reçu avec une bonté toute spéciale, et s'est longtemps entretenu avec lui de la situation et des intérêts de l'Église catholique en Orient.

Pie IX a donné un autre témoignage de bonté au peintre de la *bataille*

de Mentana. M. Lafon, on le sait, habite Rome pour y achever son tableau. Le Saint Père a daigné visiter les ateliers de l'artiste français, et voici d'après une correspondance romaine ce qui s'y est passé.

L'artiste se trouvait seul avec Madame Lafon, son fils et sa fille, quand le Pape est arrivé. Il n'avait point orné de tenture et de tapis son atelier, et s'était contenté de joncher de fleurs le pavé de la cour et de la salle. L'artiste, sa femme et ses enfants se sont agenouillés pieusement, baisant les pieds et les vêtements du Pontife, lequel a dit avec attendrisement :
 “ *Voilà une bonne famille chrétienne.*”

Pie IX est allé droit au tableau très-brillant de couleurs, très-mouvementé et relevé par un vaste cadre de bois doré, et a témoigné aussitôt le plaisir que lui causait la vue de cette scène si fidèle, qui a exigé tant d'études et de labeurs. Le premier personnage que Sa Sainteté a reconnu est Mgr. Bastide que l'on voit au plan le plus rapproché, aux prises avec un garibaldien.

L'aumônier donne le crucifix à baiser au mourant. Pie IX, examinant attentivement la scène, en a ensuite désigné les héros : Voici bien le colonel Allet, voilà Charette ! comme les méchants se plaisent au mensonge ! ils ont dit qu'il s'était séparé de nous, c'est absolument faux.

Le Pape a reconnu aussi l'Etat-Major, désignant le général Kanzler et le général de Polhès, et trouvant que le comte de Caserte était bien à sa place. Les deux drapeaux et l'armée française ont attiré son attention, et il a suivi avec des marques d'intérêts le récit de l'action, telle que LUI, le suprême Pontife, l'avait voulu, car l'histoire dira que dans ce succès il revient une grande part à la personne même de Pie IX, la part que Pie V, de son oratoire où il était dans l'extase de la prière, prit à la bataille de Lépante.

Les mérites de l'œuvre de M. Lafon sont incontestables : le paysage surtout y est admirable. Pie IX, voyant le mont Soracte qui dresse à l'horizon sa coupe dorée par les rayons du soleil couchant, s'est mis à réciter les vers d'Horace :

Candidum Soracte

Et il accompagnait toutes ses paroles de ce sourire charmant, de ce regard vif et tendre, de ce geste animé qui le rendent si cher à tous ses enfants. Il a eu pour l'artiste des éloges d'une délicatesse extrême, et a fait dans sa visite un jour plein de lumière, de triomphe et de bénédiction. Avant que de partir, Pie IX s'est plu à distribuer à la famille de M. Emile Lafon des dons doublement précieux par leur valeur et à cause de la main qui les donnait.

C'est la Bretagne qui, à son tour, a reçu une preuve bien sensible de la prédilection du Saint Père. Il a accordé une couronne à la sainte Vierge et un diadème à *Sainte Anne d'Auray*, la célèbre patronne de la

vielle Armorique. Cette concession est d'autant plus précieuse que c'est la première fois peut-être que le couronnement d'une sainte, autre que la Sainte Vierge, se fait par délégation apostolique.

La nouvelle suivante venue de Rome, sous la date du 20 Août, suit naturellement la précédente.

On sait avec quelle douce affabilité Pie IX accueille tous ses visiteurs ; mais il a un faible pour les Français, et parmi les Français, il semble avoir un faible pour les Bretons. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans la relation d'une scène intime et touchante, que nous devons à un jeune zouave pontifical, M. Alfred Salvagniac :

“ Il y a quelque temps, nous avons obtenu, Henri de Poulpiquet, Chas. de Trogoff et moi, une audience particulière de Sa Sainteté. Aussitôt que le Saint-Père eut entendu annoncer les trois zouaves bretons, il s'écria : *Avvicinate i miei zuavi*. De l'air le plus gracieux, il nous fit signe d'approcher. Après s'être entretenu avec nous pendant dix minutes environ, d'une manière toute paternelle qui nous mettait à l'aise comme si nous avions été chez nous, le saint-père nous donna à chacun une médaille en argent et il nous congédiait déjà en nous disant *addio*.

“ Mais ce n'était pas notre affaire de partir ainsi. Lorsque le saint-père donne des médailles, il ne signe généralement pas de suppliques ; nous connaissions cet usage, mais nous avions la prétention de voir le saint-père y déroger en notre faveur. Ce n'est pas pour rien que nous sommes Bretons et zouaves.

“ Donc, au moment de l'*addio*, chacun de nous tire sa supplique et la lui présente. Le saint-père fait quelques difficultés, puis il dit en riant qu'il n'en signera qu'une. Il prend, en effet, celle de Trogoff et se met à rire en voyant ce nom.

“ — Vous êtes Russe ? lui demanda-t-il.

“ — Mais non, saint-père, je suis Breton.

“ — C'est pourtant un nom russe, comme les noms de Malakoff, Armi-koff, Mentchikoff.

“ Le saint-père signe la supplique, remet sa plume dans son encrier, et croisant les bras, dit en nous regardant : C'est tout. Puis il sourit en voyant l'air stupéfait de Poulpiquet. Moi, je voyais à l'air du saint-père qu'il voulait un peu s'amuser : aussi je ne me tourmentais guère.

“ — Mais, très-saint-père, dit Henri, vous avez signé la supplique de mon cousin et pas la mienne ; je serai jaloux.

“ Il ne faut pas être jaloux, dit le saint-père, ce serait mal ; et prenant la supplique d'Henri, il la signa en disant : Voilà mes zouaves qui me mettent en pénitence ; car le pape est vieux. Il est fatigué d'écrire, et il écrit du matin au soir.

“ Ensuite il signa également la mienne.

“ — Puisque vous partez, dit-il à Henri, et que vous habitez le Finis-

tère, vous allez voir votre évêque, que je connais très-bien. Deux fois il est venu me voir. Portez-lui ma bénédiction pour lui et pour tout son troupeau. Votre évêque n'est pas simple zouave, il est Sergent. (C'est le nom de monseigneur de Quimper.)

“ Nous sortîmes enchantés de notre visite. Quelle bonne figure que celle du Saint-Père ! on ne peut s'empêcher de l'aimer en le regardant. Pour mon compte, je l'aimais bien avant ; mais tout à l'heure, je donnerais volontiers pour lui jusqu'à la dernière goutte de mon sang.” — *Semaine Religieuse*.

La munificence comme la bonté de Pie IX, trouve tous les jours de nouvelles occasions de se signaler. Il y a déjà quelques années, qu'aux portes de Rome, sur la route de la mer, Sa Sainteté a fondé une *ferme-école* pour les enfants de la classe agricole ; Elle l'a pourvue des instruments perfectionnés, et Elle vient de la placer sous la direction des Frères Belges de la Miséricorde. Et tout cela s'est fait aux frais du Saint-Père. L'établissement s'appelle la *Vigna-Pia*, du nom de son illustre fondateur.

Sa Sainteté a encore résolu de faire élever une chapelle expiatoire dans la caserne de Seristori, à l'endroit même qu'ont fait sauter, l'année dernière, les mines souterraines creusées par les Garibaldiens pour faire sauter Rome entière. C'est ainsi que le Pape répond aux détracteurs du gouvernement pontifical, et répare les malheurs dont les ennemis de l'Eglise sont les seuls auteurs.

De nouveaux détails sur le prochain Concile oecuménique nous apprennent que les évêques des trois églises Grecque, Arménienne et Nestorienne ont été invités à siéger au Concile, et à prendre part aux discussions sans avoir le droit de voter. Ces églises, quoique schismatiques, ont cependant un sacerdoce et un épiscopat véritables, les ordinations s'y étant toujours faites selon les lois de l'Eglise, et ayant toujours été valides : il n'en est point ainsi dans les églises protestantes, où le sacrement de l'Ordre n'a pas été conservé, où il n'y a ni vraies ordinations, ni sacerdoce véritable, aussi leurs représentants ne sont-ils pas convoqués au Concile.

On fait de très-grands préparatifs dans les palais de l'Etat, dans les maisons religieuses, afin de préparer des logements commodes aux évêques qui se rendront à Rome en 1869. Plusieurs princes romains offrent également une hospitalité honorable aux illustres prélats qui voudront l'accepter.

Le Marquis de Banneville a remplacé le Comte de Sartiges comme représentant de la France à Rome. Ce choix est très-heureux ; ayant été un des signataires du traité de Zurich, en 1859, il aura sans doute conservé l'idée que favorisait alors Napoléon III, une confédération des Etats Italiens avec l'indépendance et l'inviolabilité des Etats confédérés. Cette nomination a été bien accueillie à Rome et applaudie par les journaux dévoués au Saint-Siège.

Une dernière nouvelle qui touche de près à Rome et qui intéresse tous les catholiques, est celle qui nous arrive de Jérusalem.

Le 15 août dernier, on a découvert solennellement, en présence des consuls des divers puissances, des corporations religieuses et des autorités de la ville de Jérusalem, la croix monumentale qui surmonte la coupole du Saint Sépulcre. Vingt et un coups de canon ont été tirés au moment où s'accomplissait cet acte important par ses conséquences. Ce qu'il y a de singulier dans cet événement c'est la coïncidence des dates suivantes :

A pareil jour du même mois, le premier Temple de Salomon avait été détruit par le roi Nabuchodonosor.

Et à pareille époque, le 10ème jour du mois judaïque correspondant au mois d'août, en l'an 70 de notre ère, le second Temple rebâti après la captivité et qui passait pour le plus grand et le plus riche de l'univers était livré aux flammes par les Romains, et sa ruine mettait fin au Sacerdoce judaïque.

III.

La situation politique de l'Europe est assez difficile à analyser. On n'y veut pas la guerre, et on s'y prépare avec une fiévreuse activité : On cherche des alliances, mais parce que personne ne se fie à son voisin, les alliances ne se forment point, et chacun demeure chez soi isolé, attendant avec anxiété où retentira en Europe le premier coup de canon, et craignant d'en prendre sur soi la responsabilité : et voilà le résultat de cette politique machiavélique qui a fait de la force le droit des nations, et a banni de la conscience des gouvernements les vrais principes de la justice et de la bonne foi.

On dit cependant que le traité d'alliance projeté entre la France et la Hollande est signé ; alors la Belgique ne peut manquer de suivre bientôt, quelques soient les inquiétudes que puisse lui inspirer l'état désespéré de l'héritier présomptif de la couronne. Le ciel seul peut sauver le petit Prince, c'est la pensée de la *Correspondance belge*, et c'est aussi l'avis de la famille royale.

Le roi ne s'est point contenté de demander à NN. SS. les évêques les prières ferventes du clergé et des fidèles pour la conservation des jours précieux du jeune prince, mais Leurs Majestés ont également recours avec une ferveur édifiante à celui qui commande à la maladie et à la mort. Il n'est pas jusqu'à la malheureuse princesse Charlotte qui ne dépose de temps à autre un bouquet aux pieds d'une statue de la Vierge à l'intention du jeune malade, auquel elle est tendrement attachée ; mais on remarque particulièrement la dévotion touchante et persévérante de la reine.

“ . . En présence de son cher fils expirant, la reine a encore pensé à la puissante intercession de Notre-Dame de Scheut, et chaque jour encore elle va l'implorer ardemment. A une certaine distance de la chapelle, la voiture s'arrête, la reine en descend pour faire à pied le reste du chemin.

“ A propos de ce pèlerinage quotidien de notre souveraine, on me

raconte un fait bien naïf, mais qui ne manque pas d'un certain intérêt : Un bon vieillard, dévot assidu de Notre-Dame de Scheut, voyant chaque jour la reine, qu'il ne connaît pas, venir s'agenouiller devant la statue vénérée, demanda à un prêtre de la mission qui venait ainsi prier tous les jours avec une si édifiante ferveur ; l'ecclésiastique lui répondit que c'était une grande dame qui demandait à Dieu la guérison de son fils unique, et il engagea le vieillard à prier aussi pour l'enfant malade. Immédiatement il commença une novaine. Le dernier jour, et après sa dernière prière, le bon vieillard s'approcha de la reine, qui priait aussi, et frappant doucement sur son épaule, il lui demanda avec les larmes dans les yeux : " Eh bien ! madame, comment va le petit, maintenant ? " Et la mère put lui répondre avec bonheur : " Mieux ! " Ah ! puisse ce mieux être l'espérance d'une guérison complète ! Daigne le ciel, par l'intercession de Notre-Dame de Scheut, faire un miracle en faveur de notre souveraine, de son auguste époux, de la famille royale et de la catholique Belgique ! "

Mais revenons à la politique. La Russie, en ce temps, tend la main à la France ; faut-il croire à la sincérité de ses *invites*, elles sont bien engageantes, et qui sait si l'Europe à force de ne vouloir plus être protégée par la France, ne la forcera pas de s'unir avec la colosse, pour faire la loi à tous ; serait-il impossible de s'entendre sur la question de Pologne ? La question italienne offrirait-elle de grandes difficultés à Saint Pétersbourg ? sans doute que l'Autriche et la Prusse paieraient les pots cassés, mais à qui en serait la faute ? quand il n'y a plus de sincérité et d'énergie dans un gouvernement, peut-on faire quelque fond sur lui ?

Nous ne souhaitons pas cette alliance, car nous croyons que les intérêts catholiques de l'Orient seraient sacrifiés à la politique, et que tôt ou tard le Czar, maître de Constantinople, deviendrait un danger inévitable pour l'Occident. Puisse le ciel éclairer les gouvernements, et leur montrer enfin que la cause catholique défendue avec sincérité est la seule chance de salut pour les peuples et la société entière.

L'emprunt français a eu un succès prodigieux que nulle puissance, sans en exempter même l'Angleterre, ne saurait égaler. En huit jours, la somme demandée a été dépassée et 34 fois souscrite. On demandait près de 20 millions de rente, plus de 665 millions ont été souscrits, et les milliards ne présentent pas encore la valeur et l'étendue du crédit français puisque beaucoup de ceux qui eussent pu souscrire ont été écartés par l'obligation de fournir en espèces ; mais la conclusion de ce fait inouï, c'est que la France a confiance en son gouvernement. C'est une réponse éloquentes à ceux qui la disent ruinée ; elle témoigne de sa force à leurs yeux, elle compte ses trésors par milliards et ses soldats par millions.

L'Espagne offre, en ce moment, le spectacle le plus affligeant. Depuis longtemps régnaient, en ce malheureux pays, une anxiété et un découragement profond.

Après l'arrestation des principaux chefs du parti progressiste et l'exil du Duc de Montpensier, on pouvait espérer que le gouvernement reprendrait quelque consistance, mais le mal était si profond, les divisions si grandes que bien que l'on connut les projets des diverses conspirations qui se tramaient comme au grand jour, personne ne pouvait dire : "elles ne réussiront pas."

Deux partis poursuivant un but diamétralement opposé y étaient en pleine action, quoique leur siège fut à l'étranger. Le premier est celui des progressistes, des unionistes et de tous les hommes les plus avancés. Son foyer principal était en Portugal, avec des succursales en Angleterre, en France, en Italie.

Le second est formé par les légitimistes et les partisans de Don Carlos ; ils trouvent de l'appui chez les Anglais et les Français de même couleur.

En désaccord complet sur tout autres choses, ces deux partis, pour renverser le trône d'Isabelle, n'ont pas hésité à se tendre la main par-dessus l'abîme qui les sépare et à confondre leurs efforts pour opérer ce bouleversement. Les libéraux ont compté sur les officiers de l'armée et de la flotte, et sur les sociétés secrètes : les légitimistes espéraient dans les sentiments d'une notable partie de la noblesse et sur l'attachement séculaire de quelques provinces à la personne de son oncle qu'Isabelle déposséda en 1832.

Les partis étaient de plus encouragés par les sympathies non équivoques de trois gouvernements qui, par l'anéantissement prolongé de l'Espagne, par la chute de la Reine, par l'élévation du Duc de Montpensier ou même du petit fils de Don Carlos, se sont imaginés porter un nouveau coup au pouvoir temporel de la Papauté, et infliger un affaiblissement et des soucis graves, sinon des embarras redoutables, à la France.

L'immense majorité des Espagnols ne voulaient pas le changement, mais l'Espagne est comme une terre volcanique, les passions y sont vives, c'est la patrie des imprévus, une étincelle en peu de temps embrâse toute la Péninsule.

Les soldats et les officiers de marine mal payés et mécontents, ont donné le signal du mécontentement, et les provinces de l'est, de Sarragosse à Carthagène et jusqu'à Gibraltar, ont répondu à l'appel. La plus grande partie de l'armée de terre, indignée de l'exil de ses généraux favoris, les a rappelés et a abandonné les drapeaux de la Reine. L'Église seule, toujours fidèle au devoir, a essayé de conserver le peuple à la cause du pouvoir, mais ses efforts n'ont rien pu contre le torrent ; de toutes les provinces, les généraux révoltés à la tête des troupes de leur parti, ont marché sur la capitale ; Madrid leur a ouvert ses portes. La Reine, en voyage dans les Pyrénées, a été obligée de franchir la frontière et de se réfugier en France. Elle a abdiqué en faveur du Prince des Asturies, qui ne régnera pas plus que le Comte de Paris en 1848. Aux dernières nouvelles, les partis victorieux ne savent comment réorganiser le pouvoir, plusieurs ministères se sont formés et se sont dissouts presque immédiatement ; le peuple semble pencher pour la République, alors ce sera la guerre civile.

IV.

La campagne électorale se poursuit dans les Etats-Unis, à grand renfort de voyages des prétendants, de discours et de promenades aux flambeaux, les Etats-Unis sont surtout la patrie des lampions.

Les radicaux profitent de l'occasion pour envenimer les haines des nègres contre les blancs, et déjà le sang a coulé plusieurs fois.

Cependant une réaction s'opère parmi les hommes de couleur, ils s'aperçoivent que jusqu'ici ils n'ont été que les instruments des passions radicales. Le Nègre Rollins, le plus distingué de leur race, s'applique, en toute occasion, à prouver à ses compatriotes que leur émancipation n'a été qu'une manœuvre militaire, leur avènement à la politique un moyen d'oppression brutale et honteux, dont ils seront aussi bien la victime que leurs anciens maîtres.

Ces discours ont leur effet, les noirs commencent à réfléchir, et à traiter eux-mêmes leurs propres affaires. Persuadés que l'esclavage est à jamais aboli, que les colons du sud n'y songent plus, ils comprennent également que le parti le plus avantageux pour eux sera de se réunir aux démocrates dont ils peuvent espérer plus de justice.

De leur côté les démocrates secondent ces dispositions et cherchent à les réunir en un corps compact en vue des prochaines élections : de là, la rage des radicaux qui contre-carrent leurs projets par tous les moyens bons et mauvais. Aussi partout on n'entend parler que de meurtres, de pillage et d'incendie, presque tous commis par les nègres au service des radicaux sous un prétexte politique ou autre.

Le parti au pouvoir se plaint amèrement de l'opposition qu'il rencontre dans le Sud, mais cette opposition n'est-ce pas lui qui l'a créée : sous l'empire injuste de cette loi de *Reconstruction* qu'il veut maintenir à toute force et qu'il applique de la manière la plus impolitique ?

On a dépossédé les blancs de leurs droits, pour les livrer aux nègres et aux caprices d'une administration presque entièrement étrangère au Pays. Sur sept gouverneurs dans le Sud, deux sont du pays ; sur dix sénateurs qu'il envoie à Washington, deux seulement encore représentent vraiment leurs compatriotes ; sur trente trois membres envoyés au Congrès, onze en tout ont été choisis parmi les anciens colons. La même proportion règne dans tous les détails de l'administration, et l'on s'imagine que tant d'injustices ne maintiennent pas le pays dans un état habituel d'irritation. Mais en vérité, est-ce que les causes qui ont tant de fois soulevé l'Irlande contre l'Angleterre et la Pologne contre la Russie ne peuvent pas amener les mêmes résultats, et tôt ou tard faire arborer dans le Sud l'étendard de la sécession.—Ce serait là l'âge d'or qui nous serait réservé si les désirs de certains partis étaient réalisés. Dieu nous préserve de l'annexion ?

La guerre entre le Brésil et le Paraguay se poursuit toujours, on espère cependant que Lopez ne pourra pas résister longtemps.

La forte position d'Humaita dont il avait fait son boulevard a été emportée par la flotte Brésilienne ; l'Assomption, capitale du Paraguay, a été évacuée, et Lopez s'est retiré dans l'intérieur. Cette victoire a donné lieu à de grandes réjouissances chez les alliés, au Brésil, dans la République Argentine et dans l'Uruguay. Humaita barrait la navigation du Rio-Paraguay, et sa chute ouvre au commerce le plus vaste réseau de rivières navigables qui existe ; le Parana, l'Uruguay, le Paraguay, le Vermejo et le Pilcomayo sont des cours d'eau qui arrosent de magnifiques régions assez fécondes pour fournir à tous les besoins de l'homme.

UN ANGE DE PLUS AU CIEL.

C'est le jour même de la Fête du Saint Nom de Marie, le Dimanche, 13 Septembre dernier, à 3½ heures de l'après-midi, que notre cher petit ange, Alexandre Turgeon, a rendu son âme à son Créateur, et a pris son vol vers les cieux.

Cet excellent enfant a laissé une mémoire si douce dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connu et aimé ; il a montré sur son lit de mort tant de *marques de prédestination*, que nous n'avons pu résister au désir de mettre par écrit les vertus que ce cher petit a pratiquées pendant sa vie et dans sa dernière maladie, et dont nous tenons tous les détails de témoins oculaires.

Puissent ces quelques lignes si simples et si vraies édifier ceux qui les liront ! Puissent-elles surtout leur inspirer le dégoût de la terre et un saint désir du ciel !

Joseph Alexandre Turgeon, cinquième fils de M. Théophile Turgeon et de Dame Cécile Fréchette, naquit à Montréal, le 22 janvier, 1859. Il fut baptisé le même jour dans l'église de la paroisse.

On a remarqué avec beaucoup de justesse que cet enfant béni vit la lumière du jour et fut enfanté à la vie de la grâce, un samedi, jour consacré à la Reine du ciel ; comme si cette bonne Mère eût voulu adopter, d'une manière toute spéciale, cette âme privilégiée.

Son éducation, donnée par une mère chrétienne, fut toute embaumée du parfum de la piété.

L'enfant avait une confiance et une tendresse toute filiales pour la Très-Sainte Vierge. Il prononçait souvent son doux nom avec amour. Il voulait avoir autour de lui ses images chéries. Il visitait les sanctuaires qui lui sont dédiés. Chaque jour, il l'honorait par le tribut de louanges et de prières qui font le bonheur et la joie des âmes d'élite. Mais c'était lorsqu'il était malade que le pieux enfant redoublait ses invocations et ses prières. Il ne pouvait passer un seul instant sans invoquer celle qu'il appelait, à si juste titre, sa bonne Mère.

A cette dévotion si aimable et si douce, le petit Alexandre joignait une charité compatissante pour les pauvres, ces membres souffrants de Jésus-Christ. Il ne pouvait les voir sans être ému et attendri. Son plus grand bonheur était de leur distribuer des aumônes. Quand il recevait le pain que sa famille distribue régulièrement chaque semaine à tout pauvre qui se présente à la porte de la maison, il disait à sa mère : “ Un morceau seulement, maman, ce n'est pas assez ; donne m'en *deux*, je t'en prie, le malheureux n'en aura pas de trop.” Quand on lui donnait quelque argent pour ses menus plaisirs, on était sûr d'avance qu'il ne le dépenserait pas et qu'il le distribuerait bientôt à ses *bons amis*, les pauvres.

A ces heureux dons de la grâce, Alexandre joignait des qualités naturelles qui y répondaient dans une admirable harmonie.

D'un esprit vif, enjoué ; d'un caractère aimable, plein de franchise et d'une spirituelle gaieté qui n'était pas toujours exempte de malice, il eut bientôt conquis l'affection de ses parents, de ses maîtres et de ses disciples. Tous sont unanimes à affirmer qu'il possédait le don de se faire aimer au haut plus haut degré.

Envoyé de très-bonne heure à l'académie de Mme. Clarke, l'enfant y fit des progrès rapides dans la lecture et l'écriture. Il apprenait très-vite tout ce qu'on lui enseignait et il le retenait avec une étonnante facilité. Nous ne dirons pas cependant qu'il fût toujours appliqué. Il avait besoin quelquefois d'être rappelé à l'ordre et au silence. Mais ce qui est certain, c'est qu'il n'eût voulu, pour rien au monde, faire la moindre peine à ses vertueux instituteurs. On pouvait le citer, dans toute l'école, comme un modèle de bonne tenue et le type parfait de l'enfant bien élevé.

Admis au cœur de la paroisse de Notre-Dame vers la fin de 1866, n'ayant pas encore atteint sa huitième année, l'enfant s'y fit promptement remarquer par une aptitude rare pour les cérémonies. Il s'acquitta bientôt de ses fonctions d'enfant de chœur avec une grâce et une intelligence remarquables.

Au sein de la famille, il aimait son père et sa mère de la plus tendre et de la plus vive affection. Son plus grand plaisir était de les aider et de leur rendre service. "Toutefois," rapporte sa bonne mère, "il faisait des fautes, de temps en temps, mais il était le premier à les reconnaître, à les avouer et à les faire oublier."

Il vivait dans une étroite union avec son jeune frère et son excellente sœur, mais comme il était très-vif et très-ardent, il faisait naître quelquefois de petites querelles. Alors, en voyant qu'il avait pu blesser ceux qu'il aimait tant, son bon cœur n'y tenait plus. Il demandait pardon, et pour me servir de l'expression de sa sœur : "Il était toujours le premier à revenir, la rancune lui était absolument étrangère."

Tant et de si belles qualités dans un âge encore tendre promettaient un bel avenir à cet aimable enfant, mais Dieu, dont la conduite est toujours pleine de bonté et de sagesse, n'a pas voulu laisser à la terre un trésor aussi précieux. Il s'est hâté de le retirer du monde, de peur que la malice du siècle ne ternit l'éclat de sa pureté et de son innocence.

Au commencement de septembre de cette année, Alexandre fut atteint d'une maladie cruelle qui a résisté à tout l'art et à toute la science des médecins. Elle a duré 13 jours avec des douleurs très-aigues.

Il les supporta, néanmoins, avec une rare patience, puisant sa force dans son amour pour Jésus-Christ en croix. Cet amour était si grand qu'il ne se rassasiait pas de baiser le Crucifix. Il collait ses lèvres mourantes sur les plaies sacrées du Sauveur, avec tant de foi et d'amour, qu'il arrachait des larmes d'attendrissement à tous ceux qui avaient le bonheur de le

voir.—“ Oh ! que je souffre ! s'écriait-il, de temps en temps, mais le Bon Dieu, sur la croix, a beaucoup plus souffert que moi.”—Lorsque ses mains affaiblies par la maladie ne pouvaient plus soutenir l'image sacrée de notre Rédemption, on la lui présentait au pied de son lit, et alors le pieux enfant, faisant un effort sur lui-même, disait :—“ Levez plus haut, levez plus haut, afin que je puisse mieux voir le Bon Dieu crucifié. Cela fait tant de bien ! ”

On peut le dire, en un mot, son crucifix était tout pour lui. C'est à cette source de vie que notre petit malade puisait son courage, sa résignation et sa force toute chrétienne.

Son amour pour la prière n'était pas moins remarquable. Alexandre a beaucoup souffert pendant 13 jours ; c'est un *vrai petit martyr*, disait sa bonne sœur. Et cependant, au plus fort de son mal, le courageux enfant ne pensait qu'à prier. Chaque fois que ses parents allaient le voir, ce qui arrivait souvent, il les faisait mettre en prières.—“ Priez, priez pour moi, leur disait-il. J'en ai tant de besoin.”—Et lorsqu'on s'arrêtait :—“ Continuez, continuez à prier, cela fait tant de bien.” Lorsque sa sœur passait auprès de sa chambre, il l'appelait :—“ Viens donc me réciter des prières, je souffre moins quand on prie pour moi.” Très-souvent aussi il appelait son frère Edouard et il lui disait :—“ Mon bon frère, je t'en prie, va à Notre-Dame de Pitié, réciter le chapelet pour moi, aux pieds de la Très-Sainte Vierge. Si tu savais combien les prières me soulagent et me font du bien.” Et dans un de ces moments où il sentait la mort s'approcher, il disait à son papa :—“ Va, mon papa, sois tranquille, quand je serai au Ciel, je prierai pour toi.”

Qui pourrait dire les mérites que cet enfant de bénédiction a acquis pendant le court espace de temps où il a su mettre à profit les épreuves que la Providence lui a ménagées. Le bon Dieu l'a purifié par la souffrance et sanctifié par l'amour.

Alexandre a eu le bonheur insigne de faire sa première Communion sur son lit de douleur et de recevoir le bon Dieu, pour la première fois, la veille même de sa mort, un samedi, jour consacré à Marie, que l'enfant avait tant priée pendant sa vie. Il faut renoncer à peindre les transports de sa joie et de sa piété. Il était heureux, son bonheur se peignait sur tous les traits de son visage. Et cette joie si pure, ce bonheur si légitime, il s'efforçait de les communiquer à tous les assistants. Le lendemain, quelques heures seulement avant sa mort, ce pieux enfant disait à son père et à sa mère :—“ Allez donc me chercher encore le bon Dieu. On est si bien avec lui.” Encore quelques instants, cher enfant, et tu le possèderas, ton Dieu, sans crainte de le perdre jamais.

Alexandre, malgré ses cruelles douleurs, a conservé sa connaissance pleine et entière jusqu'à son dernier soupir. Il se voyait mourir et il ne cessait de répéter :—“ Oh ! que j'ai hâte d'aller au Ciel ! Oh ! qu'il me tarde de voir le bon Dieu ! La Sainte Vierge va venir me chercher,

“ je l'attends.” Oui la Sainte Vierge est venue le chercher, le jour même de sa fête. Et, au moment où ses petits compagnons entonnaient des chants de triomphe et d'allégresse en l'honneur de la Mère de Dieu, l'âme si belle et si pure d'Alexandre rompait doucement l'enveloppe terrestre qui la retenait captive sur la terre, et elle s'envolait, sur les ailes des anges, dans le sein de Dieu, pour y être heureuse à jamais. Il est allé au Ciel achever la fête du saint nom de Marie qu'il avait commencée ici-bas avec tant de piété et de ferveur.

Après sa mort, on a exposé son corps dans le salon au milieu d'un vert feuillage et de fleurs odorantes. Il semblait un *Petit Ange*, son visage doux et serein n'avait rien perdu de sa grâce ni de sa beauté. Il n'inspirait aucune frayeur aux assistants et les plus jeunes enfants le contemplaient avec joie, le sourire sur les lèvres, il n'avait que neuf ans.

Un grand concours de parents et d'amis se succédèrent sans interruption auprès de sa couche funèbre, et le mardi, 15 septembre, à 8½ heures du matin, ses funérailles ont été célébrées à l'église de Notre-Dame avec beaucoup de pompe et de solennité. Tous les disciples d'Alexandre, tant ceux du chœur de la paroisse que de l'académie, l'ont accompagné, en versant des pleurs, jusqu'à sa dernière demeure.

Et maintenant, cher petit ange, adieu. Repose en paix jusqu'au grand jour de la Résurrection. Ton corps a été déposé dans le tombeau, mais ton âme radieuse et immortelle est allée, nous n'en doutons nullement, au milieu des chœurs des anges, chanter les louanges de Dieu pour toute l'éternité.

Du haut du Ciel, abaisse tes regards sur nous, console tes parents affligés; prie pour eux. Abaisse aussi un regard d'amour sur tes disciples qui ont tant pleuré ta perte et qui auraient dû plutôt se réjouir de ton triomphe. Ils sont exposés, hélas! à bien des dangers, veille sur eux; intercède pour eux auprès de la Reine des vierges et qu'ils aient tous le bonheur d'aller un jour te rejoindre au séjour de la paix, de l'innocence et de l'immortalité.

V. L.

ERRATA.

Dans le dernier numéro il s'est glissé plusieurs fautes que nous nous empressons de rectifier, ainsi

Page 701, ligne 10, au lieu de	atténue,	lisez	atténua.
“ 703 “ 2 “	mêlée	“	mêlé.
“ “ “ 6 “	en	“	au.
“ “ “ 10 “	strutiane	“	strontiane.
“ “ “ 12 “	lui	“	leur.
“ 704 “ 24 “	transformation	“	formation.
“ 705 “ 24 “	sur	“	sous.
“ “ “ 28 “	acide chimique	“	acide phénique.
“ “ “ 35 “	plongé	“	plongés.
“ “ “ 36 “	que	“	dont.
“ 706 “ 3 “	vous (deux fois)	“	nous.
“ 707 “ 17 “	symptôme	“	système.
“ “ “ 25 “	déclinées	“	déclives.
“ “ “ 29 “	rayons	“	rayon.